

Radio-Canada retire une émission que Bourassa trouvait trop "explosive"

page 3

Semaine
du 25 au
31 mars
1973

5e année No 12

QUÉBEC-PRESSE

SELON LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION GENDRON

Ça n'existe pas des ouvriers qui travaillent en anglais au Québec

pages 8 et 9



mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 13 MARS 1973

23 Séries émises — Possibilité de:

94930 — 23 gagnants de \$5,000.

4930 — 184 gagnants de \$500.

930 — 1863 gagnants de \$100.

LOTO PERFECTA

33e Course le 22 mars 1973		RÉSULTAT			
ORDRE: \$728.60	(230 prix)	A	B	C	D
DÉSORDRE: \$17.90	(9370 prix)				
VENTES TOTALES: \$698,318		8	2	4	6

Le "big business" dit à Bourassa comment mater les syndicats

par Louis Fournier

La main-d'oeuvre est plus "disponible" au Québec qu'ailleurs à cause de notre taux fort élevé de chômage. Elle coûte moins cher et elle est aussi productive, sinon plus, qu'ailleurs en Amérique du Nord.

En revanche, le mouvement ouvrier québécois est "trop radical" et l'attitude des leaders syndicaux est "irresponsable" et "trop politisée". Le gouvernement devra donc y voir sinon le développement économique du Québec en sera affecté.

Telles sont les grandes conclusions, aux chapitres de la main-d'oeuvre et des relations de travail, d'un rapport "secret" préparé pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec par la firme de consultants en marketing Fantus Inc. de Chicago, filiale de la prestigieuse maison américaine Dun & Bradstreet. Ce volumineux rapport a été figolé à l'aide des résultats d'un questionnaire expédié à un échantillon de 1,000 grandes entreprises et auquel ont répondu 277 industries au Québec, en Ontario et aux Etats-Unis. Il a été complété par des entrevues auprès de plusieurs "executives".

Analyse "impartiale"

Le rapport Fantus, qui a coûté près de \$150,000 aux contribuables, a été remis en mai 1972 au gouvernement Bourassa, au



GUY SAINT-PIERRE, ministre de l'Industrie et du Commerce: "Le mouvement ouvrier est trop radical et les leaders trop politisés" lui dit la firme Fantus Inc.

moment même des événements de mai et des grèves du Front commun. Selon ses auteurs, il constitue une "analyse impartiale" de tous les facteurs qui peuvent affecter "le développement du Québec" (titre du rapport): le climat politique, la langue française, l'aide financière aux entreprises, etc.

Le document n'a jamais été rendu public mais le ministre libéral de l'Industrie et du Commerce, Guy Saint-Pierre, en a fait état en juillet dernier, à Toronto, disant notamment que l'image du Québec n'était pas très bonne auprès des investisseurs de l'Ontario! QUEBEC-PRESSE a obtenu un exemplaire du rapport Fantus par les bons soins du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (CSN).

Main-d'oeuvre

Au chapitre de la main-d'oeuvre québécoise, le rapport note qu'elle demeure l'un des principaux facteurs d'implantation de nouvelles entreprises au Québec. Cette main-d'oeuvre est "très disponible" en raison du taux énorme de chômage ici (près de 10% en moyenne) et ce taux, ajoute-t-on froidement "tend à conserver un niveau de salaires plutôt bas".

Le rapport constate que l'écart des salaires entre l'Ontario et le Québec ne fait que s'amplifier. Ain-

si de 1968 à 1971, les gains des travailleurs de la production ont grimpé plus rapidement en Ontario (27.1%) qu'au Québec (23.7%). En outre, selon les hommes d'affaires interrogés, la productivité et la "loyauté" (sic) des travailleurs québécois sont évidentes. En somme, la main-d'oeuvre du Québec est "un bon cheval" prêt, travaillant et qui coûte pas cher.

Les syndicats

Si, selon le rapport Fantus, le travailleur québécois ne rapporte que des avantages à ses patrons, il en va tout autrement du mouvement syndical et surtout de ses leaders actuels. Les "executives" se disent outrés par les positions des grandes centrales syndicales, notamment la CSN. On les trouve "dangerous", "very socialistic", "very militant" et trop politisées.

Une grande entreprise minière va même jusqu'à dire que si elle a le choix, elle investira en Ontario et non au Québec à cause de MM. Pepin, Laberge et Chartrand! Une compagnie d'outillage réclame "l'élimination des groupes de nationalistes radicaux"... Une grosse entreprise de produits chimiques déclare que "stricter law enforcement to insure respect for authority appears highly necessary".

Tout s'explique

Tout cela - et bien d'autres témoignages encore que nous ne pouvons publier faute d'espace - explique clairement pourquoi le gouvernement Bourassa, qui a reçu le rapport Fantus en mai 1972, n'a cessé depuis lors de s'acharner contre le mouvement ouvrier. En réalité, Bourassa ne fait que répondre aux exigences des "vrais boss" du Québec. D'où la loi 19, l'emprisonnement des présidents de centrales, le bill 89 abolissant, à toutes fins utiles, le droit de grève dans les services publics, etc.

Pour attirer les investissements étrangers au Québec et vendre le pays au grand capital, le gouvernement Bourassa suit à la lettre les recommandations du rapport Fantus. Un rapport qu'on n'a pas mis de temps à appliquer, contrairement à tant d'autres restés sur les tablettes...



"KAMOURASKA": C'est cette semaine que l'on pourra enfin voir le dernier long métrage de Claude Jutra inspiré du roman d'Anne Hébert. La première aura lieu jeudi le 29 mars. Auparavant, les gens de Kamouraska auront eu la chance de voir en première mondiale, en présence de Geneviève Bujold et Claude Jutra, ce film tant attendu. Il y sera présenté mardi soir. Sur la photo, on voit Elisabeth d'Aulnières (Bujold) à 17 ans, entourée de ses tantes, les comédiennes Marie Fresnières, Olivette Thibault et Janine Sutto.

LES ADMINISTRATEURS DE DEMAIN SONT POUR L'INDEPENDANCE

par Robert Lévesque

Les "administrateurs de demain" sont majoritairement en faveur de l'indépendance du Québec. C'est du moins ce qui ressort d'un référendum tenu par l'Association des étudiants des Hautes Etudes Commerciales, à l'Université de Montréal, le 14 mars dernier.

69% pour

A la question "êtes-vous pour ou contre l'indépendance du Québec?", 69% des étudiants des HEC ont répondu "pour", 30% se sont prononcés "contre", et 1% des votes ont été annulés. 73.7% de la communauté étudiante s'était prévalu de son droit de vote.

En nous faisant parvenir les résultats de ce référendum, M. Jacques Nadeau, de l'Association des étudiants des HEC, souligne que "ces résultats peuvent servir de réflexion à la population québécoise à l'approche des élections provinciales".

Le référendum était ouvert à tous les étudiants inscrits au baccalauréat en Administration des affaires. Les résultats, pour chacune des trois années en cours, se divisent ainsi:

72.4% des étudiants de première année se sont prononcés pour l'indépendance, de même que 63.6% des étudiants de seconde et 68% des étudiants de troisième année.

"Contrôle sévère"

Le vote s'est fait sous un "contrôle sévère". Chaque étudiant devait s'identifier au scrutateur à l'aide de sa carte d'étudiant ou devait être identifié par au moins un étudiant inscrit aux HEC. Chaque scrutateur avait à sa disposition une liste complète de tous les étudiants inscrits ainsi que leur photo respective. Les boîtes de scrutin furent scellées par la secrétaire générale de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui, en plus, exerça un rôle de surveillance pendant le dépouillement du vote.

Dans un communiqué que les étudiants des HEC ont fait parvenir aux journaux, mais dont seul Québec-Presse a tenu compte, l'Association des étudiants des HEC mentionne que "presque tous les étudiants finissant en troisième année du baccalauréat en administration des affaires entrent sur le marché du

travail l'an prochain et pour la plupart, cela signifie un poste d'importance au sein de l'administration d'une compagnie d'ici quelques années."

D'où l'importance d'un tel sondage. Comme le mentionne Jacques Nadeau, "ces résultats demeurent très significatifs de la position des administrateurs de demain face à l'avenir du Québec."

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur général: Gerald Godin

Directeur de l'Information: Jacques Elliott

Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Jacques Elliott, Michel Elliott, Louis Fournier, Gerald Godin, Micheline Lachance, Robert Lévesque, Michel Servant, Michel Sabourin.

Rédaction: 381-8684.

Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Publicité: Michel Servant, Gerald L'Italien, Marcel Bergeron, Jean Bélanger, Francine Tremblay. 381-1385.

Distribution et abonnements: Guy Ouimet, 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc.



Les évêques doivent se prononcer...

L'épiscopat catholique du Canada doit se prononcer, une fois pour toutes, sur le droit du Québec à l'autodétermination! C'est ce que réclame la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal dans un communiqué émis en fin de semaine. La SSJB rappelle que l'Eglise unie du Canada a déjà reconnu ce droit et que les évêques du Québec se sont vu refuser, à plusieurs reprises, une prise de position claire à ce sujet par la Conférence des évêques du Canada.

Le gouvernement Bourassa FORCE Radio-Canada à retirer une émission

par Robert Lévesque

Vendredi soir dernier, l'émission spéciale d'une heure trente sur la baie James qui devait avoir lieu dans le cadre de l'émission "Le 60" à Radio-Canada n'a pas été diffusée. M. Mario Cardinal, directeur du service des nouvelles pour la chaîne française, qui était responsable de cette émission, nous a confirmé qu'il y avait eu des pressions "énormes et multiples" de la part de la Société de développement de la baie James (SDBJ) auprès de Radio-Canada pour que cette émission soit retirée de l'horaire.

Cependant, M. Cardinal a déclaré à Québec-Presse que ce n'était pas à ces pressions qu'avait cédé la direction de Radio-Canada, mais au fait que la cause des Indiens de la baie James est toujours en cour et qu'il y avait risque d'enfreindre les lois du "sub judice". Dans les milieux concernés, à Radio-Canada, on parle ouvertement de pressions gouvernementales et de censure.

Des faits

Après enquête, voici les faits: il y a un mois, le service des Affaires publiques programme une émission du "60" sur la baie James. On saisit l'occasion d'un film tourné par Boyce Richardson et Jean-Pierre Fournier chez les Indiens de Fort-Georges. Le film dure

une heure, et l'on obtient l'extension de l'émission à une heure trente pour permettre la tenue d'une table-ronde sur les problèmes soulevés par la baie James. Tout va bien.

L'équipe de chercheurs se met au travail pour organiser la table-ronde. On veut inviter des gens de la SDBJ, de l'Hydro-Québec, des représentants du gouvernement et des experts de la question. Dès le départ, on rencontre des difficultés pour réunir ces personnes. La SDBJ refuse d'envoyer des représentants, même si Radio-Canada propose de leur donner 15 minutes avant le film et 15 minutes après, de sorte qu'ils exposent leur point de vue avant le visionnement du film.

Selon eux, le film est tendancieux. C'est du moins ce que nous affirme M. Cardinal. Donc la SDBJ a vu le film. Pourtant, il affirmera, plus tard, que Radio-Canada n'a pas fait parvenir la copie du film à la SDBJ, ce que nous avions appris d'une source bien informée. Des lors, les difficultés se multiplient, et tout le monde craint la portée de ce film de Richardson et Fournier.

Bourassa

L'Hydro-Québec refuse de participer à l'émission. Mario Cardinal, qui avait pensé que M. Bourassa pourrait participer à l'émission, se voit répondre par

Charles Denis, le contrôleur de l'information gouvernementale, que la SDBJ est pleinement mandatée pour ce genre de choses. La SDBJ refusant, M. Bourassa refusa également après avoir demandé à voir le film. Radio-Canada n'en avait pas de copie à ce moment-là. Quand on sait que cette baie James est le "bébé" de Bourassa et Paul Desrochers, il n'est pas surprenant de constater son attitude face à un film où les Indiens ont la parole. On se retourna donc vers les experts universitaires. Certains acceptèrent puis, revenant sur leurs décisions, refusèrent. Finalement, l'équipe de chercheurs avait réuni quatre spécialistes, un anthropologue, un économiste, un géologue et un avocat, mais Radio-Canada n'a pas voulu nous confirmer les noms de ces invités.

La SDBJ, au cours des derniers jours, aurait même menacé Radio-Canada d'émettre une injonction contre cette émission. A ce sujet, M. Cardinal répond: "Il n'y avait pas à vrai dire une menace d'injonction, mais nous savions que la SDBJ pourrait le faire, que c'était parmi ses recours possibles."

Le contentieux

Finalement, mercredi dernier, lors d'une réunion du contentieux de Radio-Canada, on a pris la décision de repor-

ter à une date indéterminée cette émission controversée, en alléguant qu'il était dangereux d'enfreindre le "sub judice" parce que la cause n'était pas encore entendue. Cependant, ce film de Richardson et Fournier, qui est principalement en cause, a été montré à plusieurs reprises dans des collèges et universités, et il sera présenté ce soir à l'UdeM dans le cadre d'un festival international organisé par le Centre Montchanin, sans qu'il y ait eu recours judiciaire contre lui.

On estime que le contentieux de Radio-Canada a été plus que conservateur dans cette affaire. D'autre part, il appert que la même SDBJ aurait entrepris une forme de chantage auprès de spécialistes qui seront appelés à témoigner en cour dans cette affaire, et auprès de centres de recherche leur rappelant qu'ils dépendront de la SDBJ pour bien des contrats importants.

Quant au film de Richardson et Fournier, il ne faisait que donner la parole aux Indiens. Il a été tourné en Cri et l'on a traduit par après, en anglais puis en français. C'est un vieux trappeur, Joe Berskin, qui parle. L'association des Indiens du Québec avait prêté une somme de \$8.000 pour la réalisation du film. A part Richardson, Fournier et le caméraman Guy Borremans, tous les membres de l'équipe étaient des Indiens.

La ronde des poursuites CONTRE les ENSEIGNANTS va bon train!

(M.S.) - De nouvelles poursuites judiciaires ont été signifiées à des syndicats d'enseignants par le ministère de la Justice, en vertu de la loi 19 qui cassait la grève du Front commun le printemps dernier.

Deux nouveaux syndicats de la CEQ, l'Association des enseignants de Tardivel (Québec) et l'Association des enseignants de l'est du Québec ont été accusés d'avoir contrevenu au bill 19. Ces deux nouvelles poursuites portent à 6 le nombre de syndicats de la CEQ maintenant sous le coup de poursuites judiciaires. Les syndicats de Champlain, Mille-Iles, l'Ouest de Montréal et Saguenay ont aussi été victimes de procédures judiciaires au début de la semaine dernière.

Militants poursuivis

Un certain nombre de leaders de syndicats locaux seront aussi amenés devant les tribunaux par le ministère de la Justice, à titre individuel,



PARCE QUE les enseignants ont voté la grève, le printemps dernier, le gouvernement le poursuit aujourd'hui...

pour répondre à l'accusation d'avoir passé outre, ou incité à passer outre

aux stipulations de la loi 19 qui ordonnait au 210.000 employés du secteur public de retourner au travail le 22 avril 72. Les individus ainsi poursuivis seront passibles de fortes amendes, allant jusqu'à 100.000 dollars dans certains cas.

Il s'agit de militants des syndicats ci-haut mentionnés et de membres du conseil d'administration de la CEQ. M. Marcel Duhaime, président du syn-

dicat de l'Ouest de Montréal, a pour sa part reçu une poursuite de 100.000 dollars. Louis-Marie Savard, trésorier de la CEQ, Guy Bisillon et Bertrand Berger, conseiller, seront à l'instar du président Yvon Charbonneau, entraînés devant les tribunaux.

Des militants du Syndicat des enseignants du Saguenay sont eux aussi victimes, à titre individuel, du ministère. Il s'agit de

Réal Gyr, Jean-Marie Bouchard, Fernand Gaudreau et Solange Chantal, tous responsables du syndicat.

La CEQ s'attend à recevoir, au cours de la semaine, d'autres avis de poursuite: le ministère de la Justice a déjà révélé qu'il y avait 44 dossiers prêts à être transmis au tribunaux. Les enquêtes se poursuivent dans la plupart des commissions scolaires avec la complicité

de la direction des écoles.

CA spécial lundi

Les dirigeants de la CEQ refusent, pour le moment, de dévoiler l'attitude qu'ils prendront devant l'acharnement du gouvernement québécois.

L'attitude de la CEQ sera arrêtée lors d'un conseil d'administration spécial qui se tiendra lundi soir, à Montréal.

ÉLECTIONS SCOLAIRES: ON SE PRÉPARE DÉJÀ!

Un pas en avant a été accompli en fin de semaine, à Montréal, en vue du regroupement de toutes les "forces populaires et progressistes" en prévision des élections scolaires du 18 juin. A l'invitation du Comité régional intersyndical de Montréal (CSN-FTQ-CEQ), quelques centaines de militants de syndicats et de groupes populaires ainsi que des groupes de parents ont participé à un congrès sous le thème de la démo-

cratisation scolaire sur l'île de Montréal. Le Comité intersyndical s'est engagé à fournir un appui et une aide technique aux groupes progressistes qui, après s'être entendus eux-mêmes sur des objectifs communs, décideront de mettre sur pied des mécanismes de participation aux élections scolaires de juin, les premières à Montréal. Cette participation pourrait prendre la forme d'un "parti scolaire".

Il faut les sortir de là !

Robert Bourassa et le gouvernement libéral ont réussi, la semaine dernière, un coup magnifique.

A QUEBEC-PRESSE, nous n'avons pas l'habitude de jeter des fleurs à ce gouvernement qui n'a jamais été le gouvernement des Québécois et des travailleurs. Cette fois, nous le saluons bien bas.

Le gouvernement Bourassa a réussi, grâce à l'emprisonnement des trois présidents de centrale, à refaire l'unité du mouvement ouvrier au Québec. Une unité brisée depuis la période de maraudage qui a opposé la CSN et la FTQ dans l'industrie de la construction.

Cette unité, on a mis du temps à la retrouver. Beaucoup trop de temps. Mais elle est refaite. Un front commun CSN-FTQ-CEQ pour la libération des trois présidents a été formé le 21 mars.

Cette libération, il faut maintenant l'arracher coûte que coûte au gouvernement. Un seul mot d'ordre: il faut les sortir!

A cette occasion, le comité de rédaction de QUEBEC-PRESSE a choisi de publier en éditorial, à titre exceptionnel, un texte qui n'est pas de nous. Un texte intitulé "L'incarcération des chefs syndicaux ouvre une nouvelle phase de l'histoire syndicale au Québec". Il est de la Fédération des ingénieurs et cadres (CSN). Nous le faisons nôtre entièrement.

Le comité de rédaction

L'incarcération des chefs est l'aboutissement d'une procédure inhabituelle. La plupart des observateurs l'ont noté.

Au lieu de poursuivre en vertu du Code du travail, le gouvernement a poursuivi en vertu du Code civil. Il pouvait espérer ainsi obtenir des sentences beaucoup plus sévères. Le Code du travail, au Québec comme ailleurs, est ordinairement peu sévère pour les infractions. La raison en est très simple. Les seuls droits que possède le mouvement syndical sont ceux qu'il a pu arracher de haute lutte. Le mouvement syndical est né dans l'illégalité, il s'est développé en marge de la loi et souvent contre la loi. Si aucun syndicaliste n'avait transgressé de loi, le mouvement syndical n'existerait pas aujourd'hui.

En fait, le Code du travail est un compromis fragile entre les groupes sociaux, entre les travailleurs et les possédants. Il est chiche, il ne reconnaît aux travailleurs que ce qu'ils ont pu arracher de haute lutte. En contrepartie, il accepte implicitement d'être violé, et les sentences qu'il impose sont faibles.

Telle est l'économie du droit du travail en Occident, et particulièrement dans les pays anglo-saxons. Les atteintes à la propriété, le sabotage, etc... ont été traités d'une façon plus bénigne lorsqu'elles se produisaient à l'occasion de conflits ouvriers. Du moins depuis une trentaine d'années, depuis la fin de l'époque héroïque du syndicalisme.

Les sentences sont fortes

Le conflit du front commun syndical semble avoir surpris le gouvernement par son ampleur. Tout s'est déroulé dans la légalité jusqu'à la loi qui mit fin à la grève. Ce genre de loi appelle littéralement à la révolte. Il est absolument insupportable pour la partie syndicale que l'Etat-employeur, se voyant en mauvaise posture, fasse appel à l'Etat-législateur pour faire pencher la balance en sa faveur (on sait bien que ni les ministres du gouvernement Bourassa ni ceux du gouvernement Trudeau ne peuvent comprendre ce phénomène, mais la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire est un des principes de notre démocratie et c'est un principe qui a fait les beaux dimanches du libéralisme).

A l'encontre de tous ces principes, le gouvernement a voulu que ceux qui ont transgressé le bill 19 connaissent des sentences exemplaires. Une année de prison pour les présidents de chacune des centrales syndicales. En plus de ces sentences, les tribunaux ont durement frappé les syndicats. La Cour supérieure a imposé des amendes totalisant la jolie somme de \$653,000, pour les 21 syndicats qui ont été condamnés. En outre, les dirigeants de ces syndicats ont reçu un total de 335 mois de prison. A ce jour, la Cour suprême a révisé le cas de dix syndicats. Les sentences imposées aux dirigeants ont été réduites, surtout les peines d'emprisonnement, mais les syndicats n'ont obtenu que de légères réductions de leurs amendes.

Un contraste frappant

Ceci contraste avec les peines que l'on retrouve ailleurs. Avec les \$10, par jour que payait la Compagnie SEVEN UP lorsqu'elle voulait négocier avec un syndicat de boutique, au lieu de négocier avec le syndicat accrédité en vertu du Code de travail.

Ceci contraste avec les sentences qu'obtiennent les entreprises de construction qui ne respectent pas les lois de la sécurité. Vous rappelez-vous quelle sentence ont obtenu les entrepreneurs à la suite de la tragédie de l'échangeur TURCOT ou de celle du MONT WRIGHT?

Quel contraste aussi avec les sentences imposées aux entreprises qui enfreignent les lois contre la pollution.

Enfin, on pourrait allonger cette liste à n'en plus finir. Une constatation s'impose. Ce gouvernement qui n'a jamais été l'image de la fermeté à l'égard des entreprises qui violent le Code du travail, qui violent les lois de la sécurité ou qui polluent, ce gouvernement a décidé de frapper de toutes ses forces sur le mouvement syndical.

Une faute grave

Il faut bien admettre que ce n'est pas la gravité de la faute qui est à l'origine de la sévérité, mais sa nature. Dans le régime actuel, il n'est pas grave de frauder le public, mais il est dangereux de vouloir changer la distribution des revenus entre les possédants et les salariés.

Le gouvernement de M. BOURASSA est un gouvernement particulièrement faible. Il est faible en hommes mais de plus, il s'est lancé à la poursuite de chimères et s'est ainsi placé à la merci de tous les establishments. Il compte essentiellement sur le grand capital pour réaliser (en partie) la relance de l'économie québécoise qu'il a promise (les 100,000 emplois pour 1971). De plus, il a contracté de grosses obligations financières. Pour financer les travaux de la baie James, il devra au bas mot emprunter \$4 milliards aux Etats-Unis.

Les pressions du patronat

Le gouvernement a besoin du patronat. C'est la seule force sur laquelle il peut encore s'appuyer. Le patronat le sait et il a exigé qu'on exerce la plus grande sévérité envers les syndicats car la force grandissante du syndicalisme québécois inquiète jusqu'au capitalisme américain (il ne faut pas se prendre pour d'autres, mais certains indices sérieux donnent à penser que les milieux financiers américains sont intervenus directement auprès du gouvernement Bourassa pour lui recommander la sévérité contre le front commun).

Le gouvernement n'a fait qu'obéir aux pressions de l'establishment. Et comme il est de plus en plus prisonnier de ce milieu, il continuera d'exercer sa sévérité à moins qu'il ne soit convaincu d'avoir affaibli le syndicalisme québécois.

Une leçon pour les syndiqués

Pour les syndiqués, la leçon devrait être claire: ils n'ont rien de bon à attendre de ce gouvernement car pour lui, le syndicalisme est une force qu'il faut mater. Ainsi le veut le patronat.

Il faut comprendre que l'emprisonnement de MM. PEPIN, LABERGE et CHARBONNEAU et les forces sentences imposées aux syndicats de la Fonction publique ne sont que les premières manifestations d'une politique de répression. Il faut s'attendre à d'autres gestes antisyndicaux (déjà le bill 89 s'en vient). Il faut se préparer à une dure lutte politique. C'est le gouvernement actuel qui l'a voulu.

billet

Des témoins muselés...

C'est en train de devenir une manie, dans les cours de justice québécoise: on ne veut pas entendre les témoins clés quand ceux-ci pourraient mettre dans l'eau chaude les entreprises ou les administrations municipales ou gouvernementales.

L'ancien hâbleur maladivement anti-syndical Alban Flamand vient de se faire littéralement déculotter par le ministre Jérôme Choquette pour n'avoir pas interrogé deux témoins clés lors de l'enquête du coroner sur la tragédie du Mont Wright qui a coûté la vie à sept travailleurs. Ces témoins sont des inspecteurs du ministère du Travail qui avaient formulé des critiques extrêmement sévères sur le mode de démantèlement de la plate-forme qui s'est effondrée au fond du silo en construction. De plus, comme par hasard, M. Flamand n'avait pas convoqué à l'enquête la CSN qui avait pourtant quelque chose à dire là-dessus, puisqu'elle est la centrale qui se

bat depuis le plus longtemps et avec le plus d'acharnement pour le respect des règles les plus élémentaires de la sécurité dans la construction. Du temps qu'il était éditorialiste, Me Flamand pouvait faire peu de cas des travailleurs et même les insulter à l'occasion, mais maintenant qu'il est dans la fonction publique, la décence la plus superficielle devrait lui commander d'aller au fond des enquêtes qu'il dirige, même si ce sont de chères entreprises capitalistes qu'il risque alors de blesser.

Il faut rappeler une autre circonstance où un témoin clé ne fut pas entendu: lors de l'incendie coûteux et mortel d'une rame de métro à la station Henri-Bourassa. Dans cette affaire, dans le cours d'une enquête journalistique, QUEBEC-PRESSE avait déniché, avant même les enquêteurs de la Commission Tellier, le témoin le mieux renseigné sur les défauts du métro de Montréal, ses déficiences,

ses erreurs de construction. Il s'agit de l'ingénieur Charles Morency qui s'est battu avec acharnement, lors de la construction du métro, pour y faire apporter des correctifs le rendant plus confortable et plus sécuritaire. Suite à nos pressions sur la commission Tellier, le témoin fut entendu, mais le commissaire Tellier l'entendit après la durée prévue dans son mandat, de sorte que le témoignage de cet expert ne fut pas sténographié, ni inclus dans le dossier de l'enquête. Toutefois, c'est avec surprise qu'on voit apparaître dans les conclusions du rapport Tellier des recommandations qui ne découlent d'aucun témoignage consigné au dossier. Elles viennent donc du témoignage Morency. Mais on ne saura jamais son contenu... sûrement fort critique de l'administration Drapeau-Saulnier. On en reparlera.

Gérald Godin

quoi de neuf?

par l'équipe

Les 29, 30, 31 mars et le premier avril, aura lieu le **Festival-Carrefour de l'Association Québécoise du Jeune Théâtre** pour la Rive-Sud Métropolitaine, à la polyvalente **André-Laurendeau**. Ce festival-carrefour s'adresse à toutes les troupes de théâtre amateur de cette région, ainsi qu'à tous les individus de cette même région qui s'intéressent au théâtre. On y présentera six pièces sélectionnées parmi les productions de l'année. Il y aura discussions sur chacune des productions, et des rencontres animées par des représentants du jeune théâtre professionnel. Pour tous renseignements: communiquer avec **Danièle Dupuy**, 627 rue Notre-Dame à Saint-Lambert, ou en téléphonant à 672-6154.

A compter de la semaine prochaine, **Québec-Press** publiera régulièrement un supplément écrit par l'équipe de l'Association Québécoise du Jeune Théâtre (AQJT). A la suite d'une entente entre Québec-Press et l'AQJT, c'est maintenant dans nos pages, huit fois par année, que vous

trouverez la revue **Jeune Théâtre**. Le premier numéro, qui devait paraître aujourd'hui, a été retardé d'une semaine à cause de problèmes d'ordre technique.

La CSN lance cette semaine une grande offensive dans le but d'amener le gouvernement à former une régie d'Etat québécoise pour l'assurance-automobile. Déjà en 1970, à la suite d'une campagne de la CSN et de la publication d'une brochure intitulée "Assurance-auto: pour une régie publique", Québec avait formé une commission d'enquête là-dessus. La commission doit rendre son rapport public au début de mai. On sait que l'assurance-auto a été étatisée en Saskatchewan et au Manitoba et qu'elle le sera bientôt en Colombie-britannique, grâce à trois gouvernements NPD.

Un groupe de femmes a manifesté mardi, le 20 mars, devant le Palais de justice de Montréal, à l'occasion de la reprise du procès du Dr

Henry Morgentaler accusé d'avoir pratiqué illégalement des avortements. La manifestation était organisée par le Front commun pour l'abrogation des lois fédérales sur l'avortement. "Au moment où aux Etats-Unis, souligne un communiqué du Front, les femmes en lutte pour le droit à l'avortement viennent de remporter une grande victoire, au Québec, la justice relance son combat d'arrière-garde contre les médecins progressistes comme le Dr Morgentaler". Pour renseignements: 270-5655.

L'Association pour la planification familiale de Montréal (APFM) tiendra son assemblée générale annuelle le 4 avril, à 20h. 15, à l'auditorium des laboratoires Merck Frosst, 17,111 route Transcanada. Le thème de la rencontre sera "Recherche d'une politique positive en planning familial". L'Association compte lancer bientôt une grande campagne de publicité en ouvrant notamment des kiosques d'information dans les centres d'achat. Pour renseignements: 844-3349.

POUR LE CONFORT AU FOYER
ESSAYEZ LA FORMULE

HUILE A CHAUFFAGE



256-5070

Une des meilleures nouvelles de la semaine: **quelque 300 chauffeurs d'autobus et de limousines de la compagnie Murray Hill** ainsi que les **mécaniciens ont maintenant un syndicat**. Ils sont officiellement représentés par la section locale 106 du Syndicat international des camionneurs (Teamsters-FTQ). Les négociations débuteront sous peu.

Jacques Rose, honorablement acquitté par un jury de 12 Québécois de l'enlèvement et du meurtre de Pierre Laporte, **reprendra sous peu son ancien boulot de mécanicien**. Il sera gérant et chef mécanicien du nouveau garage coopératif qui ouvrira ses portes en avril à Longueuil. Jacques Rose, diplômé de l'École des métiers de l'automobile et de l'Institut de technologie de Vaudeuil, a déjà travaillé pour un garage Volkswagen et au Canadien National comme mécanicien en locomotives Diesel durant trois ans et demi.

Pour renseignements: **André Ranallo (CSN): 842-3181.**

La Chambre de commerce de la province de Québec continue sa chasse aux sorcières!

Dans une lettre adressée aux dirigeants des grandes compagnies québécoises, en anglais seulement (évidemment!), le directeur du "membership committe" de la Chambre, M.R.E. Bernier, se permet une diatribe idéologique remarquable sur le mouvement ouvrier. Qu'on juge seulement par le début de cette lettre, que nous traduisons: "La situation sociale et économique au Québec, à l'heure actuelle, est insatisfaisante pour le moins. Les chefs syndicaux profitent de cette situation pour suggérer publiquement que nous adoptions un type de gouvernement socialiste. Quant on sait que le mouvement syndical, appuyé par quelque 500,000 cotisants, a un budget de plus de \$25 millions par année, on peut facilement voir qu'il est en position de force pour exercer une terrible pression sur l'opinion publique et les hommes politiques..."

Suit une invitation pressante à joindre la Chambre de Commerce pour barrer la route à ce dangereux pouvoir ouvrier...



JACQUES ROSE reprendra son ancien métier de mécanicien. photo Michel Elliott

On a officiellement fixé au 13, 14 et 15 avril prochain la tenue du grand colloque régional qui doit réunir, à Montréal, les groupes populaires et les syndicats de la CSN, de la FTQ et de la CEQ. D'ici là, des colloques ont lieu dans différents quartiers de la métropole. Le premier s'est tenu à Saint-Michel le 17 mars et trois autres auront lieu le samedi 31 mars, à compter de 9h., pour les groupes et syndicats de Saint-Henri-Petite Bourgogne (au 730 rue Laporte), Saint-Jacques-Centre Sud (1015 est Sainte-Catherine) et Hochelaga-Maisonneuve (1603 boulevard Pie-IX). Les colloques de Saint-Laurent et Pointe-aux-Trembles se tiendront le 7 avril.

Le vol du coeur du frère André Quand la fiction précède la réalité

Une semaine avant le casse vol du coeur du frère André, le magazine de bandes dessinées BD racontait ce vol sous le titre "C'est pas tout d'avoir un coeur". Les dessins de Michel Tassé imaginaient les péripéties du vol du coeur du frère Basile à l'Oratoire. BD a-t-il inspiré les auteurs du "vrai" vol? La direction du magazine nous a fait parvenir sa réaction. NDLR

Il y a des gens qui prennent bien trop à coeur la naissance de la bande dessinée québécoise.

Les artistes du groupe BD (Bandes dessinées), s'ils en-

tendent faire oeuvre de missionnaires dans ce domaine, n'espèrent cependant pas y apporter un sang nouveau en utilisant de vieilles reliques québécoises.

Dans sa dernière parution (mars 1973), le magazine BD publiait une bande dessinée de pure fiction, affreusement longue et surréaliste, mettant en vedette le coeur du frère Basile, subrepticement dérobé dans un certain oratoire, par des fiers-à-bras de la mafia... Il était même question de rançon!

La toute récente disparition, relatée dans les journaux de

fin de semaine, du coeur du frère André, hier encore pieusement exposé à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal, ne saurait être qu'une pure coïncidence. Et même une farce de mauvais goût.

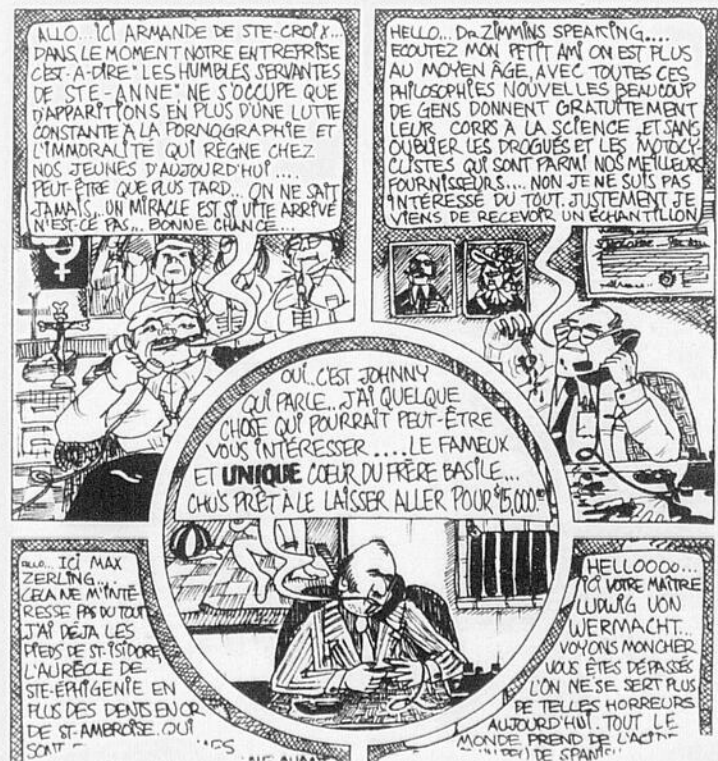
L'équipe du magazine BD entend, par cette déclaration publique, nier toute relation, de près ou de loin, avec cette affaire. Mieux, nous condamnons irrémédiablement les auteurs de ce crime insensé et enjoignons aux pouvoirs publics et religieux de faire toute la lumière sur cet enlèvement écoeurant. Nous trouvons scandaleux que des maniaques de la rançon utilisent de tels procédés et s'attaquent maintenant à des reliques.

Notre revue n'est pas un évangile à prendre au pied de la lettre. Et si par hasard il s'avérait que l'auteur de cet enlèvement crapuleux fait partie de nos cinquante-neuf abonnés, son abonnement sera immédiatement suspendu.

Plongés malgré nous au sein de cette histoire lamentable, nous avons estimé nécessaire de faire cette mise au point afin de dissiper tout malentendu. Nous avons toujours oeuvré dans la légalité et nous pensons que la culture ne peut se fonder sur des histoires de coeur.

Nous souhaiterions pouvoir continuer notre travail mensuel, dans la légalité et la fiction, sans que des individus basement corrompus et sans respect viennent saper notre moral et mêler le quotidien à nos affaires.

B.D.



UNE SEMAINE avant le crime...

Si on s'y mettait...

● ARTISANAT

Artisans du meuble québécois
Laines Paul Grenier Enrg.

● AUDIO-VISUEL

Ass. de documentation audio-visuelle
Productions Prisma
Richard Lefebvre audio-visuel

● AUTOMOBILE

Peugeot
Sigi Motors

● BOISSON

Molson

● COOP

Cooprix
Coop des déménagements 1er mai
Fédération des caisses d'économie
Fédération des caisses populaires de Québec
Fiducie du Québec

● HABITATION

B & A Construction Inc.
Domaine Bastien Inc.
Gérard Gazaille Construction Inc.
Sogecor Inc.

● LIVRES

BD
Bordas-Dunod
Cinéma Québec
Diffusion Québec
Editions Bellarmine
Editions de l'étincelle
Editions de l'Homme
Editions de l'Université d'Ottawa
Editions du Jour
Editions France-Québec

● RESTAURANTS

Editions Gallimard
Editions Martinsart
Editions Parti-Pris
Librairie Deom
Librairie Dussault
Librairie Gutenberg
Librairie Tranquille
Magazine OVO
Maison du livre
Revue Média
Revue Prêtres et Laïcs
Udel

● TABAC

Cigarettes Gallia
Export "A"

● VOYAGES

Adventure Tours
Agence de voyage CB
Agence de voyages Beau-Mont
Agence de voyages Olympia Express
Agence de voyages Pélican
Europ-Auto
Grandes Sélections Inc.
Mirabel Tours
Planet Air
Société culturelle Québec-URSS
Tourbec Inc.
Tourisme français
Total Voyages Enrg.
Voyages Traveleide

● DIVERS

Blue Bonnets
Calex (huile à chauffage)
Scribec

Confiants dans le bon jugement de nos lecteurs, nous publierons chaque semaine par périodes de trois mois, les noms des entreprises commerciales qui annoncent dans notre journal. Nous croyons qu'une telle initiative s'avèrera utile à nos lecteurs, à nos annonceurs ainsi qu'à Québec-Press.

Le MDPPQ

Nouvel appel...

A toujours besoin de votre aide.

Faites parvenir votre contribution à:

MDPPQ 1113, rue Saint-Denis, Montréal 129

Achetez les articles ci-dessous:

Drapeau des Patriotes 27x54; \$5.00
Drapeau des Patriotes 6x12; \$1.50
Tuques des Patriotes; \$3.00
Foulard des Patriotes; \$4.00

Livre des "Patriotes 1830-1839" \$3.00
Ed. Libération

Commande postale
(Frais 25c)
4122, rue du Parc Lafontaine

Le nouveau procès Jacques Rose débute le 2 avril pour une période d'environ 6 à 8 semaines

Les annonces classées

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: \$2.00.

Comptable avec expérience cherche emploi à temps plein ou à la pige, très bonnes références; aussi traducteur - pigiste. 334-3663.

À VENDRE

Laveuse automatique de marque Inglis "Royale", 15 ans, moteur reconditionné, 3 cycles, très propre, \$50 (à discuter), Tél.: jour: 381-9936, soir: 581-9050.

AMASO

Service de rencontres, 525 est, Sherbrooke
Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. phil., lic. es lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites. Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 288-2332.

RAPPORTS D'IMPOTS

"Rapports d'impôts complétés à votre domicile par Fern Leclaire. Propriétaires, particuliers. Bas prix. Ouvrage garanti. Disponible en tout temps. Cas par la malle acceptés. 384-7913".

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire au Parti ouvrier socialiste (SLP), C.P. 321 Montréal 101."

Hommes 18 ans et plus demandés, Région Montréal, pour se mettre au service de l'Évangile, de l'Église, dans Institut Séculier. Venez bâtir la paix avec nous. Ecrire curriculum vitae: Case postale 123, Pointe-Gatineau, Québec.

Russia 1917-1967 - A Socialist Analysis

Une brochure prouvant que la Russie n'est pas et n'a jamais été socialiste, que le socialisme était impossible dans la Russie de 1917, que la révolution bolchévique fut réellement une révolution capitaliste. Envoyer 25c au: PARTI SOCIALISTE DU CANADA, Case postale 237, Victoria C.B.

Jeune étudiant sérieux, éd. perm., désirerais partager logement dans est Mtl., dispose de très peu d'argent par semaine. App. jour avant 4 hres. Richard 524-4685.

Ne cherchez plus, voici des vibrateurs à \$0.55. Prothèses artificielles DeLuxe Erecto à \$1.50-\$2.74. Ben-Wa à \$3.50. Aide vaginal et rectal complet avec vibrateur à \$2.50. Prophylactiques nouveaux et de luxe à \$1.75 la douzaine et beaucoup d'autres aubaines. Achetez directement du manufacturier. Prix du catalogue: \$2.00 ALPHA-OMEGA AGENCY, P.O.B. 1382, SHERBROOKE, QUE.

la Revue de la Nouvelle Gauche Québécoise NOIR et ROUGE

Offre à prix spécial ces trois numéros pour \$2.00

- L'Éducation et le Québec
- Les Étudiants Québécois par Pierre Bédard et Claude Charron
- La Révolution Non Violente

ce numéro fut saisi par la police en Oct 70
Vous présenter ou faites parvenir votre \$2.00 à
Our Generation 3934 St Urbain Montréal 131

L'emprisonnement des "trois" DEVANT LES PRESSIONS DU MONDE ENTIER, BOURASSA ACCULÉ AU PIED DU MUR

par Michel Sabourin

Les jours qui viennent seront déterminants pour la libération de MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, toujours emprisonnés à Orsainville. Les protestations ne cessent de s'accumuler sur le bureau du premier ministre Bourassa. Le mouvement syndical est tout entier en éveil et fait surprenant, le Front commun des centrales renaît de ses cendres alors qu'il semblait K.O. pour un bon bout de temps. Fait encore plus inusité, l'ampleur de la protestation des organisations internationales des travailleurs. Habituellement assez modérées, ces organisations affichent aujourd'hui la révolte la plus totale face aux mesures de répression du gouvernement libéral envers le mouvement syndical.

Le réveil

Si cette sentence d'une année d'emprisonnement a pris tout le monde par surprise et que le mouvement d'opposition a été assez long à s'organiser, la situation a radicalement évolué depuis quelques jours. Les prises de position et les messages demandant la libération des trois ne cessent d'affluer sur le bureau du premier ministre, en provenance de partout.

Le Front commun renaît

Parallèlement à ce mouvement de sympathie, la résistance active se met à l'oeuvre. Un peu partout à travers le Québec, des groupes s'organisent pour obtenir la libération des leaders syndicaux. Le plus spectaculaire de ces mouvements est certes la résurgence du Front commun CSN-FTQ-CEQ. Il y a quelques jours à peine, le gouvernement Bourassa pouvait croire que l'union des travailleurs qué-

bécois, celle-là même qui avait été à la source du violent affrontement dans le secteur public, était définitivement morte, noyée dans la campagne que se sont livrée la CSN et la FTQ dans la construction. Même les chefs emprisonnés ne voulaient pas entendre parler de Front commun.

Encore là, depuis jeudi, la situation a radicalement changé. Le Front commun est refait. Il n'est certes pas solide. Les trois centrales avouent elles-mêmes que la décision a été difficile à prendre et surtout longue à mûrir. Mais comme le déclare un communiqué commun: "C'est sous la pression des militants syndicaux de la base que les trois centrales mettent sur pied un nouveau Front commun syndical dans le but d'obtenir la libération des chefs syndicaux".

Cette pression des militants n'a cessé de se manifester depuis quinze jours. Dans tous les syndicats, dans toutes les fédérations, tant à la CSN qu'à la FTQ, les syndiqués n'ont cessé de dénoncer l'emprisonnement des chefs et de réclamer une action énergique de leur centrale. Avec le résultat que, si le gouvernement Bourassa pouvait compter, il y a à quelque temps, sur la division du mouvement syndical, il doit aujourd'hui faire face à une nouvelle unité des forces.

L'attitude des chefs

Que fera le gouvernement Bourassa si la pression continue à monter? On sait que d'ici quelques jours, en vertu de la loi des institutions pénitentiaires, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, après trois mois de prison, seront éligibles à une libération conditionnelle pour vaquer à leurs occupations. Cette libération doit cependant être sanction-

née par le conseil exécutif. Voudra-t-il profiter de cette occasion pour éviter un nouvel affrontement avec le monde syndical? Les chefs syndicaux voudront-ils eux-mêmes d'une libération qui n'en serait pas une au sens où le gouvernement ne reconnaît pas l'abus fait en les emprisonnant, mais profiterait plutôt de technicalités légales pour les remettre en liberté?

Division au sein du cabinet

Chose certaine, le gouvernement Bourassa devra décider vite. Déjà, on parle dans certains milieux de la division du cabinet et du caucus des députés. Sans doute ne faut-il rien exagérer. Car il est certain que tant que le gouvernement pensera que l'emprisonnement des chefs syndicaux est une mesure populaire, vue comme normale dans la population, il ne bougera pas. Mais il n'est sûrement pas faux de penser que certains ministres et députés ne voient pas d'un très bon oeil l'emprisonnement des chefs. Et il y a Jean Cournoyer qui, dit-on, aurait grandement besoin de la présence des trois chefs pour régler plusieurs affaires "d'Etat".

Il n'est surtout pas faux de penser que la nouvelle ampleur prise par le mouvement de protestation contribuera à diviser le cabinet Bourassa.

La plupart des corps intermédiaires, sauf les chambres de commerce et le Conseil du patronat, ont fait connaître leurs positions. Mentionnons, entre autres, la position de la Ligue des droits de l'homme, qui demande dans une lettre ouverte au premier ministre: "Comment et jusqu'où peut-on châtier des individus pour une action exercée dans le cadre d'un mandat collectif?"

Dans le monde

Mais sans doute plus significatif est le mouvement de protestation qui s'élève maintenant dans le monde entier. L'une des plus importantes prises de position est certes celle de la Confédération mondiale du travail qui réclame, dans un télégramme adressé à Robert Bourassa, la libération immédiate des leaders syndicaux. La CMT, en plus de porter plainte auprès de l'Organisation internationale du travail, organisera partout sur les cinq continents des semaines de solidarité et des manifestations. On sait que par solidarité avec des travailleurs chiliens en grève, des syndiqués membres de la CMT ont déjà refusé de décharger des bateaux de cuivre en provenance de ce pays. La CMT a menacé de prendre pareille mesure avec les bateaux et avions canadiens. On s'attend d'autre part que le président de la CMT, M. Maurice Bouladoux, vienne au Québec se rendre compte de la situation et visiter les chefs emprisonnés. Rappelons enfin que la Confédération mondiale du travail compte plusieurs milliers de membres répartis sur les cinq continents.

Les organisations syndicales du Mexique, du Chili, de l'Équateur et de l'Argentine ont déjà fait parvenir des messages de solidarité aux trois centrales syndicales québécoises. Au Mexique, une manifestation réunissant plus de mille travailleurs a eu lieu devant l'ambassade canadienne. Chez nos voisins du sud, l'American Federation of Teachers, qui groupe 300,000 membres, s'est déclarée "scandalisée par l'imposition de telles sentences à des syndiqués". Au Canada, le Congrès du travail du Canada, qui groupe près de deux millions de membres, s'est aussi prononcé contre l'emprisonnement des chefs syndicaux.

En Europe, les organisations suivantes ont toutes demandé au premier ministre Bourassa la libération des "trois" ou exprimé leur indignation: la Confédération française démocratique du travail (CFDT), un million de membres; la Confédération générale du Travail, un million de membres; la Fédération de l'éducation nationale (France), 550,000 membres; l'Association des enseignants de la république fédérale allemande, la Conférence latino-américaine du travail (plusieurs millions de membres) et nous en passons.

Soulignons, enfin, cette initiative d'une cinquantaine de permanents de la CSN qui offrent de remplacer à tour de rôle leur chef à Orsainville de façon à ce que M. Pepin soit libéré et que le mouvement syndical "respecte" quand même la sentence.

Service spécial du printemps

par SIGI MOTORS Ltd

Responsable de l'entretien des autos du Champion des Rallys du Québec, 1971 et 1972, Kuno Wittmer.

Inspection générale \$30.00

4 bougies	\$ 5.00
1 set pointe d'allumage	\$ 2.50
1 condensateur	\$ 2.40
1 filtreur à l'huile	\$ 4.20
1 filtreur à air	\$ 4.00
4 pintes d'huile	\$ 4.40

POUR UN SERVICE

"À LA CHAMPION"

demandez **ANDREAS**

Total \$52.50 taxe

Pour L'ACHAT d'une AUTO demandez KUNO

Peugeot

et



Montréal
1124, Bleury 861-7888

37, boul. Ste-Rose
Ste-Rose

Les automobiles du Vietnam

N'ayant plus de contact avec le Canada et le Québec que par les journaux français, la source des nouvelles est forcément assez réduite. Une déclaration a cependant fait depuis quelques jours son tour de piste de la presse internationale, celle du sénateur américain Vance Hartke.

Il aurait déclaré sur les ondes de Radio-Canada, le 8 mars, que le pacte canado-américain de l'automobile avait été une aide économique déguisée consentie au Canada pour l'inciter à participer à la guerre du Vietnam.

L'énormité

C'est toujours la même chose avec les déclarations de politiciens. Si elles sont sensées et raisonnables, leur écho ne portera pas très loin. Si elles sont romantiques, échevelées ou tonitruantes, la pénétration est déjà meilleure. Mais s'il s'agit d'énormités, d'affirmations surprenantes par leur stupidité sur des sujets très graves, alors c'est la gloire. Tous les journaux s'en emparent.

On est en face d'un phénomène de cet ordre. Alors que les Etats-Unis veulent réviser le pacte de l'automobile, on ne peut pas laisser passer de telles bourdes.

Le pacte de l'automobile concerne surtout l'Ontario, dira-t-on. Bien sûr. Mais le Québec a un double intérêt dans ce pacte. D'une part l'usine de General Motors à Sainte-Thérèse, ce qui n'est déjà pas négligeable et, d'autre part, les exportations d'autoneiges. Cela suffit pour qu'on s'intéresse de très près à ce qu'Ottawa et Washington négocient.

Pour cela, il faut d'abord retracer à grands traits la façon dont le pacte est apparu et l'impact qu'il a eu. En simplifiant un peu inévitablement.

A l'ombre de la douane

L'industrie de l'automobile s'est développée au Canada derrière des droits de douane assez élevés. Les grands producteurs américains avaient donc intérêt à ouvrir des succursales de fabrication à l'abri de la barrière.

Ces succursales fabriquaient presque tous les modèles courants. Le marché canadien étant petit, les coûts de production étaient bien plus élevés qu'aux Etats-Unis en dépit de salaires qui étaient jusqu'à 30 pour



Parizeau en liberté

cent inférieurs aux salaires américains.

Donc le Canada n'exportait pas ou peu (le peu s'appliquant à certains pays du Commonwealth).

Au contraire, il importait des quantités énormes de pièces, et surtout de ces pièces compliquées qu'il n'aurait pas été rentable de produire (moteurs, différentiels, etc...).

Le déficit canadien du commerce des automobiles et des pièces avec les Etats-Unis va finir par atteindre 800 millions de dollars.

En 1962, éclate une sérieuse crise de la balance des paiements au Canada (chacun son tour). Les entrées de capitaux ne contrebalancent plus le déficit commercial, les sorties d'intérêts et de dividendes, etc...

On va chercher à réduire certains déficits vraiment trop prononcés. Celui du commerce de l'automobile est le plus voyant.

Des trucs au pacte

Pendant deux ans, le gouvernement canadien va essayer d'inciter les producteurs d'automobiles à exporter des pièces fabriquées au Canada. Les "trucs" trouvés pour inciter les compagnies reviennent, en pratique, à une espèce de subvention à l'exportation. Les Etats-Unis grognent et menacent de lever des droits anti-dumping.

Il faut trouver autre chose.

C'est alors que le Canada va suggérer aux compagnies et au gouvernement américain l'établissement du libre-échange sur les véhicules-moteur et les pièces à l'intérieur de toute l'Amérique du Nord.

Pas n'importe quel genre de libre-échange. On se souvenait encore du libre-échange parfait qu'on avait établi depuis la guerre pour le commerce de la machinerie agricole. Beaucoup d'usines au Canada avaient fermé et avaient été remplacées par des usines établies aux Etats-Unis entre Détroit et Chicago. Plus proches du marché et plus proches des usines de moteurs.

Cette fois-ci le gouver-

nement canadien veut éviter de se faire prendre. C'est pour cela que s'explique l'accord apparemment très déséquilibré qui sera finalement signé en 1965.

La ceinture et les bretelles

Tout ce que les Américains demandent pour supprimer leurs droits de douane sur tous les véhicules et les pièces importées du Canada, c'est que 50% de leur contenu soit d'origine nord-américaine. Pour éviter, bien sûr, que les Européens fassent du simple montage au Canada, puis livrent leurs voitures vers le Sud, sans obstacle.

Les conditions posées par le Canada ressemblent aux clauses d'une police d'assurance-vie; à première vue il n'y a rien à y comprendre. C'est obscur, enchevêtré et hermétique. On s'est protégé de partout: pour être bien certain que le pantalon glissera pas, on va lui appliquer une ceinture et des bretelles.

En gros, les clauses prévoient d'abord que seuls les fabricants de véhicules pourront importer des Etats-Unis sans payer de droits de douane. Les détaillants, les particuliers continueront de payer les mêmes droits qu'avant, si le cœur leur dit d'importer eux-mêmes.

Puis, les clauses fixent aux compagnies des objectifs minimaux de production. Ils sont nombreux et compliqués. Il suffit de dire que non seulement ils prévoient une augmentation de la production totale mais assurent qu'aucune des quatre compagnies majeures ne concentrerait sa production canadienne dans des pièces seulement. Les clauses protègent la fabrication de véhicules complets.

Une réaction foudroyante

La réaction des quatre grandes compagnies va être foudroyante.

Des usines qui avaient été aménagées pour produire des séries courtes de plusieurs modèles sont vidées de leur outillage.

On remonte les usines avec du nouvel outillage qui permettra de spécialiser chaque établissement dans un (ou deux) modèle qui sera ensuite vendu dans de très larges zones de l'Amérique du Nord.

Le financement de cet énorme vague de rééquipement ne posera aucun problème, puisque les compagnies vont maintenir une forte différence entre le prix de vente des voitures au Canada et aux Etats-Unis. Elles peuvent bien le faire puisque seules elles peuvent importer en franchise tous les modèles qui ne seront plus fabriqués au Canada et que, pour ce qui a trait aux modèles qu'elles y fabriquent, un citoyen canadien ne peut aller s'approvisionner outre-frontière.

Les syndicats de leur côté ne vont plus accepter d'être moins bien payés que leur confrères américains. Puisqu'il n'y a plus qu'un marché nord-américain, puisque les usines canadiennes sont aussi efficaces, plus modernes qu'aux Etats-Unis, ils vont demander la parité et s'en approcher très vite. Sur le plan des salaires proprement dit, c'est maintenant à peu près réalisé.

Les compagnies continuent de soutenir qu'elles doivent garder une différence de prix entre les deux pays pour tenir compte du fait que le caoutchouc, le verre, les textiles coûtent plus cher au Canada.

Peut-être. Néanmoins, même si l'on doit reconnaître que la différence de prix a fortement baissé depuis sept ans, on continue de se demander si elle n'est pas encore trop élevée.

En tout cas, le gouvernement canadien garde une solide épée de Damoclès sur la tête des compagnies. Le jour où il voudra faire disparaître la différence de prix, il lui suffira de supprimer les droits de douane applicables aux marchands et aux particuliers.

Le commerce extérieur

Sur le plan des échanges commerciaux entre

les deux pays, l'effet du pacte a été extraordinaire. D'environ 300 millions qu'étaient les exportations canadiennes de véhicules et de pièces en 1965, elles sont passées en 1971 à plus de quatre milliards. Près du quart des exportations canadiennes sont maintenant constituées d'automobiles et de pièces.

Près de la moitié de l'augmentation de toutes les exportations canadiennes depuis 1965 vient de ce seul poste.

L'emploi dans l'industrie canadienne de l'automobile a beaucoup augmenté. Bien sûr, la majeure partie de l'impact de cette énorme vague s'est fait sentir en Ontario.

Bien sûr aussi, les importations ont beaucoup augmenté, cependant, alors que le déficit canadien avec les Etats-Unis qui était de 800 millions en 1965 avait été remplacé

en 1971 par un surplus de 200.

Un milliard de dollars de changement dans un seul poste de la balance des paiements, c'est énorme pour un pays comme le Canada. C'est très gros même pour les Etats-Unis.

Qui a l'impression de s'être fait rouler? Qui passe par une sérieuse crise de la balance des paiements? Qui voudraient reprendre les clauses du pacte?

Il n'y a pas l'ombre d'une guerre du Vietnam dans tout cela. Il y a plutôt la preuve qu'à l'ombre des géants le petit astucieux peut parfois se débrouiller pas trop mal. A la condition de savoir négocier.

On a d'ailleurs peut-être trop bien négocié. Si le résultat était moins brillant, le sénateur Hartke ne pourrait pas s'en servir pour amener l'opinion... C'est tout de même dangereux, la démagogie.

Dîner-conférence

Monsieur Gabriel Loubier, chef du Parti de l'Union nationale du Québec, conférencier invité au premier congrès de la

Fédération des associations italiennes du Québec

le 8 avril à 12 heures 30 à

Hôtel Sheraton-Mont-Royal
Salle Champlain

Pour obtenir des renseignements: 273-3110

POUR MIEUX LUTTER

IL FAUT S'ÉQUIPER!

DEVENEZ MEMBRE

DU CENTRE DE

FORMATION POPULAIRE

Je désire devenir membre du C.F.P.

Je désire obtenir plus d'information sur le C.F.P.

Je désire recevoir le catalogue des publications du C.F.P.

adresser vos envois à



CENTRE DE FORMATION POPULAIRE

1750 rue St-Denis
2ième étage Montréal 129
tél.: 842-2548

Le MDPPQ

Nouvel appel...

A toujours besoin de votre aide.

Faites parvenir votre contribution à:

MDPPQ 1113, rue Saint-Denis, Montréal 129

Achetez les articles ci-dessous:

Drapeau des Patriotes 27x54: \$5.00
Drapeau des Patriotes 6x12: \$1.50
Tuques des Patriotes: \$3.00
Foulard des Patriotes: \$4.00
Livre des "Patriotes 1830-1839": \$3.00
Ed. Libération

Commande postale
(Frais 25c)
4122, rue du Parc Lafontaine

Le nouveau procès Jacques Rose débute le 2 avril pour une période d'environ 6 à 8 semaines

Les annonces classées

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: \$2.00.

Comptable avec expérience cherche emploi à temps plein ou à la pige, très bonnes références; aussi traducteur - pigiste. 334-3663.

À VENDRE

Laveuse automatique de marque Inglis "Royale", 15 ans, moteur reconditionné, 3 cycles, très propre, \$50 (à discuter). Tél.: jour: 381-9936, soir: 581-9050.

AMASO

Service de rencontres, 525 est, Sherbrooke
Marthe Gaudette, b.o., b. ped., b. phil., lic. es lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites. Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 288-2332.

RAPPORTS D'IMPOTS

"Rapports d'impôts complétés à votre domicile par Fern Leclaire. Propriétaires, particuliers. Bas prix. Ouvrage garanti. Disponible en tout temps. Cas par la malle acceptés. 384-7913".

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire au Parti ouvrier socialiste (SLP), C.P. 321 Montréal 101."

Hommes 18 ans et plus demandés, Région Montréal, pour se mettre au service de l'Evangile, de l'Eglise, dans Institut Séculier. Venez bâtir la paix avec nous. Ecrire curriculum vitae: Case postale 123, Pointe-Gatineau, Québec.

Russia 1917-1967 - A Socialist Analysis

Une brochure prouvant que la Russie n'est pas et n'a jamais été socialiste, que le socialisme était impossible dans la Russie de 1917, que la révolution bolchévique fut réellement une révolution capitaliste. Envoyer 25c au: PARTI SOCIALISTE DU CANADA, Case postale 237, Victoria C.B.

Jeune étudiant sérieux, éd. perm., désirerais partager logement dans est Mtl., dispose de très peu d'argent par semaine. App. jour avant 4 hres. Richard 524-4685.

Ne cherchez plus, voici des vibrateurs à \$0.55. Prothèses artificielles DeLuxe Erecto à \$1.50-\$2.74. Ben-Wa à \$3.50. Aide vaginal et rectal complet avec vibreur à \$2.50. Prophylactiques nouveaux et de luxe à \$1.75 la douzaine et beaucoup d'autres aubaines. Achetez directement du manufacturier. Prix du catalogue: \$2.00 ALPHA-OMEGA AGENCY, P.O.B. 1382, SHERBROOKE, QUE.

la Revue de la Nouvelle Gauche Québécoise NOIR et ROUGE

Offre à prix spécial ces trois numéros pour \$2.00

- L'Éducation et le Québec
- Les Étudiants Québécois par Pierre Bédard et Claude Charron
- La Révolution Non Violente

ce numéro fut saisi par la police en Oct 70
Vous présenter ou faites parvenir votre \$2.00 à
Our Generation 3934 St Urbain Montréal 131

L'emprisonnement des "trois" DEVANT LES PRESSIONS DU MONDE ENTIER, BOURASSA ACCULÉ AU PIED DU MUR

par Michel Sabourin

Les jours qui viennent seront déterminants pour la libération de MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, toujours emprisonnés à Orsainville. Les protestations ne cessent de s'accumuler sur le bureau du premier ministre Bourassa. Le mouvement syndical est tout entier en éveil et fait surprenant, le Front commun des centrales renaît de ses cendres alors qu'il semblait K.O. pour un bon bout de temps. Fait encore plus inusité, l'ampleur de la protestation des organisations internationales des travailleurs. Habituellement assez modérées, ces organisations affichent aujourd'hui la révolte la plus totale face aux mesures de répression du gouvernement libéral envers le mouvement syndical.

Le réveil

Si cette sentence d'une année d'emprisonnement a pris tout le monde par surprise et que le mouvement d'opposition a été assez long à s'organiser, la situation a radicalement évolué depuis quelques jours. Les prises de position et les messages demandant la libération des trois ne cessent d'affluer sur le bureau du premier ministre, en provenance de partout.

Le Front commun renaît

Parallèlement à ce mouvement de sympathie, la résistance active se met à l'oeuvre. Un peu partout à travers le Québec, des groupes s'organisent pour obtenir la libération des leaders syndicaux. Le plus spectaculaire de ces mouvements est certes la résurgence du Front commun CSN-FTQ-CEQ. Il y a quelques jours à peine, le gouvernement Bourassa pouvait croire que l'union des travailleurs qué-

bécois, celle-là même qui avait été à la source du violent affrontement dans le secteur public, était définitivement morte, noyée dans la campagne que se sont livrée la CSN et la FTQ dans la construction. Même les chefs emprisonnés ne voulaient pas entendre parler de Front commun.

Encore là, depuis jeudi, la situation a radicalement changé. Le Front commun est refait. Il n'est certes pas solide. Les trois centrales avouent elles-mêmes que la décision a été difficile à prendre et surtout longue à mûrir. Mais comme le déclare un communiqué commun: "C'est sous la pression des militants syndicaux de la base que les trois centrales mettent sur pied un nouveau Front commun syndical dans le but d'obtenir la libération des chefs syndicaux".

Cette pression des militants n'a cessé de se manifester depuis quinze jours. Dans tous les syndicats, dans toutes les fédérations, tant à la CSN qu'à la FTQ, les syndiqués n'ont cessé de dénoncer l'emprisonnement des chefs et de réclamer une action énergique de leur centrale. Avec le résultat que, si le gouvernement Bourassa pouvait compter, il y a quelque temps, sur la division du mouvement syndical, il doit aujourd'hui faire face à une nouvelle unité des forces.

L'attitude des chefs

Que fera le gouvernement Bourassa si la pression continue à monter? On sait que d'ici quelques jours, en vertu de la loi des institutions pénales, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, après trois mois de prison, seront éligibles à une libération conditionnelle pour vaquer à leurs occupations. Cette libération doit cependant être sanction-

née par le conseil exécutif. Voudra-t-il profiter de cette occasion pour éviter un nouvel affrontement avec le monde syndical? Les chefs syndicaux voudront-ils eux-mêmes d'une libération qui n'en serait pas une au sens où le gouvernement ne reconnaît pas l'abus fait en les emprisonnant, mais profiterait plutôt de technicalités légales pour les remettre en liberté?

Division au sein du cabinet

Chose certaine, le gouvernement Bourassa devra décider vite. Déjà, on parle dans certains milieux de la division du cabinet et du caucus des députés. Sans doute ne faut-il rien exagérer. Car il est certain que tant que le gouvernement pensera que l'emprisonnement des chefs syndicaux est une mesure populaire, vue comme normale dans la population, il ne bougera pas. Mais il n'est sûrement pas faux de penser que certains ministres et députés ne voient pas d'un très bon oeil l'emprisonnement des chefs. Et il y a Jean Cournoyer qui, dit-on, aurait grandement besoin de la présence des trois chefs pour régler plusieurs affaires "d'Etat"...

Il n'est surtout pas faux de penser que la nouvelle ampleur prise par le mouvement de protestation contribuera à diviser le cabinet Bourassa.

La plupart des corps intermédiaires, sauf les chambres de commerce et le Conseil du patronat, ont fait connaître leurs positions. Mentionnons, entre autres, la position de la Ligue des droits de l'homme, qui demande dans une lettre ouverte au premier ministre: "Comment et jusqu'où peut-on châtier des individus pour une action exercée dans le cadre d'un mandat collectif?"

Dans le monde

Mais sans doute plus significatif est le mouvement de protestation qui s'élève maintenant dans le monde entier. L'une des plus importantes prises de position est certes celle de la Confédération mondiale du travail qui réclame, dans un télégramme adressé à Robert Bourassa, la libération immédiate des leaders syndicaux. La CMT, en plus de porter plainte auprès de l'Organisation internationale du travail, organisera partout sur les cinq continents des semaines de solidarité et des manifestations. On sait que par solidarité avec des travailleurs chiliens en grève, des syndiqués membres de la CMT ont déjà refusé de décharger des bateaux de cuivre en provenance de ce pays. La CMT a menacé de prendre pareille mesure avec les bateaux et avions canadiens. On s'attend d'autre part que le président de la CMT, M. Maurice Bouladoux, vienne au Québec se rendre compte de la situation et visiter les chefs emprisonnés. Rappelons enfin que la Confédération mondiale du travail compte plusieurs milliers de membres répartis sur les cinq continents.

Les organisations syndicales du Mexique, du Chili, de l'Équateur et de l'Argentine ont déjà fait parvenir des messages de solidarité aux trois centrales syndicales québécoises. Au Mexique, une manifestation réunissant plus de mille travailleurs a eu lieu devant l'ambassade canadienne. Chez nos voisins du sud, l'American Federation of Teachers, qui groupe 300,000 membres, s'est déclarée "scandalisée par l'imposition de telles sentences à des syndiqués". Au Canada, le Congrès du travail du Canada, qui groupe près de deux millions de membres, s'est aussi prononcé contre l'emprisonnement des chefs syndicaux.

En Europe, les organisations suivantes ont toutes demandé au premier ministre Bourassa la libération des "trois" ou exprimé leur indignation: la Confédération française démocratique du travail (CFDT), un million de membres; la Confédération générale du Travail, un million de membres; la Fédération de l'éducation nationale (France), 550,000 membres; l'Association des enseignants de la république fédérale allemande, la Conférence latino-américaine du travail (plusieurs millions de membres) et nous en passons.

Soulignons, enfin, cette initiative d'une cinquantaine de permanents de la CSN qui offrent de remplacer à tour de rôle leur chef à Orsainville de façon à ce que M. Pepin soit libéré et que le mouvement syndical "respecte" quand même la sentence.

Service spécial du printemps

par SIGI MOTORS Ltd

Responsable de l'entretien des autos du Champion des Rallies du Québec, 1971 et 1972, Kuno Wittmer.

Inspection générale \$30.00

4 bougies	\$ 5.00
1 set pointe d'allumage	\$ 2.50
1 condensateur	\$ 2.40
1 filtreur à l'huile	\$ 4.20
1 filtreur à air	\$ 4.00
4 pintes d'huile	\$ 4.40

Total \$52.50 taxe

Pour L'ACHAT d'une AUTO demandez KUNO

Peugeot

et



Montréal
1124, Bleury 861-7888

37, boul. Ste-Rose
Ste-Rose

Les automobiles du Vietnam

N'ayant plus de contact avec le Canada et le Québec que par les journaux français, la source des nouvelles est forcément assez réduite. Une déclaration a cependant fait depuis quelques jours son tour de piste de la presse internationale, celle du sénateur américain Vance Hartke.

Il aurait déclaré sur les ondes de Radio-Canada, le 8 mars, que le pacte canado-américain de l'automobile avait été une aide économique déguisée consentie au Canada pour l'inciter à participer à la guerre du Vietnam.

L'énormité

C'est toujours la même chose avec les déclarations de politiciens. Si elles sont sensées et raisonnables, leur écho ne portera pas très loin. Si elles sont romantiques, échevelées ou tonitruantes, la pénétration est déjà meilleure. Mais s'il s'agit d'énormités, d'affirmations surprenantes par leur stupidité sur des sujets très graves, alors c'est la gloire. Tous les journaux s'en emparent.

On est en face d'un phénomène de cet ordre. Alors que les Etats-Unis veulent réviser le pacte de l'automobile, on ne peut pas laisser passer de telles bourdes.

Le pacte de l'automobile concerne surtout l'Ontario, dira-t-on. Bien sûr. Mais le Québec a un double intérêt dans ce pacte. D'une part l'usine de General Motors à Sainte-Thérèse, ce qui n'est déjà pas négligeable et, d'autre part, les exportations d'autoneiges. Cela suffit pour qu'on s'intéresse de très près à ce qu'Ottawa et Washington négocient.

Pour cela, il faut d'abord retracer à grands traits la façon dont le pacte est apparu et l'impact qu'il a eu. En simplifiant un peu inévitablement.

A l'ombre de la douane

L'industrie de l'automobile s'est développée au Canada derrière des droits de douane assez élevés. Les grands producteurs américains avaient donc intérêt à ouvrir des succursales de fabrication à l'abri de la barrière.

Ces succursales fabriquaient presque tous les modèles courants. Le marché canadien étant petit, les coûts de production étaient bien plus élevés qu'aux Etats-Unis en dépit de salaires qui étaient jusqu'à 30 pour



Parizeau en liberté

cent inférieurs aux salaires américains.

Donc le Canada n'exportait pas ou peu (le peu s'appliquant à certains pays du Commonwealth).

Au contraire, il importait des quantités énormes de pièces, et surtout de ces pièces compliquées qu'il n'aurait pas été rentable de produire (moteurs, différentiels, etc...).

Le déficit canadien du commerce des automobiles et des pièces avec les Etats-Unis va finir par atteindre 800 millions de dollars.

En 1962, éclate une sérieuse crise de la balance des paiements au Canada (chacun son tour). Les entrées de capitaux ne contrebalancent plus le déficit commercial, les sorties d'intérêts et de dividendes, etc...

On va chercher à réduire certains déficits vraiment trop prononcés. Celui du commerce de l'automobile est le plus voyant.

Des trucs au pacte

Pendant deux ans, le gouvernement canadien va essayer d'inciter les producteurs d'automobiles à exporter des pièces fabriquées au Canada. Les "trucs" trouvés pour inciter les compagnies reviennent, en pratique, à une espèce de subvention à l'exportation. Les Etats-Unis grognent et menacent de lever des droits anti-dumping.

Il faut trouver autre chose.

C'est alors que le Canada va suggérer aux compagnies et au gouvernement américain l'établissement du libre-échange sur les véhicules-moteur et les pièces à l'intérieur de toute l'Amérique du Nord.

Pas n'importe quel genre de libre-échange. On se souvenait encore du libre-échange parfait qu'on avait établi depuis la guerre pour le commerce de la machinerie agricole. Beaucoup d'usines au Canada avaient fermé et avaient été remplacées par des usines établies aux Etats-Unis entre Détroit et Chicago. Plus proches du marché et plus proches des usines de moteurs.

Cette fois-ci le gouver-

nement canadien veut éviter de se faire prendre. C'est pour cela que s'explique l'accord apparemment très déséquilibré qui sera finalement signé en 1965.

La ceinture et les bretelles

Tout ce que les Américains demandent pour supprimer leurs droits de douane sur tous les véhicules et les pièces importées du Canada, c'est que 50% de leur contenu soit d'origine nord-américaine. Pour éviter, bien sûr, que les Européens fassent du simple montage au Canada, puis livrent leurs voitures vers le Sud, sans obstacle.

Les conditions posées par le Canada ressemblent aux clauses d'une police d'assurance-vie; à première vue il n'y a rien à y comprendre. C'est obscur, enchevêtré et hermétique. On s'est protégé de partout: pour être bien certain que le pantalon glissera pas, on va lui appliquer une ceinture et des bretelles.

En gros, les clauses prévoient d'abord que seuls les fabricants de véhicules pourront importer des Etats-Unis sans payer de droits de douane. Les détaillants, les particuliers continueront de payer les mêmes droits qu'avant, si le cœur leur dit d'importer eux-mêmes.

Puis, les clauses fixent aux compagnies des objectifs minimaux de production. Ils sont nombreux et compliqués. Il suffit de dire que non seulement ils prévoient une augmentation de la production totale mais assurent qu'aucune des quatre compagnies majeures ne concentrerait sa production canadienne dans des pièces seulement. Les clauses protègent la fabrication de véhicules complets.

Une réaction foudroyante

La réaction des quatre grandes compagnies va être foudroyante.

Des usines qui avaient été aménagées pour produire des séries courtes de plusieurs modèles sont vidées de leur outillage. On remonte les usines avec du nouvel outillage qui permettra de spécialiser chaque établissement dans un (ou deux) modèle qui sera ensuite vendu dans de très larges zones de l'Amérique du Nord.

Le financement de cet énorme vague de rééquipement ne posera aucun problème, puisque les compagnies vont maintenir une forte différence entre le prix de vente des voitures au Canada et aux Etats-Unis. Elles peuvent bien le faire puisque seules elles peuvent importer en franchise tous les modèles qui ne seront plus fabriqués au Canada et que, pour ce qui a trait aux modèles qu'elles y fabriquent, un citoyen canadien ne peut aller s'approvisionner outre-frontière.

Les syndicats de leur côté ne vont plus accepter d'être moins bien payés que leur confrères américains. Puisqu'il n'y a plus qu'un marché nord-américain, puisque les usines canadiennes sont aussi efficaces, plus modernes qu'aux Etats-Unis, ils vont demander la parité et s'en approcher très vite. Sur le plan des salaires proprement dit, c'est maintenant à peu près réalisé.

Les compagnies continuent de soutenir qu'elles doivent garder une différence de prix entre les deux pays pour tenir compte du fait que le caoutchouc, le verre, les textiles coûtent plus cher au Canada.

Peut-être. Néanmoins, même si l'on doit reconnaître que la différence de prix a fortement baissé depuis sept ans, on continue de se demander si elle n'est pas encore trop élevée.

En tout cas, le gouvernement canadien garde une solide épée de Damocles sur la tête des compagnies. Le jour où il voudra faire disparaître la différence de prix, il lui suffira de supprimer les droits de douane applicables aux marchands et aux particuliers.

Le commerce extérieur

Sur le plan des échanges commerciaux entre

les deux pays, l'effet du pacte a été extraordinaire. D'environ 300 millions qu'étaient les exportations canadiennes de véhicules et de pièces en 1965, elles sont passées en 1971 à plus de quatre milliards. Près du quart des exportations canadiennes sont maintenant constituées d'automobiles et de pièces.

Près de la moitié de l'augmentation de toutes les exportations canadiennes depuis 1965 vient de ce seul poste.

L'emploi dans l'industrie canadienne de l'automobile a beaucoup augmenté. Bien sûr, la majeure partie de l'impact de cette énorme vague s'est fait sentir en Ontario.

Bien sûr aussi, les importations ont beaucoup augmenté, cependant, alors que le déficit canadien avec les Etats-Unis qui était de 800 millions en 1965 avait été remplacé

en 1971 par un surplus de 200.

Un milliard de dollars de changement dans un seul poste de la balance des paiements, c'est énorme pour un pays comme le Canada. C'est très gros même pour les Etats-Unis.

Qui a l'impression de s'être fait rouler? Qui passe par une sérieuse crise de la balance des paiements? Qui voudraient reprendre les clauses du pacte?

Il n'y a pas l'ombre d'une guerre du Vietnam dans tout cela. Il y a plutôt la preuve qu'à l'ombre des géants le petit astucieux peut parfois se débrouiller pas trop mal. A la condition de savoir négocier.

On a d'ailleurs peut-être trop bien négocié. Si le résultat était moins brillant, le sénateur Hartke ne pourrait pas s'en servir pour amener l'opinion... C'est tout de même dangereux, la démagogie.

Dîner-conférence

Monsieur Gabriel Loubier, chef du Parti de l'Union nationale du Québec, conférencier invité au premier congrès de la

Fédération des associations italiennes du Québec

le 8 avril à 12 heures 30 à

Hôtel Sheraton-Mont-Royal
Salle Champlain

Pour obtenir des renseignements: 273-3110

POUR MIEUX LUTTER IL FAUT S'ÉQUIPER! DEVENEZ MEMBRE DU CENTRE DE FORMATION POPULAIRE

- Je désire devenir membre du C.F.P.
- Je désire obtenir plus d'information sur le C.F.P.
- Je désire recevoir le catalogue des publications du C.F.P.

adresser vos envois à



CENTRE DE FORMATION POPULAIRE

1750 rue St-Denis
2ième étage Montréal 129
tél.: 842-2548

Ça n'existe pas des ouvriers qui doivent utiliser l'anglais comme langue de travail au Québec

par Louise Tassé

"C'est de la mythologie que de dire qu'on travaille en anglais au Québec! J'ai visité dix industries à travers le Québec dont la GM, et j'ai constaté qu'il n'y avait pas un ouvrier, dans ces industries, qui était obligé de travailler en anglais. Ca n'existe pas au Québec des ouvriers qui doivent utiliser l'anglais comme langue de travail! Ils doivent seulement parler anglais lorsqu'ils communiquent avec leurs supérieurs et utiliser des termes anglais pour faire leur travail, mais les relations de travail sont en français. Les ouvriers em-

ploient le français à 90% dans les entreprises où ils travaillent. Il est vrai, cependant, que leurs formulaires et leurs documents de travail sont en anglais."

Le témoignage des travailleurs

C'est M. Jean-Denis Gendron, président de la commission Gendron, qui commente ainsi les témoignages que faisaient récemment à Québec-Press cinq travailleurs employés à la compagnie General Motors, à la United Aircraft, à la Northern Electric et à la Bell Canada. Ceux-ci disaient, entre autres, qu'ils étaient tellement assimilés que c'était



JEAN-DENIS GENDRON. Les ouvriers de langue française ne travaillent pas en anglais mais doivent utiliser des termes anglais pour faire leur travail... photo Michel Elliott

plus facile pour eux de parler en anglais au travail. Le travailleur de la Bell Canada déclarait que la compagnie n'avait même pas besoin d'être coercitive pour imposer l'anglais puisque les employés étaient obligés d'être bilingues pour avoir une bonne situation au sein de cette entreprise. Le travailleur de la Northern Electric, d'autre part, affirmait que le rapport Gendron était une épaisseur de technicités qui n'apportaient rien de précis alors que la langue française avait besoin d'être sauvée dès maintenant.

Selon ces travailleurs, il fallait d'abord retirer le bill 63 pour faire du

français la langue de travail. La situation actuelle qu'il décrivait se résumait en ces termes: pas d'anglais, pas d'avancement.

Les doutes du commissaire

M. Gendron doute tout d'abord que ces travailleurs aient pris connaissance des recommandations du rapport Gendron dans *Le Devoir*. Effectivement, ceux-ci nous avaient dit qu'en général on ne lisait pas ce journal dans leur milieu de travail mais qu'ils en avaient entendu parler — certains d'entre eux l'avaient lu — et qu'ils étaient suffisamment conscients de la discrimination qui s'exer-

çait envers les francophones dans leur milieu de travail pour pouvoir en parler.

Au sujet du bill 63, M. Gendron estime qu'on devrait le laisser tranquille. Quant à la discrimination des francophones relative à leur avancement, il n'en a pas été question au cours des enquêtes de la commission Gendron.

"Laissons donc le bill 63 tranquille. Le bill 63 soulève la question de la langue d'enseignement, pas celle de la langue de travail. On se braque sur le bill 63 et on ne voit pas que le rapport Gendron recommande de faire du français la langue de travail, c'est-à-dire la langue des communications internes dans tous les milieux de travail. A la suite des recommandations, le gouvernement devra établir une politique qui devra être respectée à tous les niveaux. La première étape consistera à établir une politique de bilinguisme passif; il faut respecter les droits linguistiques des deux ethnies du Québec. Pour la deuxième étape, nous sommes allés plus loin que l'exigeait notre mandat. On recommande l'établissement du bilinguisme actif, verbal. Et la troisième étape est celle de l'imposition du bilinguisme écrit. D'autre part, il est possible que les ouvriers francophones aient à se plaindre d'une certaine discrimination quant à leur avancement. Nous avons eu des plaintes à ce sujet mais nous n'avons pas fait d'enquête là-dessus."

M. Gendron ne sait pas combien de temps il faudra pour que les recommandations du rapport Gendron soient appliquées. C'est maintenant au commissaire aux Langues de s'en charger. Selon lui, le français n'est pas dans une situation précaire au Québec dans les milieux de travail. D'après les statistiques du rapport, 85% des francophones vivent dans une situation d'unilinguisme.

"Je ne vois pas de situation d'urgence à propos de la survie de la langue française au

10e ANNIVERSAIRE



FÉDÉRATION DES CAISSES D'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

5705 est, rue Sherbrooke, Montréal 426, P.Q. Tél.: 259-2567

La Fédération a célébré son 10e anniversaire de fondation, samedi le 24 mars, à l'occasion de son assemblée générale annuelle à Montréal.

"Après 10 ans d'activité incessante, la Fédération des caisses d'économie du Québec peut maintenant prétendre être un instrument privilégié de la libération économique des travailleurs québécois".

Jean Cloutier, président

Robert Soupras, directeur général

- Au service de 155,000 membres
- Dans 185 caisses
- Dans plus de 80 villes au Québec
- Un actif consolidé de \$131 millions au 31 décembre 1972 (une hausse de 25.5%)
- L'actif de la Fédération: \$16.6 millions (une hausse de 27%)



AU SERVICE DE TOUS LES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS

Gendron



Québec, dit M. Gendron. Nos données ne démontrent pas que la langue française est en danger. Mais, il y a une situation socioculturelle anormale concernant le français langue de travail à cause de la prédominance des postes de commande tenus par les anglophones. On ne connaît pas encore les réactions des milieux d'affaires anglophones au rapport Gendron. Le temps qu'il faudra pour faire du français la langue des communications internes dans les milieux de travail, dépendra de chaque entreprise. Il y a certaines entreprises où les anglophones sont bilingues. Si la majorité des cadres est anglophone, il faudra inventer des moyens pour appliquer ce que j'appelle une politique linguistique de contre-poids. C'est-à-dire que le français deviendra la langue des communications internes et que dans certains secteurs d'activité, tels que le grand commerce, les utilités publiques, la haute finance, les industries manufacturières, les francophones auront besoin d'utiliser l'anglais. Si ces mesures sont appliquées, dans quelques années, les anglophones auront des raisons d'apprendre le français. Pour le moment, il appartient à chaque entreprise d'établir son programme de francisation."

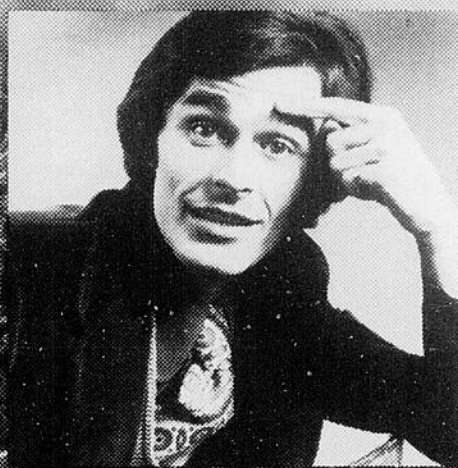
Une révolution au sens sociologique du terme! Voilà comment M. Gendron désigne le rapport de la commission d'enquête qu'il a présidée pendant quatre ans.

"Lorsque je parle d'une révolution, je veux dire une révolution en profondeur, faite d'une façon humaine, pour faire en sorte que l'élite d'affaires anglophone fasse place à une élite d'affaires francophone, dit M. Gendron. Pour cela, il faudra que les francophones commencent par accéder aux cadres moyens supérieurs."

Selon lui, cela devrait se faire en-deçà de 20 ans.

"Pour le moment, il faut s'en tenir aux chiffres que nous révèlent les enquêtes de la commission et non se référer à la mythologie."

C'est dans les moments critiques que je l'aime ma Peugeot.



Les Américains ont imposé des normes de sécurité draconiennes. Peugeot les respecte à cent pour cent. Normal: votre voiture doit résister aux chocs. Mais il faut aussi qu'elle soit en mesure de les éviter!

La 504 a quatre freins à disque (peu de voitures en ont quatre!). Bien plus. Il existe sur la 504 un compensateur de freinage: suivant la répartition du poids dans votre auto, chacun des freins agit différemment, de façon à garder votre voiture bien en ligne,

même quand vous freinez pile. Quant à la tenue de route de la 504, c'est reconnu, elle est digne de celle des meilleures voitures de sport. C'est ça la sécurité dans une 504. Sécurité pour vous, comme pour les autres.

J'aime ma Peugeot.

Une mécanique intelligemment conçue, un intérieur de luxe et, sous son élégance, une robustesse insoupçonnable. Vous devriez essayer une Peugeot 504... juste pour voir.



PEUGEOT 504
C'est une belle mécanique!

J'AIMERAIS ESSAYER LA PEUGEOT 504

Sedan Station wagon

Veillez demander à votre représentant de me téléphoner pour prendre rendez-vous. J'aimerais faire un véritable essai de la 504, sans engagement de ma part.

Nom _____

Adresse _____

No de téléphone _____

POSTEZ CE COUPON À: PEUGEOT CANADA LTÉE, 2550 ROUTE TRANS-CANADIENNE, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC

Q-4

La fédération des caisses d'économie du Québec

DE L'ARGENT BIEN PLACÉ!

par Louis Fournier
"Après 10 ans d'activité, la Fédération des caisses d'économie peut maintenant prétendre être un instrument privilégié de la libération économique des travailleurs québécois."

C'est Robert Soupras qui parle, le fougueux directeur général de la FCEQ, un ancien machiniste syndiqué de la FTQ à l'avionnerie Canadair. Il y a plus de 10 ans, le premier juillet 1962, au numéro 1 de la rue Fernand à Sainte-Dorothée (Laval), il se réunissait avec d'autres travailleurs qui, comme lui, croyaient dur comme fer à l'action coopérative. Ils jetèrent les bases d'un mouvement de "caisses populaires sur les lieux de travail". Aujourd'hui, la FCEQ regroupe 155.000 membres dans 185 caisses et son actif consolidé dépasse \$131 millions...

Intercoop

Ce 10^e anniversaire de fondation, on l'a célébré avec chaleur en fin de semaine, à Montréal, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Fédération. Plus de 400 délégués se sont réunis pour mesurer le chemin parcouru, certes, mais surtout pour décider du travail qui reste à accomplir. Au cours des dix prochaines années!

Un des projets majeurs qui a retenu l'attention est la mise en route du Fonds coopératif inter-caisses - baptisé **Intercoop** -, un vaste réservoir d'épargnes accumulées déjà riche de plus de \$3 millions. Officiellement créé le 25 mars 1972, lors du dernier congrès annuel, le Fonds Intercoop doit servir à financer une batterie d'expériences coopératives dans tous les domaines: **cooprêt** (crédit coopératif à l'habitation); **crédit-c o o p** (crédit à la coopération); **coopco** (coops de consommation); **coopvac** (coop de

loisirs-vacances); **servi-coop** (services para-coopératifs); **éducoop** (éducation coopérative) et enfin **coopro** (coops de production).

Les délégués au congrès ont été appelés à confier au Fonds Intercoop 15% des liquidités de leurs caisses. C'est ainsi qu'à l'avenir, au lieu d'investir leur argent essentiellement dans des obligations et autres placements de même acabit, les caisses d'économie contribueront à stimuler l'économie coopérative au Québec.

Plusieurs projets coopératifs ont d'ores et déjà été soumis à la FCEQ. Par exemple, un projet de centre commercial dans l'Estrie. Il faudra surveiller les nouvelles de ce côté-là.

SOFEDA

Les congressistes ont aussi eu droit au compte rendu des activités de la nouvelle société de gestion de la FCEQ. Créée en avril 1971, SOFEDA a injecté ses premiers dollars en 1972.

Les lecteurs de QUEBEC-PRESSE savent déjà

que SOFEDA détient maintenant 50% des intérêts du groupe **Les éditions du Jour**. Les Messageries du Jour et le Club du livre du Québec. Elle détient en outre 50% des parts de **L'Agence de voyages Hone** et 5% du capital de la maison **Opéra Diamond** - dont les ventes ont grimpé de 40% en 1972. Opéra vend des appareils de consommation courante, par catalogue ou dans ses magasins, partout au Québec.

Le capital ainsi libéré se chiffre à moins de \$120.000: \$52.000 dans le groupe des éditions du Jour, \$50.000 dans la maison Opéra et \$15.000 dans l'agence Hone.

SOFEDA est "sollicitée de toutes parts", a révélé Robert Soupras, par les entreprises les plus diverses: des "mini-putt", une chaîne de télévision (un très gros projet coopératif), et même l'élevage des bovins charolais!

On a critiqué vertement, en certains milieux, les premiers investissements de SOFEDA dans des entreprises "capitalistes", lors même que la Fédéra-



DE SAINTE-DOROTHEE à la rue Sherbrooke est. Partie de rien, la FCEQ a maintenant un actif consolidé qui dépasse \$131 millions. Et ce n'est pas fini!

tion soutient qu'elle veut "mettre l'épargne des travailleurs au service de la collectivité". La critique la plus sévère est venue du directeur du Service de la consommation et des coopératives à la CSN, André Laurin, président-fondateur de la Caisse d'économie des travailleurs réunis de Québec (affiliée à la FCEQ).

Bons placements

A cela, Robert Soupras répond que les trois investissements réalisés en 1972 ont été soigneusement étudiés et répondent aux conditions fixées par les membres: 1-investir dans des entreprises québécoises et canadiennes-françaises 2- faire des investissements limités et diversifiés 3- assurer un revenu raisonnable tout en étant un moyen de promotion des caisses et de satisfaction des besoins des membres.

Dans les trois secteurs où l'on a investi (appareils de consommation, voyages

et livres, note M. Soupras, les sociétaires des caisses d'économie ont des besoins réels à satisfaire. Et si l'on peut réduire le coût d'achat des produits, il ne faut pas hésiter à "embarker". M. Soupras signale les économies substantielles obtenues chez la maison Opéra et "l'excellent réseau de distribution" qu'elle constitue pour la FCEQ.

"Nous ne nous sommes pas lancés à l'aveuglette dans les investissements commerciaux et industriels," note le directeur de la FCEQ. On continue à étudier "très sérieusement" certains projets, surtout les projets de type coopératif.

Assurance-auto

Toujours dans le but de rendre service à ses dizaines de milliers de membres, la Fédération a signé, il y a un an, une police collective d'assurance-automobile avec la compagnie canadienne-française **Bélaïr**, au taux le plus bas possible. L'affaire récolte un énorme succès: au-delà de 3.000 membres des caisses se sont assurés et les nouvelles adhésions entrent au rythme d'une cinquantaine par semaine.

Enfin Robert Soupras explique que la Fédération espère, "à court terme", fonder ou acquérir une compagnie d'assurance-vie. Des négociations sont en cours à ce sujet.

Fiducie

D'autre part, à la suite de l'échec (temporaire?) des pourparlers avec la Société nationale de fiducie - liée à la société Saint-Jean-Baptiste -, la FCEQ a soumis au ministre des Institutions financières une demande pour former sa propre société:

la "Compagnie de fiducie et d'épargne du Québec". Le ministre "Bill" Tetley ne semble pas trop pressé d'y répondre...

L'existence d'une telle société faciliterait singulièrement l'accouchement d'un autre grand projet de la FCEQ: la gestion des caisses de retraite des travailleurs membres. "Nous avons enfin rapatrié la caisse de retraite des employés de la Fédération, révèle M. Soupras dans son rapport, et nous mettrons très prochainement un plan semblable à la disposition de tous nos membres".

Formation des membres

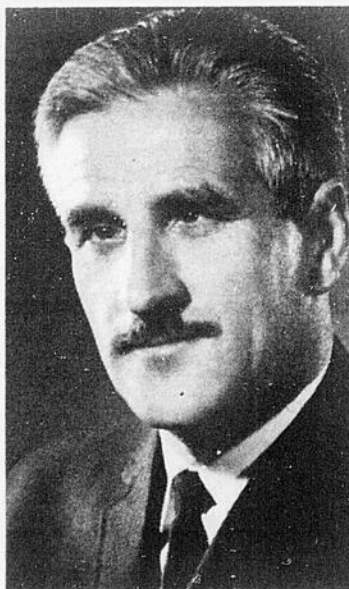
Bref, les réalisations et les projets - ne manquent pas. "Nous voulons rester ouverts à toutes les expériences, déclare Robert Soupras à QUEBEC-PRESSE. C'est pourquoi nous étudions aussi la possibilité pour les travailleurs de participer à la gestion des entreprises."

Dernier aspect mais non le moindre: la Fédération consacre de plus en plus d'efforts à la participation et à la formation sociale et économique de ses militants. Robert Girard, directeur du développement à la FCEQ, n'hésite pas à avouer qu'on a trop négligé cette tâche indispensable dans le mouvement coopératif traditionnel.

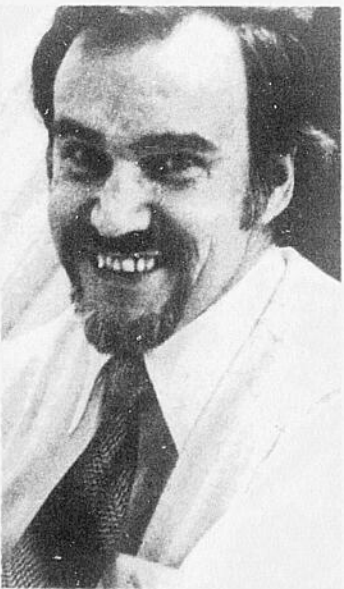
La Fédération consacre donc environ 15% de son budget global de fonctionnement à ce travail qui prend la forme, par exemple, de conférences régionales, de façon à rejoindre les gens à la base. "Le coopératisme n'est qu'un mot vide de sens, conclut Robert Girard, si on ne forme pas des coopérateurs à la base."



ROBERT SOUPRAS, directeur général de la Fédération des caisses d'économie: investir dans des entreprises québécoises. photo Michel Elliott



JEAN CLOUTIER, réélu président de la Fédération des caisses d'économie du Québec: un travailleur de la cour Saint-Luc du Canadien Pacifique à Montréal.



ROBERT GIRARD, directeur du développement à la FCEQ: formation sociale et participation. photo Michel Elliott

LES ASSOIFFÉS DU CRÉDIT

Tous ceux que préoccupe le problème effarant de l'endettement au Québec doivent se procurer un pe-



photo Michel Elliott

PIERRE MAROIS a dirigé l'équipe qui a "pondu" le livre "Les assoiffés du crédit".

tit livre fort utile lancé samedi, à Montréal, par la Fédération des caisses d'économie et la Fédération des associations coopératives d'économie familiale (ACEF). Publié aux éditions du Jour, le volume s'intitule "Les assoiffés du crédit"; il a été rédigé par une équipe des ACEF, sous la direction de Pierre Marois et préfacé par Robert Soupras, FCEQ. Tous les profits de la vente seront versés aux ACEF. "un mouvement que nous appuyons à fond" précise Robert Soupras. Le lancement de ce premier ouvrage s'inscrit, pour la FCEQ, dans la perspective d'un travail d'éducation économique de plus en plus poussée sur tous les problèmes de la consommation.

155,000 membres, \$131 millions

Les caisses d'économie et leur Fédération n'ont plus besoin de présentation.

Ces caisses d'épargne et de crédit s'adressent essentiellement aux travailleurs, dans plus de 80 villes du Québec; elles sont implantées dans les usines, les bureaux et les écoles, sur les lieux de travail de leurs 155.000 membres.

Elles perçoivent les épargnes à la source, sur le chèque de paie des travailleurs et accordent, en retour, des prêts personnels et hypothécaires et une foule de services qui vont se multipliant.

\$131 millions

Il y a maintenant 185 caisses affiliées à la Fédération et l'actif consolidé, au 31 décembre 1972, atteignait \$131 millions, une hausse de 25,5% par rapport à 1971. "Les dépôts des caisses ont atteint un sommet sans précédent", note le directeur des finances Réal Blanchard, soit \$122 millions. Les prêts personnels sont passés de \$68 à \$83 millions et les prêts hypothécaires ont grimpé de 50%, atteignant plus de \$9 millions.

Syndicats

La Fédération travaille

en étroite collaboration avec les trois grandes centrales syndicales (FTQ, CSN et CEQ) et avec la nouvelle CSD dont les membres, comme les mineurs de la Canadian Johns-Manville à Asbestos, ont des caisses d'économie. Contrairement à la Ligue des caisses d'économie (Crédit Union League), la Fédération a une orientation carrément québécoise et unilingue française.

REAL BLANCHARD. Les dépôts des caisses ont atteint un sommet sans précédent.



photo Michel Elliott

Ça roule en grande chez les Teamsters



LE SYNDICAT des camionneurs (teamsters), qui groupe 14.000 membres de la FTQ, a inauguré le 21 mars, à Montréal, le nouvel édifice des routiers, 5050 rue de Sorel, dans le nord-ouest de la ville. Sur notre photo, le vice-président international du syndicat et directeur de la Conférence de l'Est, Joseph Trerotola (à gauche) et le président québécois, Omer Malboeuf. Le Syndicat des teamsters, implanté au Québec en 1947, doit négocier ici plus de 350 contrats de travail.

photo Michel Elliott

VENDEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles

Avez-vous déjà essayé de vendre votre maison à sa valeur marchande? Demandez conseil à l'un des agents d'immeubles de la Fiducie du Québec.

- Ils sont présents dans tous les coins de la province.
- Ils bénéficient de la collaboration de tous les autres spécialistes de la Fiducie du Québec.
- Ils sont en mesure de faciliter le financement de votre maison.

Pour plus de renseignements, demandez à l'un de nos agents d'immeubles notre dépliant "Achat-vente d'immeubles".



Votre homme d'affaires,

Fiducie du Québec

une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| • Montréal 735-6381 | • Trois-Rivières 375-1601 |
| • Québec 524-8468 | • Rimouski 724-2245 |
| • Sherbrooke 562-2606 | • Chicoutimi 549-5746 |

Parmi les clients de Cooprix

STEINBERG FAIT DU RACOLAGE!

Une enquête effectuée le jeudi 15 mars par l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC), révèle encore une fois que la chaîne d'alimentation Steinberg varie ses prix selon la proximité ou non d'un magasin de la formule Cooprix.

En effet, l'enquête indique que sur une commande de \$44.51 au Steinberg de Sainte-Foy, le magasin Steinberg situé à Lévis, rue Kennedy, vend 4.5% meilleur marché. Or, à Lévis, un Cooprix a ouvert ses portes près du magasin Steinberg.

"Nous nous étonnons, affirme l'IPIC, qu'une entreprise aussi importante et qui s'affiche de vouloir défendre les

consommateurs ait une politique si différente à l'endroit d'un grand nombre d'entre eux." Selon l'IPIC, la présence du Cooprix à Lévis a certes contribué à faire baisser les prix dans cette région. "Ce rôle de chien de garde qu'exercent les coopératives de consommation telles que les Cooprix, les magasins Co-op et les Coopros, démontre d'une façon non équivoque que la coopération est le meilleur système de défense des véritables intérêts des consommateurs."

Conséquemment, l'IPIC réclame que les chaînes d'alimentation expliquent au Comité parlementaire fédéral sur les prix à la consommation les raisons véritables d'une telle action.

MARCHAND N'EN A PAS VOULU

Yvon Dupuis voulait être candidat du parti Libéral aux élections fédérales!

par Gérard Godin

Yvon Dupuis, qui est aujourd'hui chef du Ralliement créditiste, a fait des pieds et des mains pour être candidat libéral dans l'équipe Trudeau, lors des dernières élections fédérales, il y a six mois.

C'est ce que nous avons appris de sources libérales la semaine dernière.

Marchand a dit "non"

Pourquoi Yvon Dupuis a-t-il échoué? Parce que Jean Marchand, leader québécois du parti Libéral fédéral a carrément

refusé l'offre de Dupuis. Il aurait même déclaré à Yvon Dupuis: "Même si tu passais à une convention, on te bloquerait après".

Un back-bencher du parti Libéral qui n'a pas voulu qu'on le nomme nous a confirmé cette information. De plus, Norman Jutra, directeur des relations extérieures du parti, pour le Québec, nous a déclaré: "Ce que j'ai su, c'est que M. Dupuis aurait accepté avec plaisir, si le parti lui avait offert un comté, et il l'a fait savoir au parti".

de peu l'éclatement d'un scandale dans lequel il était incriminé. Il fut accusé d'avoir accepté un pot-de-vin de \$10,000 pour faciliter à un groupe de citoyens de Saint-Jean l'obtention d'un permis pour une piste de courses, accusation dont il devait être lavé en 1966. Sans attendre l'acquiescement, le premier ministre Pearson exigea la démission d'Yvon Dupuis de son cabinet, sur la foi d'un rapport de la Gendarmerie Royale. C'est par suite de cette accusation que son étoile se mit à pâlir.

En octobre dernier, il se croyait suffisamment raccommodé avec ses anciens amis libéraux pour leur demander une investiture libérale qui lui aurait permis de remettre les pieds au Parlement fédéral. Toutefois, Jean Marchand ne l'entendit pas de cette oreille. C'est pourquoi les créditistes québécois se retrouvent aujourd'hui avec Yvon Dupuis à leur tête.

Ces faits jettent un éclairage nouveau et singulier sur des récentes déclarations de M. Dupuis. Premièrement, après avoir annoncé sa décision d'être candidat au leadership du Ralliement créditiste, M. Dupuis a déclaré qu'il était créditiste depuis des années. Ainsi, même créditiste de vieille date, il était prêt à être candidat libéral. Deuxièmement, il y a une dizaine de jours dans *The Montreal Star*, M. Dupuis déclarait au journaliste Hubert Gendron qu'il ne voulait plus faire de politique, qu'il en avait assez de ce "marais". "Le 21 décembre, déclare-t-il, quand j'ai décidé de revenir à la politique, j'en ai eu des nausées. Et je ne l'ai fait qu'à cause des pressions qui s'exercent sur moi depuis des années."

Or on sait aujourd'hui qu'en septembre-octobre dernier, c'est M. Dupuis lui-même qui faisait des pressions pour revenir à la politique...

OFFRES D'EMPLOI

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

OFFRE D'EMPLOI COORDONNATEUR

Tâches:

- Responsable du bon fonctionnement du secrétariat.
- Assurer les échanges nécessaires entre tous les militants du mouvement pour favoriser le partage des expériences de chacun et la solidarité entre eux.
- Organiser et mettre à exécution des programmes de formation en collaboration avec les différents membres des locaux en fonction des besoins et des attentes de ceux-ci.
- Mettre sur pied un réseau de collaborateurs pouvant servir au développement et au perfectionnement des membres.
- Favoriser et secondar toute initiative concernant les luttes à mener: par sa participation à l'organisation et par la coordination des personnes-ressources en fonction du contenu de la lutte.
- Responsable, face au comité de direction de toutes les activités qui relèvent de ces fonctions.

Exigences:

- Formation et expérience antérieure dans le mouvement ouvrier québécois.
- Disponibilité pour un horaire de travail souple.
- Aptitude dans le travail d'équipe et leadership.
- Expérience et connaissance des mouvements populaires.
- Lettres de référence seraient appréciées.

Salaire:

A discuter.

Les intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur offre d'emploi avant le 25 mars 1973 au secrétariat de l'ADDS-MM, 1850 est. rue Ontario, Montréal 133, à l'attention de madame Rolande Carreau, présidente.

UNIVERSITÉ MCGILL

Le Centre de relations industrielles demande un RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION SYNDICALE

FONCTIONS:

Sous la juridiction d'un comité "MCGILL-SYNDICATS" et en collaboration avec les agents de formation syndicale contribuer de diverses façons au développement de l'éducation dans le mouvement syndical.

- définir les objectifs et les étapes de réalisation d'un programme d'éducation syndicale.
- identifier les organismes et les ressources humaines susceptibles de contribuer à l'éducation syndicale en tenant compte des besoins du milieu ouvrier.
- élaborer et coordonner des programmes particuliers avec les agents de formation syndicale.

EXIGENCES:

- connaissance du mouvement syndical.
- expérience dans l'éducation des adultes.
- diplôme universitaire dans un domaine pertinent.
- disponibilité: voyager à travers la province.

TRAITEMENT:

A déterminer suivant les qualifications et l'expérience. Il est à noter que le poste en titre en est un à caractère temporaire. Il sera accordé sous forme de contrat d'une durée d'un an seulement. Toutefois, et suivant les résultats de l'expérience, le poste pourrait se transformer en poste permanent.

Seules les demandes écrites reçues avant le 6 avril 1973 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet au:

Centre de relations industrielles
Université McGill
762 ouest, rue Sherbrooke
Suite 403
Montréal 110, Québec

AGENTS VENDEURS DEMANDÉS

(Hommes ou femmes)

à temps partiel

Bonne rémunération

381-9936

POUR MONTRÉAL DEVEZ-VOUS CRIEUR

pour

QUEBEC-PRESSE

En 2 ou 3 heures un gars débrouillard se fait une commission substantielle. ET POURQUOI PAS UNE FILLE?

Crieurs aussi demandés tôt le dimanche pour les coins de rue achalandés ou aux portes des églises partout à Montréal.

Tél.: Micheline Venne, 381-9936

QUEBEC-PRESSE

Pour tout renseignement concernant la rubrique "Offre d'emploi", veuillez communiquer avec Jean Bélanger Service de la publicité 381-1385

DEMANDE D'EMPLOI

Expérience: ● Tailleur 18 ans
● Instructeur tailleur 7 mois

Etude présentement en relations humaines et pour l'enfance inadaptée. Formation générale pour travailleur social.

Cherche travail dans l'éducation permanente ou dans des institutions où le métier de tailleur est enseigné.

Téléphonez à Serge Laramé à 679-2758 après 7 heures ou écrire à 1047 rue Davion, Longueuil.



POURTANT C'EST UNE MINE D'OR POUR LES ÉTRANGERS

par Louis Fournier
Le Québec est, de loin, le plus grand producteur au monde d'amiante à l'état brut. Or, il transforme en produits finis moins de 2 % du minerai extrait chez nous. Résultat: il doit en importer.

Le Québec alimente à 85% en amiante les Etats-Unis et les usines de transformation, aux USA, donnent de l'emploi à 22,000 travailleurs. Ici, à peine 1,225 ouvriers en profitent, dans quatre usines, et 6,000 travailleurs québécois trouvent de l'emploi dans l'extraction.

Le géant américain de l'amiante, la Canadian Johns-Manville d'Asbestos, ne possède qu'une seule usine de transformation au Québec, qui procure très exactement 425 emplois. Aux Etats-Unis, la Johns-Manville possède 46 usines. Elle en exploite même deux en Ontario et trois en . . .



France! Avec de l'amiante québécois.

Ces quelques chiffres sortent tout crus d'un document figolé par le bureau de la planification au ministère des Richesses naturelles du Québec. Le gouvernement Bourassa a refusé de rendre public ce texte compromettant mais QUEBEC-PRESSE a pu en obtenir un exemplaire. Nous en publions un condensé car il donne une image hallucinante - et froidement

économique de la position coloniale du Québec dans le domaine des ressources naturelles.

"Contrairement à l'opinion exprimée par les dirigeants de certaines sociétés minières, y écrit-on en conclusion, l'industrie de l'amiante est loin de constituer un facteur de l'expansion économique au Québec." Et plus loin: "On a d'une part ceux qui croient que l'effort consenti par l'industrie de l'amiante est nettement suffisant et, d'autre part, ceux qui croient qu'il est totalement insuffisant".

Le document "secret" du ministère juge que l'effort est "totalement insuffisant" mais le gouvernement Bourassa, lui, n'ira jamais dire une chose semblable! Il ne bouge pas. C'est qu'il est livré, pieds et poings liés, aux "boss" de l'amiante, ceux-là mêmes qui n'ont aucun intérêt à ce que les choses changent au pays du Québec.

Peu de jobs, peu d'impôts, MAIS DE GROS PROFITS



ASBESTOS, dans l'Estrie. Une ville mangée par la mine de la Canadian Johns-Manville, le plus gros producteur d'amiante au Canada.

"La transformation sur place d'un plus fort pourcentage de notre amiante aurait dû constituer une étape naturelle dans l'industrialisation de l'économie québécoise".

C'est l'une des conclusions du document sur l'amiante préparé au ministère des Richesses naturelles par M. Yves Fortin, du bureau de la planification. L'étude est datée du 22 novembre 1971.

Oui mais voilà, depuis qu'on exploite des mines d'amiante au Québec, la

manne a toujours profité aux autres, aux étrangers. Moins de 2% du minerai est transformé au Québec en produits finis comme des textiles d'amiante, des garnitures de freins, du papier d'amiante.

Les emplois vont ailleurs, les profits déménagent ailleurs. Pas surprenant quand on sait que toutes les mines d'amiante au Québec sont contrôlées par des compagnies américaines, ayant leurs usines aux USA, sauf une qui appartient à des inté-

rêts...britanniques! On en trouvera la liste dans le tableau ci-contre. La plus grosse entreprise est la Canadien Johns-Manville (45% de la production canadienne).

Emplois

La production d'amiante a grimpé de 50% en valeur entre 1955 et 1970 mais le nombre d'emplois, dans l'extraction, a plafonné aux alentours de 6.000.

Le Québec, où l'on extrait plus de 40% de l'amiante au monde et 83%

de la production canadienne, n'attrappe que 1.225 jobs dans l'industrie de transformation (2.600 au Canada). On trouve 15 usines au Canada et quatre seulement au Québec. Le gouvernement fédéral a déjà mené une étude approfondie sur l'implantation d'une autre usine à Halifax, en Nouvelle-Ecosse. Preuve qu'on ne doit guère compter sur Ottawa pour aider le Québec en ce domaine!

Les profits

La situation est aussi

scandaleuse quant on voit comment les profits tirés de cette riche industrie, un quasi-monopole, sont détournés vers l'étranger.

De 1961 à 1966, les dividendes versés aux actionnaires des compagnies multinationales (lire: américaines) représentent environ 55% des sommes dépensées par ces compagnies au Québec en salaires, impôts et exploration.

Durant toute cette période, les bénéfices bruts déclarés des entreprises sont de \$350,4 millions, soit près de 47% de la valeur de la production. Près de 40% de ces bénéfices sont versés aux actionnaires. Les salaires, eux, représentent \$194 millions.

Le faible taux de taxation des compagnies s'explique (mais ne se justifie pas!) par les fameuses exemptions fiscales pour fins d'amortissement, dans le but d'intensifier les travaux d'exploration et de mise en valeur. Or, cette politique fiscale n'a pas servi de stimulant, constate-t-on dans le document. Elle a plutôt servi à réduire les bénéfices imposables des compagnies.

Import-export

Autre scandale: la balance commerciale du Canada pour les produits fabriqués avec de l'amiante ou, en d'autres mots, le rapport entre les exportations et les importations canadiennes de produits finis.

Entre 1964 et 1969, le Canada a dû importer environ \$50 millions de produits finis contre des exportations ne dépassant pas \$16 millions. Selon les derniers chiffres de Statistique-Canada, la situation a empiré: en 1970, nous exportions pour \$6,4 millions mais nous achetions à l'é-

tranger pour plus de \$10,2 millions. En 1971, c'était \$5,7 millions de ventes et un chiffre aussi élevé que \$14,5 millions d'achats à l'étranger.

Autrement dit, le plus grand producteur d'amiante au monde n'arrive même pas à suffire à sa propre demande intérieure de produits finis, même s'il est un "petit consommateur". Il doit importer...

Position de force

"Le Canada fournissant 90% de l'amiante nord-américain, souligne le document du ministère des Richesses naturelles, le Québec peut ainsi se considérer en position de quasi-monopole en ce qui touche les approvisionnements américains". On précise même: "Présentement, aucun pays producteur ne peut vraiment entrer en concurrence avec l'amiante canadien sur le marché américain".

Dans cette position de force, qui pourrait empêcher le gouvernement d'agir et de créer une industrie de transformation québécoise, sinon sa dépendance la plus dégradante à l'égard du "big business"? Même le parti Québécois, peu porté sur les attaques à l'empire-pièce contre l'impérialisme américain, admet que l'industrie de l'amiante peut-être rapatriée plus aisément que d'autres (le fer par exemple) où le Québec n'a guère de pouvoir de négociation.

Le mot d'ordre "l'amiante aux Québécois" - pour ne pas parler encore de "l'amiante aux travailleurs" - ne deviendra réalité qu'avec un sérieux changement politique...

Des compagnies étrangères

Sociétés minières	Sociétés-mères	Localisation de la mine	Début des opérations	Capacité de traitement (tonnes par jour)
Nicolet Asbestos Mines Limited	Nicolet Industries Inc. Florham Park, N.J., US	Norbestos (cté d'Artab.)	1930 1968 (fermeture)	5,000
Carey Canadian Mines Ltd	Panacon Corp. Cincinnati, USA	Canton de Broughton (cté de Beauce)	1958	4,000
Asbestos Corporation Ltd	Canadair, filiale de General Dynamics Corp. New York, USA (54% des actions ordinaires)	Thetford Mines (cté de Beauce) mine King-Beaver	1879 1958 (moulin actuel)	8,000
		Black Lake: British Can. No 1	1882	6,200
		British Canadian No 2	1954	4,500
		Vimy Ridge: Mine Normandie	1955	5,400
Bell Asbestos Mines Ltd	Turner & Newall Ltd Manchester, Angleterre	Thetford Mines (cté de Beauce)	1888	3,000
Flintkote Mines	Flintkote Corporation New York, USA	Thetford Mines (cté de Beauce)	1946	2,000
Lake Asbestos of Quebec Limited	American Smelting & Refining Co., USA	Black Lake (cté de Beauce)	1958	6,000
National Asbestos Mines Limited	National Gypsum, USA-Canada	Thetford Mines (cté de Mégantic)	1958	3,000
Canadian Johns Manville	Johns Manville Corp. USA	Asbestos (cté de Richmond): mine Jeffrey	1882	2,000 fibres

Source: Canadian Mines Handbook 1971-72.)
TABLEAU des compagnies productrices d'amiante au Québec. Toutes américaines sauf une qui est... britannique!

AUTOROUTES: ENCORE DES VICTIMES!

par Michel Sabourin

Le maniaque de l'autoroute a encore frappé. C'est à Trois-Rivières qu'il a cette fois fait de nouvelles victimes.

Plus de 175 familles d'un quartier de cette ville, le quartier Saint-Sacrement et une centaine d'autres du quartier Sainte-Marguerite, devront en effet se chercher un nouveau logement dans les mois qui viennent à cause

de la construction de la 755, une voie rapide qui doit traverser le coeur de la ville.

Comme dans le cas des 400 familles du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, démenagées par la construction de l'autoroute Est-Ouest, ces résidents devront céder leur place à la pollution, au bruit et... au progrès. A moins que le ministère de la Voirie ne se ravise et décide de faire passer ailleurs la 755 dont la construction est par ailleurs commencée.

Citoyens contre CPR

Et, pour au moins une partie des expropriés, il serait facilement possible d'éviter pareil sort. C'est du moins ce que soutient un groupe de citoyens du quartier Saint-Sacrement qui essaie de faire modifier le tracé de la 755. Le plan proposé prévoit en effet que l'autoroute passera l'extrémité sud de la paroisse, immédiatement à côté d'une immense cour de triage du "Canadian Pacific Railroad". Il serait logique d'exproprier le terrain occupé par la cour de triage plutôt que de déloger les habitants du quartier, et de démolir des habitations



VUE AERIENNE de la cour de triage. L'autoroute passera juste à côté, livrant ainsi à la démolition 180 logements en excellent état.

en excellent état. Si l'autoroute passait sur l'emplacement de la cour de triage, on éviterait ainsi facilement la démolition d'une centaine de logements.

Pas de consultation

Mais il semble que le gouvernement s'entend mieux avec le Canadien Pacifique que les citoyens. Malgré qu'un rapport fédéral ait récemment dénoncé la localisation des cours de triages dans les centres-ville. A cause, bien évidemment, des bruits, de la pollution et des accidents causés par l'activité d'une cour de triage.

Le gouvernement et les autorités de Trois-Rivières ont dévoilé sans sourciller en décembre dernier le tracé de la 755. Sans qu'aucune consultation de la population et des citoyens en cause n'ait eu lieu. Des que le projet fut connu, un groupe de citoyens du quartier exproprié demanda une rencontre avec les autorités afin d'obtenir des explications sur ce choix et faire valoir son opinion. Mais les autorités établirent clairement qu'il n'était pas question de contester le tracé et de le changer.

Si les citoyens désiraient discuter leur cas personnel et contester les conditions d'expropriation, les autorités se montraient toutes disposées à le faire et à conclure de meilleurs arrangements. Mais discuter du tracé, pas question.

C'est alors que les citoyens entreprirent certaines recherches. Ils apprirent entre autres que le coût des expropriations dans le quartier Saint-Sacrement allaient s'élever à \$1.5 millions. Il en aurait coûté un peu plus de \$2 millions pour exproprier le terrain du Canadien Pacifique. Selon les normes d'expropriation en vigueur, le taux est en effet basé sur l'évaluation foncière, plus une indemnisation de 25%. Or l'évaluation foncière de la cour de triage est de \$2 millions.

Selon donc les normes d'expropriation, il ne revenait pas beaucoup plus cher d'exproprier le Canadien Pacifique que les citoyens. On s'empressa donc de demander aux autorités du ministère de la Voirie des explications. Quelle ne fut pas la surprise des citoyens de s'entendre dire que c'est \$5 millions qu'il aurait fallu verser au CPR. D'où venait ce chiffre? Mystère et boule de gomme. Pas plus que les citoyens, nous n'avons pu savoir les raisons de ce gonflement des normes d'expropriation. On se borne à répondre que ça coûterait \$5 millions, et que c'est pour cette raison qu'on exproprie plutôt des logements.

Sondage

Le groupe de citoyens, appelé le Relais, s'est alors tourné du côté des autres expropriés. Il entreprit un sondage. Sur 130 familles interrogées, 116 sont contre l'expropriation. Ces 116 familles préféreraient, si on leur donnait le choix, ne pas quitter leur quartier, dans lequel beaucoup ont toujours habité. Le Relais lança une campagne d'information publique. Jusqu'ici sans résultat, comme vous vous en doutez. Après avoir pris de l'expérience à Montréal, le maniaque de l'autoroute ne lâchera pas si facilement sa proie. On aura beau lui parler d'exemples d'autoroutes dont les travaux ont été arrêtés, dont le tracé a été changé, ailleurs dans le monde. Cela ne l'impressionne plus beaucoup...

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*

SOUS LA DIRECTION DES

ARTISANS
DU
MEUBLE
QUÉBÉCOIS INC.



88 EST- RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTRÉAL (127)

RENSEIGNEMENTS:
866-1836

DÉBUT DES COURS:
Le 9 avril 1973

*APPROUVÉ PAR LE MINIS-
TÈRE DE L'ÉDUCATION

S.O.S.

SOGEFOR

Les "gars de Sogefor" te demandent un petit "coup de main" en faisant parvenir ta contribution, si modeste soit-elle, au nom et à l'adresse suivante:

FONDS DE SOUTIEN SOGEFOR

C.P. 30

Mont-Laurier, Québec

a/s DENYS CHARBONNEAU

Tél.: (819) 623-3617

"La lutte finale vient de s'engager, nous avons besoin d'argent, pour entamer les négociations".

SCRIBEC

45 est, rue Jarry Montréal 351

387-2486

publie ses

NOUVEAUX TARIFS

PHOTOCOPIE XEROX

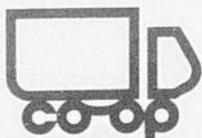
4	9c	} la copie
5-10	8c	
11-16	7c	
17-30	6c	
31-49	5c	
50-70	4c	

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

OFFSET

Copies	8 1/2 x 11		8 1/2 x 14	
	8 1/2 x 11	8 1/2 x 14	8 1/2 x 11	8 1/2 x 14
100	3.00	3.50	3.00	3.50
200	4.00	5.00	4.00	5.00
300	5.00	6.00	5.00	6.00
400	6.00	7.75	6.00	7.75
500	7.00	8.50	7.00	8.50
600	7.75	9.50	7.75	9.50
700	8.25	10.00	8.25	10.00
800	8.75	10.75	8.75	10.75
900	9.25	11.25	9.25	11.25
1000	10.00	11.75	10.00	11.75
2000	17.75	21.75	17.75	21.75
3000	26.00	32.00	26.00	32.00
4000	34.00	42.00	34.00	42.00
5000	42.00	52.00	42.00	52.00

DÉMÉNAGER AVEC LA COOP DES DÉMÉNAGEMENTS PREMIER MAI,



ÇA COÛTE MOINS CHER;

La Coopérative des déménagements premier mai n'a pas été créée dans le but d'accumuler des profits. Sa seule raison d'être, c'est d'offrir à ses membres un service de déménagement impeccable, au prix le plus bas possible.

MAIS CE N'EST PAS TOUT.

La Coopérative des déménagements premier mai n'appartient qu'à ses membres et qu'à ses travailleurs. Elle est entièrement contrôlée et administrée par eux.

Dépliant sur demande 522-1872

COOPÉRATIVE DES
DÉMÉNAGEMENTS PREMIER MAI

UN ÉTUDIANT REFUSE SON DIPLOME

Le 16 mars dernier, le journal Forum, de l'université de Montréal, publiait la lettre que nous reproduisons ci-dessous, assez significative d'une certaine prise de conscience parmi le monde étudiant, du vieillissement "de la machine".
Montréal,
le 16 février 1973
M. Roger Gaudry, recteur
Université de Montréal
A/S Faculté des études
supérieures

Monsieur,

A l'heure ou même le très conservateur et très fédéraliste Barreau de la Province de Québec doute de la valeur des diplômes de l'université de Montréal, je prends la liberté de

remettre en question la valeur des diplômes décernés. Après avoir lutté énergiquement et avec détermination pour rédiger et présenter un mémoire (thèse) de maîtrise qui soit autre chose qu'un simple sous-produit de l'objectivité canado-étatsunienne, je refuse d'être complice d'une haute administration qui est à la remorque des politiques centralisatrices du colonialisme canadien et à la solde des intérêts de l'oppression capitaliste.

Je suspens donc l'acceptation d'un diplôme qui est non seulement garant de compétence et de savoir scientifique mais tout autant d'oppression politique et économique collectives.

Lorsque la haute administration de l'université de Montréal sera décolonisée et libérée, c'est-à-dire axée, d'une part, sur une politique scientifique québécoise autodéterminée, d'autre part, par les travailleurs de la base - les professeurs, les étudiants et les divers services administratifs -, je suis prêt à reconsidérer mon présent refus.

Puisse la fraction de la jeunesse québécoise libérée de l'ignorance et de la peur être capable d'autonomie scientifique collective et devenir créatrice d'objectivité d'avant-garde.

Normand Marier
Oakataska
ex-diplômé

vite

La prochaine émission hebdomadaire réalisée par le CRIC (centre de recherche et d'information communautaire), intitulée "Le citoyen face à la santé" sera diffusée le mercredi 28 mars, sur les ondes du canal 9 (cablevision) de 17 h. à 17 h. 25.

...

Le Carrefour international (ouvert de 16h à minuit, du mercredi au dimanche) tiendra les 22 mars et 25 avril, à 20h, dans ses locaux du 6020, Wilderton à Montréal, deux réunions préparatoires à divers projets de voyages d'été. Ces voyages de groupe sont habituellement formés en nombre égal de québécois et d'étrangers (boursiers et immigrants), et s'effectuant dans diverses régions du Québec et du Canada français (Acadie, Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et Gaspésie) **Ren-seignements à: 731-8045.**

...

Les étudiants de l'université Laval, ou plutôt un certain nombre d'entre eux, se cherchent

La PEQ prend la relève de la PEN



Septembre 1968, peu avant la disparition de l'UGEQ (Union générale des étudiants du Québec), la Presse étudiante nationale se faisait hara-kiri. Il s'agissait d'une espèce d'opération "décentralisation".

Il a fallu près de trois ans aux forces étudiantes pour amorcer un regroupement. Il y a un peu plus d'un an naissait le FEQ (Front étudiant québécois) et cette année c'est au tour de la Presse étudiante québécoise de voir le jour.

L'adresse de la PEQ est pour l'instant la suivante: Comité de coordination de la Presse étudiante québécoise, 3,800 est, rue Sherbrooke, Montréal 406. Au téléphone: (514) 256-2012.

toujours une Fédération étudiante pour les pré-gradués. Jeudi 8 mars, sur les 12,000 étudiants invités à venir "discuter en gang de la possibilité de créer une telle fédération", il y a eu 11,800 absences! Une assemblée générale de 200 membres, c'est plutôt maigre surtout si l'on veut parler de représentativité!

Le même jour d'ailleurs le collège électoral des étudiants devait tenir une réunion. Elle a dû être ajournée! Sur les 49 membres, seulement 21 se sont présentés (le quorum était de 25).

Fatigues de carnaval? A moins que le syndicalisme "étudiant" ne "pogne plus"... du moins sous sa forme actuelle.

CARTES D'AFFAIRES

PHARMACIENS

Jean Dicaire
Pharmacien

Centre de prescription du Québec

815, rue Provost, Lachine Tél.: 637-4441
4541, boul. Saint-Laurent, Mtl 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur: 1-800-361-6444

NOTAIRES

Huguette Viger
Notaire

264, rue de la Couronne, Québec (2e)
Tél.: (418) 529-5701

AVOCATS

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Pierre-Olivier Boucher
Avocat

Lancôt, Lamarre et Boucher

580, boul. Sainte-Foy Tél.: 677-5235
Longueuil Soir: 672-1079

Burns, Pothier et Belleau

Avocats

774, boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

Sam Goldwater, b.a., LL.L.

Avocat

Chambre 410
33, rue St-Jacques O. Bureau: 845-3231
Montréal 126, P.Q. Soirs: 739-2167

Paul Unterberg

Avocat

1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

CHIROPRACTICIEN

SUR RENDEZ-VOUS

BUREAU: 255-8043
RESIDENCE: 649-1405

DR ERNEST BILODEAU
CHIROPRACTICIEN-NATUROPATHE

6385 est, rue Sherbrooke, Montréal 427

DIVERS

L. Ray Tétrault

Luthier

Ventes & réparations d'instruments à cordes, 737, rue Louise - près Boul. Roland Thérien, Longueuil, Qué. Tél.: 674-6375

OPTOMETRISTES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

Pour tout renseignement concernant les cartes d'affaires, communiquez avec Francine Tremblay à 381-1385.

Lois anti-ouvrières et inflation en Angleterre

10 millions de syndiqués se préparent à une lutte à finir contre le régime

de notre correspondant à Londres
Pierre Cappiello

La clé des prochaines élections en Grande-Bretagne est probablement entre les mains du conseil général de la Confédération des syndicats britanniques (TUC) qui se réunira à Londres, le 28 mars.

Les membres du conseil auront alors à discuter la principale résolution adoptée par les 1.000 délégués au congrès extraordinaire du 5 mars dernier: "Ce congrès fait appel au conseil général pour organiser et mener une action coordonnée de soutien aux syndicats affiliés présentement en lutte et qui ont besoin d'un tel soutien. Le congrès fait également appel au conseil général pour inviter les syndicats affiliés à se joindre à une journée nationale de protestations et d'arrêts de travail contre la politique gouvernementale de contrôle des salaires et contre les augmentations des prix de la nourriture. Cette journée doit être organisée le plus rapidement possible."

10 millions de syndiqués

Les chefs syndicaux de

quelque 10 millions de travailleurs sont occupés par les préparatifs et la mobilisation nécessaires au succès de cette journée nationale dont la date sera annoncée le 28 mars. Mais déjà, depuis le 26 février, des centaines de milliers de travailleurs se sont mis en grève ou poursuivent une grève destinée à ébranler le gouvernement conservateur et sa politique de gel des prix et salaires.

Dans la fonction publique, trois syndicats et leurs 250.000 membres ont débrayé pour une journée ou plus. 29.000 conducteurs de trains (y compris le métro londonien) poursuivent une série de grèves de 24 heures. Industries, écoles et maisons privées sont durement touchées par la grève des 47.000 travailleurs du gaz. Près de 200 hôpitaux sont déjà plus ou moins entièrement paralysés par une grève de leurs 26.000 employés. Bientôt, tous les hôpitaux du pays seront touchés par une grève des 220.000 travailleurs manuels. Dans la région londonienne, 3.000 professeurs poursuivent une série de grèves tournantes ou générales de 24 heures. Les négociations entre la compagnie Ford et ses 52.000

employés sont dans une impasse et la production est sérieusement bouleversée par une grève du zèle générale, le refus du temps supplémentaire et même des débrayages dans certaines usines clés.

3 années de lutte

La prochaine journée nationale de protestation ne sera pas seulement le point culminant de cette série de grèves. Elle sera bien davantage l'expression d'une frustration générale et le couronnement de trois années de luttes contre le gouvernement Heath et ses politiques anti-ouvrières. La loi sur les relations industrielles (1971) et le gel des prix et salaires, destiné à juguler l'inflation, sont les deux chevilles de cette politique et la principale cause du ressentiment des travailleurs et de leurs syndicats. Déjà, en 1972, une journée de grève nationale a été évitée de justesse par la libération de cinq mineurs, emprisonnés aux termes de la loi sur les relations industrielles pour avoir dressé un piquet de grève "illégal". Depuis, le TUC s'est engagé à négocier avec le gouvernement mais la nature pure-

ment consultative de ces pourparlers ne pouvait satisfaire le conseil général.

Après une première interruption des contacts entre le gouvernement et le TUC, les discussions ont repris sans marquer de progrès notable. C'est dans ce contexte que le conseil général du TUC a publié son propre document économique. Principales recommandations: la réglementation des prix, un impôt particulier pour la classe privilégiée, le contrôle des paiements de dividendes et, surtout, une augmentation des revenus réels pour les travailleurs à bas salaires et les retraités. Selon le document, l'inflation ne peut être contrôlée uniquement ou principalement par une politique rigide de restrictions des salaires.

Le congrès extraordinaire du TUC, le 5 mars, ratifie le document et accepte la grève générale de 24 heures. Il aura démontré que le militantisme syndical n'est plus réservé aux radicaux de gauche et aux communistes, qui occupent déjà des postes-clés dans les organisations de travailleurs.

Grève politique

Grèves politiques? Personne ne le dissimule plus. Selon Joe Gormley, président de l'Union nationale des mineurs, "la série actuelle de grèves est dirigée contre la politique du gouvernement. On peut dire qu'elles sont politiques".

Au centre des débats: la restriction des augmentations de salaires par décret gouvernemental. A l'arrière-plan: la loi sur les relations industriel-

les. Au dessus de tout: le gouvernement conservateur de Heath. Au-delà des lois, le législateur est devenu l'adversaire principal.

Il est important de signaler le "pacte" conclu entre le TUC et le parti travailliste de Wilson. Les deux parties ont publiquement dévoilé leur entente, quelques jours à peine

avant le congrès syndical du 5 mars. On ne peut qu'y voir la proposition d'un changement valable au gouvernement Heath et, sans doute, l'anticipation d'élections générales.

Le gouvernement entend bien résister aux pressions mais la question est toujours la même: combien de temps pourra-t-il résister?

COLLÈGE DE ROSEMONT OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

EXTRAIT DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE ET SALARIALE REGISSANT LE PERSONNEL CADRE DES COLLEGES. DOCUMENT No 2 DU 25 JANVIER 1972

Attributions

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.

Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audiovisuelles, éducation des adultes, centres de documentation (bibliothèque et audiovisuelle), secteurs d'enseignement.

Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques.

Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

Qualifications requises

- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme requérant au moins 17 ans de scolarité.

- Dix années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

Applications des critères

- A titre exceptionnel, une commission ou un collège peut nommer, à un poste donné, un candidat qui ne possède pas la formation académique requise pour l'exercice d'une fonction mais possède une expérience pertinente à la dite fonction et supérieure aux critères minimum.

- A titre exceptionnel, une commission ou un collège peut nommer, à un poste donné, un candidat dont la formation répond aux exigences des critères d'admissibilité et dont les qualités supérieures compensent une expérience inférieure à celle prévue par les critères d'admissibilité.

Traitement

De dix-sept mille cinq cent cinquante dollars (\$17.550.00) à dix-neuf mille neuf cents dollars (\$19.900.00) par année.

Les candidatures et le curriculum vitae détaillé des personnes intéressées à ce poste devront parvenir avant le VENDREDI 6 AVRIL 1973 A 17:00 H. sous enveloppe scellée et cachetée portant la mention "CONCOURS DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES", au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
COLLÈGE DE ROSEMONT
6400, 16^{ième} AVENUE
MONTRÉAL 408

QUEBEC-PRESSE
à domicile
381-9936

<p>NEW YORK FIN DE SEMAINE DE PÂQUES Accompagné par JEAN RAFA incluant transport par autobus, logement à l'hôtel Manhattan, service de guides, manutention des bagages. A partir de</p> <p>PAR PERSONNE (BASE 4 PERS.) \$46</p> <p>PAR PERSONNE (BASE 2 PERS.) \$50</p>	<p>QUEST CANADIEN VOYAGES ACCOMPAGNÉS DEUX SEMAINES: WINNIPEG, BANFF, CALGARY, JASPER, EDMONTON, VANCOUVER, VICTORIA ALLER - RETOUR AIR CANADA \$665. (13 repas)</p> <p>ALLER PAR CN retour AIR CANADA \$645. (14 repas)</p> <p>DÉPARTS: 30 JUIN, 7, 14, 15, 21 et 28 juillet, 4 et 11 août</p> <p>3 SEMAINES: départ 15 juillet \$955.</p>	<p>CARREFOUR MT-ROYAL VOYAGES TRAVELAIDE VOYAGES POPULAIRES</p>	<p>VACANCES SUNFLIGHT</p> <p>HAÏTI \$299</p> <p>FREEPORT \$207</p> <p>NASSAU \$207</p> <p>LA JAMAÏQUE \$279</p> <p>LA BARBADE \$319</p> <p>MIAMI \$219</p> <p>MARTINIQUE \$439</p> <p>LES CANARIES \$339</p> <p>COSTAL DEL SOL \$299</p> <p>HAWAII \$493</p>	<p>CIRCUITS AUTOCARS</p> <p>DISNEYLAND & FLORIDE — 16 jrs. Départs 7 avril, \$280. Aussi voyages de 21 jrs les 10, 17, 24 mars \$335. Départ les 7, 28 avril, 19 mai, 16, 30 juin, 4, 28 juillet \$295.</p> <p>GASPESIE — 8 jrs. Départs 7, 14, 21, 28 juillet, 4, 18 août \$195.</p> <p>L'QUEST CANADIEN — 23 jrs. Départs 30 juin, 7, 28 juillet, 11 août, \$455.</p> <p>LES PLAGES DE L'ATLANTIQUE — 16 jrs. Départ 14 juillet \$265. Aussi circuits autocars pour New York, Atlantic City, l'Est des Etats-Unis, Chicago, la Nouvelle-Orléans, etc.</p> <p>* Certains tarifs sont sujets à un léger changement</p>	
<p>LE CARREFOUR MT-ROYAL — ST-DENIS est une agence IATA qui tient à votre disposition une vaste documentation touristique dans un cadre agréable et élégant. Consultez ses conseillers avant de fixer votre choix. Vous trouverez le voyage qui convient à votre goût et à votre budget.</p>		<p>CARREFOUR MT-ROYAL 4454 ST-DENIS angle MT-ROYAL MÉTRO MT-ROYAL TEL: 845-8225 STATIONNEMENT A L'ARRIERE</p> <p>LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS</p>		<p>AU CARREFOUR MT-ROYAL — ST-DENIS un personnel affable et compétent peut vous conseiller pour vos vacances, que ce soient des séjours à l'étranger des tours accompagnés ou indépendants, des croisières. Ils peuvent faire toutes vos réservations de transports, d'hôtels, de voitures, services rendus à titre gracieux.</p>	
<p>CENTRE-VILLE 1010 ouest, Ste-Catherine MÉTRO PEEL 861-7272 STATIONNEMENT A L'ARRIERE SUR LE PARC</p>		<p>TRAVELAIDE LIÉE</p> <p>SIÈGE SOCIAL: ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110</p>		<p>PLAZA ST-HUBERT 911 est, rue Beaubien MÉTRO BEAUBIEN 273-7755 STATIONNEMENT A L'ARRIERE RUE ST-ANDRÉ</p>	
<p>LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 6E Autoroute STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ 688-5310</p>				<p>LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ 679-3777</p>	

passport

L'Acadie pour quasiment rien

par Micheline Lachance

Quand Antonine Maillet, auteure acadienne, parle de l'Acadie, elle l'appelle le pays: "C'est une vieille expression populaire pour dire la région, le coin, le bout." Visiter l'Acadie, c'est vraiment changer de pays. Pour aider les voyageurs à saisir tout ce que l'Acadie offre, l'auteur de "La Sagouine" vient d'écrire un guide touristique humoristique intitulé "L'Acadie pour quasiment rien". A l'aide de ce guide, allons faire un tour en Acadie, ce pays qui n'en fut jamais un juridiquement reconnu et délimité.

L'Acadie historique

"L'Acadie fut d'abord dunes de sable et forêts vierges pour outardes et goélands; puis colonie des rois de France; puis terrain de chasse des armées anglaises; puis provinces qui entrent à pieds joints dans la Confédération; puis de nouveaux forêts et dunes pour outardes et goélands."

En retraçant l'histoire de Louisbourg où deux bastions français ont tenu le coup un demi-siècle, Madame Maillet nous parle de sa reconstruction historique, la plus importante en Amérique. Le musée de Louisbourg, semble-t-il, vaut à lui seul le voyage. Et depuis 1963, tout le terrain est réservé aux fouilles archéologiques qui se poursuivent intensément.

La déportation des Acadiens, l'auteur du guide ne nous la raconte pas, le sujet étant épuisé, "raide mort". Mais elle nous raconte l'histoire de Pierrot à Pierre à Pierre qui tient de Nazarine: "...ils avaient été emprisonnés dans une cave à patates, quinze hommes, l'année du Grand Déménagement..."

L'Acadie panoramique

Il n'est pas question ici de faire un cours de géologie. On se promène le long des côtes qui furent déchiquetées quelque temps au début du monde, sur le rivage "déchiré, comme si les baleines avaient mordu dedans à pleine gueule." Et puis on apprend à marcher sur les dunes: "Il faut se dandiner, se faire onduler les hanches. Regardez le

château: il l'a tout de suite lui...sur nos dunes, vous ne trouverez pas, comme dans le désert, de squelettes ni de crânes desséchés. On n'a pas l'espace de mourir de soif chez nous. Mais, consolez-vous, vous trouverez des os de poissons, des coquillages et des épaves (des vraies, des épaves de bateaux... et des trésors de pirates)."

Des conseils pratiques: ne cherchez pas les autoroutes, laissez tomber la colline magnétique: elle n'est pas si magnétique que ça et bien moins belle que les buttes de Sainte-Marie-de-Kent...entrez un peu au hasard dans les terres. Et surtout il faut voir le dessert: le Cabot Trail, un chemin qui longe la mer dans les montagnes du Cap Breton, et Peggy's Cove, un tout petit village de pêche.

L'Acadie humaine

L'Acadien est un curieux de personnage: il est à l'étranger dès qu'il sort de son patelin. "Donc, rendez-vous à son logis, passez par en avant, cognez et présentez-vous. Serrez vos caméras et vos calepins. Vos magnétophones surtout. Il a horreur de faire parler de lui dans les livres d'anthropologie. On s'en est assez servi comme c'est là pour compiler des statistiques: X% de sapins + Y% de morues + Z% d'Acadiens - 100%."

Les férus de généalogie ou ceux qui ont tout simplement l'esprit de famille apprendront en causant avec des Acadiens qu'ils ont un parent à Memramcook, à Caraquet ou à Richibouctou. Antonine Maillet indique dans quelles régions chercher vos cousins si vous avez du sang acadien.

La mode est aux antiquités. On peut trouver le long de la route d'Acadie de la vieille faïence, des licous de chevaux, des chaises percées, des enclumes, des ponchons de mélasse. "de quoi gréer votre maison au retour, si l'antiquité vous plaît".

Et puis, il y a les vraies antiquités acadiennes. En Acadie, il faut aller les chercher dans les veillées, les fêtes, les mascarades, les légendes.

Antonine Maillet présente le calendrier des festivals à l'intention de ceux qui voyagent en été. Quant à la parlure acadienne, l'auteur fournit un petit glossaire des mots les plus courants; mais elle précise que "ce n'est pas un dictionnaire qu'il vous faut, monsieur le touriste, c'est une oreille, une oreille ouverte, attentive, sans préjugés. Il faudrait oublier Grévisse et Jean-Marie Laurence pendant quelques heures".

Ajoutons à cela quelques renseignements pratiques: "N'allez pas vous imaginer que le premier restaurant de la frontière va vous servir du fri-cot ou des poutines râpées (ils servent des hamburgers, pis des frites, d'ordinaire.)"



A LOUISBOURG, deux bastions français ont tenu le coup un demi-siècle.

2 semaines à MIAMI



Incluant transport par Québecair, logement sur base de chambre double, transferts, services d'un représentant.

À PARTIR DE \$259.00

au Sun City Motel sur la plage à la 174e rue ou à l'Hôtel Biscayne Terrace à Miami face à la Marina

Mirabel Tours Inc.

277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant
Comté Laprairie
632-5330

L'ANGLAIS... EN ANGLETERRE!

Une formule logique et efficace pour maîtriser l'anglais!

Pour la première fois, grâce à l'initiative de l'agence de voyages CB et de la compagnie aérienne BOAC, les cours d'anglais de l'Anglo-Continental School of English sont offerts à la population québécoise.

L'Anglo-Continental School of English, l'ACSE, a été la première école du genre reconnue pour son efficacité par le Ministère anglais de l'Education et des Sciences. Fondée en 1950, elle a déjà permis à plus de 80,000 étudiants du monde entier d'apprendre l'anglais.

Système d'enseignement
L'ACSE n'enseigne que l'anglais et son programme d'études est unique dans sa diversité. Seule école de cette importance peut offrir une telle organisation, un personnel enseignant aussi qualifié, un tel sérieux dans la méthode... tout en permettant aux étudiants de se distraire en dehors des cours, comme s'ils étaient purement et simplement en vacances.

Les équipes d'enseignants spécialisés, les laboratoires de langue, les moyens audio-visuels, les conférences, le contrôle de la fréquentation des cours et des progrès de chacun assurent à tous des résultats remarquables.

Les trois écoles ACSE
Bournemouth, station balnéaire de la côte sud anglaise. Son climat privilégié, ses plages, ses parcs et activités estivales en font un endroit très couru.

Les étudiants logent chez une famille anglaise (chambre individuelle, de rigueur) ou à l'hôtel. (Les

jeunes entre 10 et 16 ans logent dans une auberge conçue pour eux).

Londres et Oxford: Les cours se donnent dans l'ambiance typique d'une université anglaise et les étudiants disposent gratuitement des services universitaires (bibliothèque, salles de lecture, terrains de sport, etc.)

Ces étudiants logent dans les résidences universitaires très modernes des Collèges.

Types de cours:
Cours d'été pour les jeunes à Bournemouth, (10-13 et 14-16 ans) d'une durée de 3 à 6 semaines.

Les élèves sont sous une surveillance attentive et constante. Un programme récréationnel complet est prévu, comprenant excursions et visites touristiques, notamment à Londres.

Cours d'été à Bournemouth pour adultes, d'une durée moyenne de 4 semaines, offerts aux étudiants de tous les niveaux et aux personnes désireuses d'entrer en contact plus étroit avec la culture anglaise (littérature, discussions sur les institutions et modes de vie).

Cours intensifs à Bournemouth: offerts toute l'année. D'une durée variable, ces cours s'adressent tant au débutant qu'à la personne intéressée au "Lower Certificate" de l'université de Cambridge.

Cours intensifs à Londres et Oxford, de juillet à septembre et d'une durée variable. Le programme impartit un enseignement aux étudiants de tous les niveaux.

Cours spéciaux à Bournemouth (4 semaines) intéressent les différentes professions: voyage-tourisme, secrétaires, cadres commerciaux, personnel des banques, professeurs d'anglais et personnel hôtelier.

Cours préparatoires à un examen de compétence de l'université de Cambridge; cet examen réussi devient une preuve, reconnue uni-

versellement, d'une très grande maîtrise de l'anglais.

Club ACSE
Activités sociales, culturelles et sportives. Ouvert à tous les étudiants, sans frais supplémentaires.

Prix
A partir de \$574.00, transport, ensemble des cours, service de l'ACSE, logement et repas inclus.



ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH



Veuillez téléphoner ou retourner ce coupon à Agence de voyages CB 1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 425, Montréal, Québec, Tél: 282-3901

Je suis intéressé à mieux connaître l'Anglo-Continental School of English et son système d'enseignement.

Veuillez, sans obligation de ma part, m'envoyer une brochure détaillée et les dépliants touristiques.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

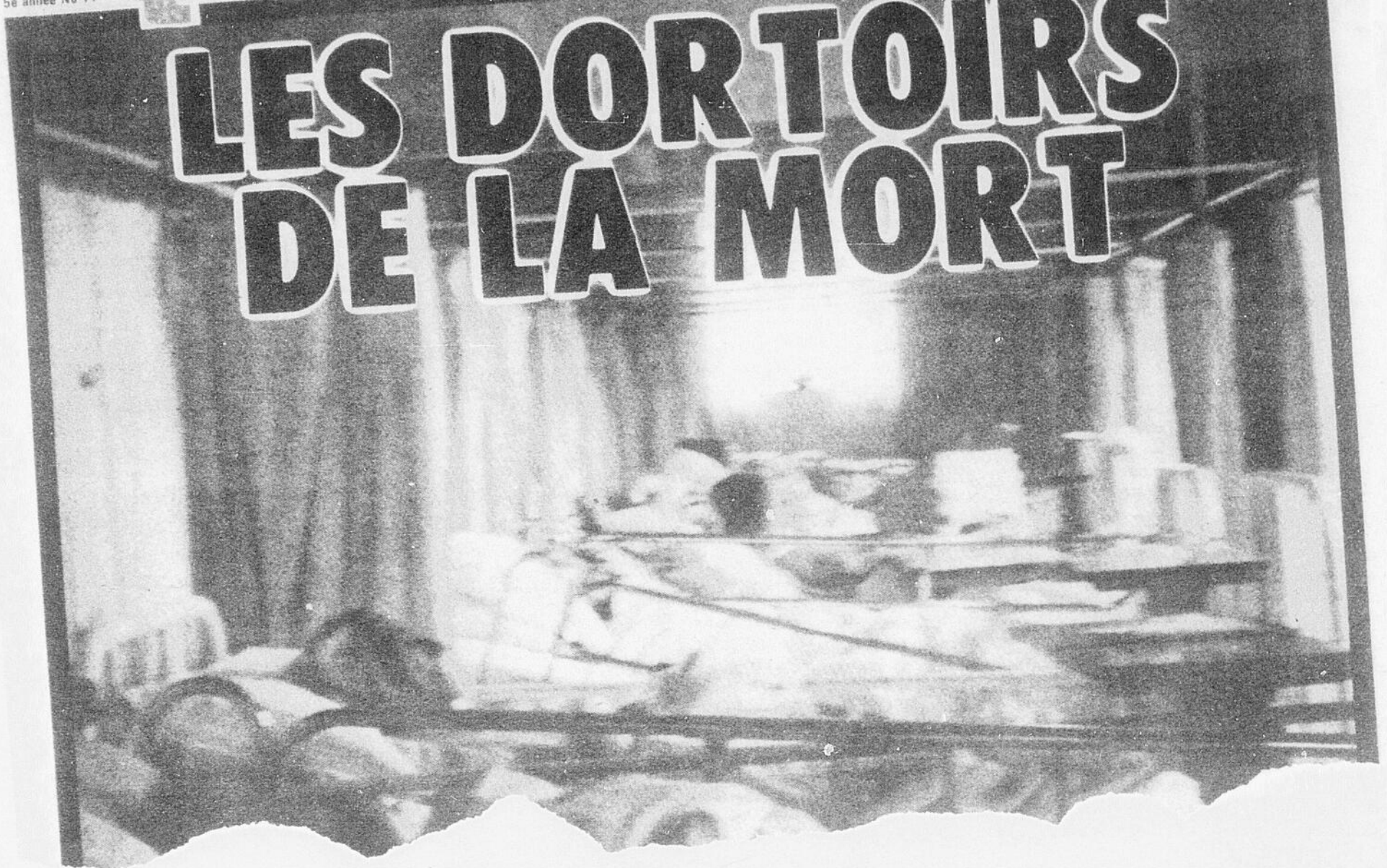
Semaine
du 18 au
24 mars
1973

5e année No 11

QUÉBEC-PRESSE

Livré à domicile: 30c Partout au Québec: 25c

LES DORTOIRS DE LA MORT



Le prix de la liberté de presse: \$25

Québec-Press est la réponse populaire au problème angoissant de la concentration des moyens d'information du Québec entre les mains de quelques financiers.

Québec-Press est le seul journal à grand tirage du pays qui soit édité par une coopérative où la voix de chaque sociétaire a le même poids lorsque vient le temps de prendre les décisions, aux quatre assemblées générales qui ont lieu chaque année.

Québec-Press est un journal d'information et de combat. Il est **libre** à cause de son comité de rédaction qui a toute autorité en ce qui concerne son contenu. Il est **engagé** dans le sens des aspirations des groupes populaires: syndicats, coopératives, comités de citoyens, associations nationalistes, groupements de contestation sérieux.

Québec-Press a eu des débuts difficiles; mais depuis

deux ans et demi la situation s'est améliorée progressivement de façon si encourageante que d'ores et déjà on peut affirmer qu'il **est là pour rester**. Il s'agit maintenant de l'aider à grandir.

Québec-Press ne pourra continuer à progresser que si le capital social de la coopérative qui le publie augmente de façon substantielle; c'est-à-dire si le nombre de ses sociétaires double d'ici à quelques semaines (l'Association coopérative des publications populaires compte actuellement 1,700 membres).

LECTEURS DE QUÉBEC-PRESSE, nous n'avons pas le choix car notre journal a rendu d'immenses services à la collectivité et est devenu un instrument indispensable pour les forces montantes du Québec.

Devenons sociétaires, copropriétaires de Québec-Press

se, en souscrivant une part sociale de \$25 pour les individus et \$100 pour les organismes (les paiements peu-

vent être échelonnés sur plusieurs mois; par exemple, \$2.50 pendant 10 mois pour une part sociale de \$25).

AS-TU DEUX MINUTES?

Deviens sociétaire de QUÉBEC-PRESSE



Remplis la formule de demande d'adhésion ci-dessous et retourne-la, avec ta remise, à 9670 Pélouquin, Montréal 358.
Pour plus d'informations, appelle Monique Vanden à 381-4775.

Nom.
Adresse.
..... Tél.:
Occupation. Date de naissance.
(jour, mois, année)

Je, soussigné, demande à devenir membre de l'Association coopérative des publications populaires dont le siège social est à Montréal.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'Association et je souscris. part(s) sociale(s) à \$25 la part pour les individus et. part(s) sociale(s) à \$100 pour les organismes.

Date. 197.
signature du membre

photo: Michel Elliott

MICHEL LA-TENDRESSE



photo: Michel Elliott

par Robert Lévesque

On dit de Michel Simon, quand on ne le connaît pas, qu'il est laid. On le trouve, cette caractéristique étant tellement prononcée, original. Il attire, grâce aux personnages qu'il a créés au cinéma et qui sont nos seuls repères pour le connaître, la sympathie. On ne peut détester Boudu, Pierrot-la-Tendresse ou ce vieux comédien de "La fin du jour".

Pourtant, Michel Simon est beau, merveilleusement beau, de cette beauté profonde et vraie qui fait qu'un homme est un être humain, simplement, et qu'il ne prétend pas être autre chose. Michel Simon est un ami, comme on dit que le chien est l'ami de l'homme. Cette race est de plus en plus rare.

Pour l'avoir rencontré, ce dont j'ai eu l'honneur mercredi soir dernier, pour avoir passé une heure en sa compagnie, seuls dans sa petite loge du Patriote en attendant qu'il reçoive un public délirant, chaleureux, reconnaissant, j'ai la certitude que Michel Simon est bien Boudu-sauvé - des - eaux. Je n'en espérais pas tant.

Ce clochard dégouté de

la vie qui se jette dans la Seine mais qui est repêché par un petit-bourgeois qui l'héberge, l'engraisse, l'entoure, puis qui décide de redevenir clochard et de repartir sur les routes, c'est fondamentalement Michel Simon. Boudu fut d'ailleurs le seul film qu'il a lui-même produit, "le seul fait de mes deniers", dit-il, et c'est celui qu'il avoue préférer entre tous.

"J'ai tourné des conneries..."

Le film qui était signé Jean Renoir, l'un des grands du cinéma, fut interdit au bout de quelques jours au cinéma Paramount à Paris. "Les jeunes du Quartier Latin sont allés le chercher dans une poubelle quelques années après. Le film est devenu un classique. Mais il n'a jamais été présenté dans une grande salle populaire. Imaginez, c'est un film qui fait appel à l'intelligence, c'est terrible, la France n'a pas accepté cela. Après Boudu, j'ai tourné ce qu'ils voulaient, des conneries, et on m'a foutu la paix."

Assis dans un profond fauteuil de cuir, le plus

grand comédien français parle, à souvenirs recoupés, à passé pêle-mêle, de sa vie. Il l'a fait mille fois, pour les besoins de la gloire, mais lorsqu'il me raconte qu'il dansait à cinq francs avec la mère d'Edith Piaf en 1912, que sa patrie c'est la rue Saint-Denis et qu'il y connaît beaucoup de "filles" qui ont le même âge que lui avec lesquelles parfois il va prendre le café, qu'à Donietz, en Russie, il s'était senti si heureux qu'il avait demandé un poste de balayeur en échange de sa nourriture "Si j'avais eu vingt ans, je ne revenais pas en France" - j'ai l'impression qu'il raconte tout cela pour la première fois à un vieil ami.

La Tendresse

Michel Simon, c'est la tendresse, c'est Pierrot-la-Tendresse. C'est lui que l'on retrouvera, pour une semaine encore, sur la petite scène du Patriote. C'est le rendez-vous de l'année. A 78 ans, avec 143 films et 85 pièces de théâtre derrière lui, il est venu au Québec nous tirer un coup de chapeau. Ça n'a aucun sens, et c'est merveilleux.

Lui qui ne sait pas chan-

ter, et qui avoue ne pas aimer ça, il donne un mini-tour de chant. Dix chansons. Il l'a fait à l'Olympia en '67, en première partie de Marie Laforêt. La France avait fait la fête à ses quatre chansons. Mais, depuis, il s'est brouillé avec la France. C'est ici, six ans après, qu'il reprend ce rôle de chanteur, "avec beaucoup de témérité", souligne-t-il.

Jeanne

Mais, en fait, c'est pour une raison bien précise, et qui a nom Jeanne, qu'il a traversé un océan et risqué sa vie, comme il le dit en blaguant, pour ces dix vieilles chansons d'une France déjà disparue. "Jeanne m'a supplié de venir ici, et, vous comprenez, cela facilitait son contrat. Vous me voyez bien malheureux de chanter." Jeanne c'est Jeanne Carré, une Bretonne, fille de pêcheur d'Islande, qui n'a jamais voulu chanter en France, et qui saisit cette occasion à Montréal pour reprendre des chansons d'Edith Piaf qu'elle aime beaucoup. Ils se sont rencontrés il y a deux ans et demi. Amoureux, Boudu l'a suivi jusqu'ici, et

pour payer de sa folie il nous chante ses dix chansons qu'il n'a pas pris le temps d'apprendre.

Merveilleux Michel Simon. Il est des choses difficiles à mettre en mots. S'asseoir aux côtés de Michel Simon et lui parler, surtout l'écouter, est de ces choses-là. Boire avec lui un "ginger ale" quand soudain, se levant et enlevant son gilet, il vous montre en rigolant les deux tatouages de femmes nues qu'il porte aux bras depuis un voyage au Danemark en 1939.

"J'aime les Québécois"

Le temps venu, dans la salle bondée du Patriote, j'ai revu Michel Simon s'adresser ainsi à la salle qui venait de l'ovationner debout dès son entrée en scène: "Je vais vous dire pourquoi j'aime les Québécois. Parce que je suis fils de la plus vieille république, Genevensis, qui s'appelle Genève maintenant, qui a 2,000 ans d'âge. C'est un tout petit pays minuscule, mais lorsque Jules César est arrivé à Genève, et qu'il a connu les Genevois, il a dit: "on va leur laisser la paix, ils se débrouillent

bien tout seuls". Et vous ne trouverez pas de vestiges romains à Genève alors que vous en trouverez partout ailleurs en Europe."

"C'est une vieille république, et à cause de cela nous sommes jaloux. On fait quelques mètres et on est déjà dans le canton de Vaunes et déjà à l'étranger. Si on fait encore quelques mètres, on est dans le Valais et encore plus à l'étranger, et puis ensuite on est chez les Bernois qui sont à peu près des Allemands, et puis chez les Italiens et les Romanches qui parlent une langue que personne ne comprend. C'est pour vous dire combien les Québécois me touchent et comme je me sens au Québec pas du tout à l'étranger."

Je ne peux m'empêcher de penser à la façon dont Michel Simon prononce le mot "Québec". Cela rappelle étrangement un autre "grand" Français, général de sa profession, et qui, lui aussi, contrairement à bien d'autres, était venu non au Canada mais au Québec. Ni l'un ni l'autre n'auront passé inaperçus.

**Nous déménageons
bientôt
Profitez de nos**

**RABAIS
EXCEPTIONNELS**

**La Maison du Livre
(Guy Delorme Inc.)
Place Ville-Marie 861-5225**

La reproduction d'extraits de livres dans les cégeps

Les auteurs: mettre fin à la piraterie!

par **Micheline Lachance**

Pendant que les cégeps et les commissions scolaires du Québec continuent à reproduire impunément, en un ou plusieurs exemplaires et au moyen de divers procédés graphiques, photographiques, mécaniques ou électroniques les oeuvres des auteurs québécois, sans tenir compte de la loi sur le droit d'auteur, le ministère de l'Éducation du Québec fait la sourde oreille devant la solution proposée par divers organismes du livre, solu-

tion qui a pour but la protection littéraire et artistique chez nous.

Application intégrale de la loi

Le Conseil supérieur du livre, l'Association des éditeurs canadiens, la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec et la Société canadienne-française de protection du droit d'auteur réclament en effet l'application intégrale de la loi sur le droit d'auteur. Ces groupes invitent les éditeurs à inscrire en page de garde d'un volume, en plus du Copyright habituel et des droits réservés la formule suivante: "Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite des auteurs et de l'éditeur."

Solution proposée aux cégeps

Consciente qu'une solution s'impose de toute urgence, la Société canadienne-française de protection du droit d'auteur a soumis au ministère de l'Éducation du Québec un projet de contrat liant les cégeps et autres institutions d'enseignement et la SCFPDA, en matière de reproduction.

Par ce contrat, le cégep est autorisé à reproduire par photocopie, offset ou ordinateur, ou tout autre procédé similaire, les oeuvres appartenant aux auteurs et éditeurs membres de la Société canadienne-française de protection du droit d'auteur à certaines conditions. Le cégep s'engage à payer à la SCFPDA pour chaque exemplaire de chaque page reproduite, un cent pour les ouvrages publiés par les éditeurs québécois

Le livre québécois catalogué

Le répertoire de l'édition au Québec est maintenant une réalité. Il s'agit du premier répertoire de l'édition de langue française au Québec réalisé sur ordinateur. Près de 10,000 titres disponibles en librairies le 30 juin 1972 y ont été répertoriés; en plus de l'index des éditeurs, il y a l'index des collections, une liste des librairies agréées, un index alphabétique et numérique, la liste des organismes professionnels francophones du livre dans le monde, celle des membres et associations professionnelles québécoises du livre, la liste des revues et périodiques bibliographiques et littéraires du Québec et celle des publications sur le livre en France, en Belgique, en Suisse et au Canada. Cet ouvrage de référence-clef pour tous ceux qui ont besoin de connaître avec précision les livres disponibles est actuellement la source d'informations la plus complète sur les ouvrages de langue française du Québec.

Un bordereau mensuel

A chaque mois, le cégep enverra un bordereau montrant les reproductions faites: il inscrira le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur et de l'éditeur (s'il s'agit d'une oeuvre québécoise), le nombre de pages de l'ouvrage original reproduit et le nombre total d'exemplaires. A la réception de ce bordereau, la SCFPDA adressera une facture au cégep, ce dernier s'engageant à régler dans un délai de 30 jours.

Evidemment, le cégep décline toute responsabilité sur les photocopies faites par les élèves eux-mêmes. Il est par contre responsable des reproductions effectuées par l'administration et les professeurs.

La politique ontarienne

Le gouvernement québécois doit faire connaître ces jours-ci les nouveaux amendements à sa politique du livre. La Société canadienne française de protection du droit d'auteur espère que cette fois, le ministère de l'Éducation répondra aux demandes répétées des professionnels du livre au Québec.

Pour sa part le ministère ontarien de l'Éducation vient de publier une mise au point importante dans le domaine du droit d'auteur et particulièrement au sujet des problèmes de la photocopie dans les écoles. Déplorant les abus pratiqués depuis l'apparition des procédés de reproduction mécaniques, abus qui ne peuvent que nuire à l'édition, le ministère ontarien met en doute la soi-disant économie faite en reproduisant les textes plutôt qu'en achetant les livres (compte tenu du prix du papier, de la location et de l'entretien des appareils de reproduction). Selon la SCFPDA ne pas respecter les droits d'auteur n'est rien d'autre qu'un vol sur une propriété privée, vol qui doit être puni par la loi.

L'HISTOIRE DE LA LIBERTÉ
TOME 16 LES PAYSANS

LE TEMPS DU PAYSAN RESPECTUEUX DE L'AUTORITÉ EST RÉVOLU. CELUI DE LA RÉVOLTE CONTRE LE POUVOIR A COMMENCÉ.

C'EST L'HISTOIRE DU SYNDICALISME AGRICOLE.

S'ADRESSER À 9670, RUE PÉLOQUIN, MTL. 358

COUPON RÉPONSE →

NOM

ADRESSE

VILLE

PROFESSION

VIENT DE PARAÎTRE... **TECHNIQUE DU MACRAMÉ** par PAULETTE HERVIEUX

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

- Un livre simple consacré aux techniques de base du macramé, abondamment illustré.
- Destiné à tous ceux qui veulent s'initier au macramé ou améliorer leur technique.

En vente partout au prix de \$3.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

vient de paraître

"Portrait d'un colonisé" suivi de "Les Canadiens français sont-ils des colonisés?" par Albert Memmi, les éditions de l'Étincelle.

Écrit avant la guerre d'Algérie, ce livre décrivait avec précision la physionomie et la conduite du Colonisateur et du Colonisé, et le drame qui liait l'un à l'autre. L'auteur conclut qu'il n'y a pas d'issue à la colonisation, sinon l'éclatement et l'indépendance des colonisés. Memmi révèle en outre les mécanismes communs à la plupart des oppressions n'importe où dans le monde. Cette vie d'opprimé, l'auteur l'a vécue lui-même: "J'étais Tunisien, et donc colonisé. Je découvrais que peu d'aspects de ma vie et de ma personnalité n'avaient pas été affectés par cette donnée. Pas seulement ma pensée, mes propres passions et ma conduite mais aussi la conduite des autres à mon égard."

Albert Memmi a déjà

dénoncé les iniquités et les préjugés qui entourent le peuple juif dans "Portrait d'un juif". Après une visite au Québec, il y a quelques années, l'auteur a constaté hors de tout doute "chez les Québécois des traits économiques, politiques et culturels de gens dominés" même si on trouve entre eux-ci et la colonie classique des différences considérables, ne serait-ce que pour le niveau de vie." Dans le dernier chapitre de ce livre, Memmi répond aux questions des étudiants des Hautes Etudes (commerciales qu'il a rencontrés à Montréal. Albert Memmi esquisse une réponse, bien pâle du reste, à la question "Les Canadiens français sont-ils des colonisés?"

Une symphonie inachevée,
par Wilfrid Pelletier, les éditions Leméac, collection vies et mémoires.

"Va dire à mes amis que je me souviens d'eux" Wilfrid Pelletier rend hommage à ses amis dans ses mémoires qui viennent d'être publiés chez Le-

méac; c'est d'ailleurs à ses amis qu'il dédie ce livre. "C'est à Montréal, le 20 juin 1896... que je commençai mon tour du monde." L'auteur entraîne ses lecteurs, loin dans le temps, à l'époque des "répétitions du dimanche matin, à la maison". Il nous raconte ensuite ses études musicales, ses premiers engagements, notamment à l'opéra de Montréal. En seconde partie, Wilfrid Pelletier parle du prix d'Europe qu'il remporta en 1916 et des études qu'il compléta à Paris. On le retrouve ensuite à New York, au Métropolitain. On assiste à la fondation de la Société des concerts symphoniques de Montréal et au retour de M. Pelletier en terre québécoise, où il occupera bientôt le poste de directeur de l'Orchestre symphonique de Montréal. On connaît un peu mieux les dernières étapes de la carrière de ce grand musicien. Il les raconte brièvement. M. Pelletier conclut que sa vie n'est ni plus ni moins qu'une symphonie inachevée: "Mes mémoires s'ouvrent sur un avenir au lieu de se fermer sur le passé. Une question me vient à l'esprit. Tout en m'émerveillant des réalisations de notre siècle, je déplore sa tendance immédiatement maté-

Les livres de la semaine

Livres québécois

1. Le guide de la haute fidélité
2. Le combat québécois
3. La Sagouine
4. Le guide de l'auto 73
5. Carcajou

Gilles Poirier
Claude Morin
Antonine Maillet
Jacques Duval
Félix Leclerc

L'Homme
Boréal-Express
Leméac
La Presse
Le Jour

Livres étrangers

1. Le déluge du matin
2. Les ordonnances de Peter
3. Anne Prédaille
4. Chacal
5. Au nom de tous les miens

Han Suyin
Laurence J. Peter
Henri Troyat
Frédéric Forsyth
Martin Gray

La Presse
Stock - La Presse
Flammarion
Mercure de France
Laffont

Les librairies Gutenberg, la Maison du livre, le Scorpion, Ménard, Renaud-Bray, Servidec, Sons et lettres et Tranquille ont rendu possible cette liste de best-sellers.

liste qui sacrifie parfois le travail en profondeur à la poursuite d'objectifs utilitaires."

"Medée", pièce de Marcel Dubé, Collection Théâtre canadien" les éditions Leméac.

"Medée" est une comédie dramatique écrite pour le téléthéâtre de Radio-Canada et adaptée onze ans plus tard pour la série "Le monde de Marcel Dubé." Medée, c'est l'innocent au grand coeur, c'est l'homme qui déambule inlassablement sur les trottoirs de son faubourg,

le long des hangars. Raymond Lévesque, à qui l'auteur dédie ce livre, incarnait le rôle de Medée. Les éditions Leméac ont déjà publié dix pièces signées Marcel Dubé.

La revue "Esprit", février 1973

Ce numéro de la revue "Esprit" est consacré au Japon. Des Japonais parlent de leur pays. Jean-Marie Domenach, qui présente le livre, qui dit-il, précipite en quelque sorte cette participation japonaise au dialogue des cultures, constate que les collaborateurs japonais

rompent courageusement avec ce paradoxe où leur compatriotes trouvent parfois un refuge commode: se plaindre de ce que leur pays soit mal compris (il l'est en effet trop souvent), tout en arguant de son incommunicable originalité quand on leur demande de nous aider à le comprendre..." Ces collaborateurs, professeurs et écrivains, parlent de la structure mythico-théâtrale de la royauté japonaise, de la culture et de la façon de la défendre, de la classe ouvrière et de la politique, des chances de la gauche, des avatars et aventures du gauchisme japonais et du jeune cinéma.

OUA B A N D E D E S S I N É E
QUÉBÉCOISE?

YES SIR..

BO

BA

SA

YES SIR

EN VENTE PARTOUT

C.P.32
CHOMEDEY
LAVAL

tassé 73

50¢ par numéro - Abonnement: \$6 pour 13 numéros.

(spécial reportage)



**OVO IO
EN
VENTE PARTOUT**

1430 rue St-Denis, Mtl. 288-0533

Groulx écrit à Newman

par Robert Lévesque

Gilles Groulx vient de faire parvenir une lettre

au commissaire en chef de l'ONF, Sidney Newman, dans laquelle il lui demande d'acheminer au laboratoire la copie initiale de son film "Vingt-quatre heures ou plus" et d'en permettre la sortie.

Selon Gilles Groulx, cette copie du film, qui fut visionnée par les gens de l'ONF au moment de son interdiction par Newman, n'a plus besoin de travail supplémentaire. Les sous-titres ont été faits par Jacques Kasma avec l'approbation de Groulx.

M. Newman, en permettant que le film soit terminé, n'avait pas demandé à Groulx de faire de changements spécifiques. "Il a même déclaré, affirme Groulx, aux journaux canadiens qu'il ne réclame-

rait pas de changements. Donc, s'il tient parole, il sera obligé d'acheminer le film au laboratoire et de se prononcer sur sa sortie possible." Ainsi, Groulx croit que l'on pourra éviter le problème du salaire non payé parce que non ratifié par la direction.

Si Groulx a pris la décision d'écrire directement au commissaire en chef, c'est qu'il "aime mieux s'adresser au patron qu'au commis. Je ne respecte pas l'attitude d'Yves Leduc dans cette affaire, il se laisse mener par le bout du doigt d'un côté alors qu'il prend des engagements de l'autre, et qu'il manque à sa parole." Yves Leduc est le directeur de la section française de l'ONF.

cinéma



CLAUDE GOUBOUT. Nous avons toutes les raisons d'être optimistes.

photo Michel Elliott

Les cinéastes croient encore en Bourassa...

par Robert Lévesque

La "troisième génération de pousseux", selon l'expression de Roch Demers, vient de bondir de joie et d'optimisme à l'annonce par le premier ministre Bourassa, lors de la lecture du discours du Trône, de la création imminente d'un Centre cinématographique du Québec qui fera suite à la déposition lors de la présente session d'une loi-cadre du cinéma.

La fédération québécoise des membres de l'industrie cinématographique, cette semaine au Ritz Carlton, recevait la presse à la fois pour faire part de sa satisfaction évidente face à la "bonne foi" des législateurs mais aussi pour mettre en garde ceux-ci sur deux points essentiels.

Autonomie et co gestion

Ce Centre cinématographique du Québec devra, selon eux, répondre à deux caractéristiques: l'autonomie qui devra le distinguer des influences politiques, et la co gestion pour que les représentants de l'industrie participent directement aux opérations et à l'administration du Centre.

Depuis au moins 10 ans, le milieu du cinéma réclame à grands cris une législation, mémoires sur mémoires, rencontres sur rencontres. Ils ont défilé devant les ministres Laporte, Tremblay, Cloutier, Casgrain et compagnie, se sont entretenus avec le

sous-ministre Guy Frégault à qui le ministre Cloutier avait demandé d'organiser une série de consultations avec les organismes intéressés. Mais le silence régnait toujours au Parlement. On en était venu à vivre avec cette loi-cadre comme avec un rêve abstrait qui hantait, à l'occasion, cinéastes et producteurs.

Cinéastes optimistes

Aujourd'hui, parce que le premier ministre a accordé au cinéma un paragraphe de son discours du Trône, le milieu du cinéma estime que la loi-cadre a fait un pas de géant. Claude Godbout, président de l'Association des producteurs, déclarait au Ritz: "Il nous semble enfin que le gouvernement veut une fois pour toutes un Centre de cinéma. Nous avons toutes les raisons d'être optimistes."

Mise en garde

Toutefois, la Fédération est catégorique: "Si le gouvernement n'accepte pas les deux points que l'on soulève, l'autonomie et la cogestion, non seulement nous ne collaborerons pas à la formation de ce Centre, mais nous travaillerons pour qu'il ne voie pas le jour en démontrant quels seront ses dangers."

Quant au projet de loi, la Fédération avoue ne pas en connaître un traître mot.

"On n'a lu aucun document affirme Claude Godbout, mais on croit qu'il y a ouverture face à notre thèse." Cette thèse, elle est exposée dans le mémoire conjoint remis au ministère des Affaires culturelles le 29 octobre 1971, et dont les signataires étaient l'Association canadienne des distributeurs indépendants de films d'expression française, l'Association des propriétaires de cinémas du Québec, l'Association des producteurs de films, l'Association professionnelle des cinéastes, l'Association canadienne des distributeurs de films, la Société des auteurs et compositeurs, la Society of Filmmakers (section québécoise), le Syndicat général du cinéma et de la télévision, le Syndicat national du cinéma et l'Union des artistes. En somme, tout le monde s'entendait sur les grandes lignes d'une politique du cinéma qui devrait inspirer les législateurs.

Attendre

La situation en est là. Tous les intéressés se sont fait entendre. Le gouvernement, après 10 ans, a montré publiquement son intention de légiférer. Mais chacun demeure de son côté de la clôture en ignorant ce qui se passe vraiment de l'autre côté. Il faudra, encore, attendre. Pour l'instant, la Fédération pose publiquement deux conditions mais ne sait pas trop sur quoi elle les pose.

Le Bonhomme

le film-vérité de Pierre Maheu

Françoise Durocher, Waitress

d'André Brassard et Michel Tremblay

lundi à samedi 4h30 du 24 mars au 7 avril 99¢

OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

POUR TOUS

une production franco-soviétique de Serge Youtkevitch UN AMOUR DE TCHEKOV

avec MARINA VLADY

en français - couleur Sem: 7 h. Sam., dim.: 3-5-7 h. p.m.

Finissant jeudi 29 mars AMOUR (Hong. s-t. fr.) tous les jours à 9 h.

après 'PSAUME ROUGE' un autre film de Miklos Jancso

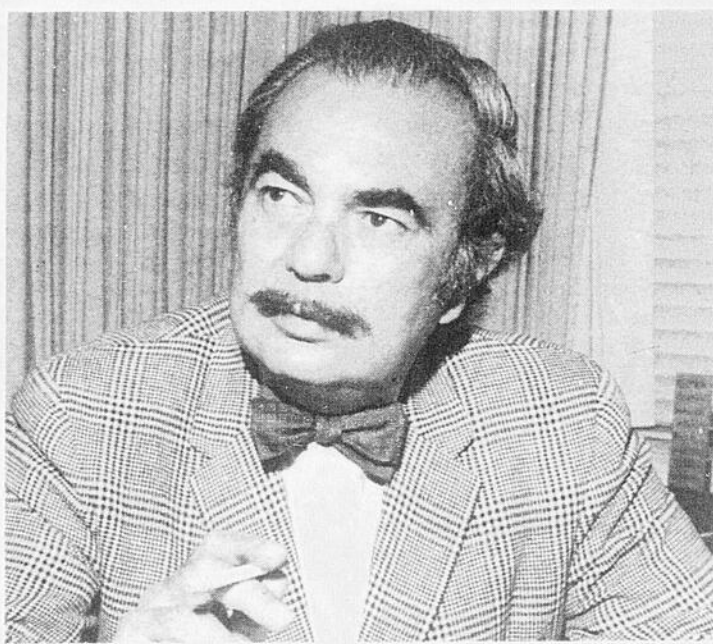
'AH! ÇA IRA'

scope couleur - Hongrois sous-titres français

Sem: 7 h. Sam. Dim.: 3-5-7 h. p.m.

Finissant 29 mars ICONOSTASE (S-t. ang) tous les jours à 9 h. p.m.

Les Cinémas du Vieux Montréal 136 est St Paul 861 7863



GILLES GROULX préfère s'adresser au patron plutôt qu'au commis.

"Paul j'te dis qu'y'a un chinois dans notre chambre!"

A compter du 15 mars
Hélène Loïselle, Jean Brousseau, Anne Villeneuve, Lam Chan Tho
"LE CHINOIS" de MICHEL FAURE mise en scène - PAULBUISSONNEAU

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST. AVENUE DES PINS - 845-7277

A 20 heures tous les soirs, sauf le lundi 14 ans

Du 24 mars au 6 avril inclusivement

Lesbians Mathero

une prude société de consommation avale tant bien que mal sa propre société de tolérance

de Rita Mozeira
Norman Pontes
Video feed-back
de Gilles Chartier
Musique de Jean Sauvageau

entrée libre

1604 Saint-Denis Montréal 123
Telephone: 842-9788

vidéo

graphe

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

AUJOURD'HUI 25 MARS

la très grande comédie de Roman Polanski
LE BAL DES VAMPIRES
Jack MacGowran, Roman Polanski, Sharon Tate
(version française) en couleurs

4:30 Mia Farrow John Cassavetes
ROSEMARY'S BABY
de Roman Polanski
(version française) en couleurs

7:00 Jack MacGowran Sharon Tate
LE BAL DES VAMPIRES
de et avec Roman Polanski
(version française) en couleurs

9:30 Jean-Louis Trintignant Robert Ryan
LA COURSE DU LIÈVRE À TRAVERS LES CHAMPS
de René Clément (en français) en couleurs

99¢ PRIX D'ENTRÉE CHACUN DES FILMS

OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

de POLANSKI
"MACBETH"
2:00 4:30 7:00 9:00
prix d'entrée: \$1.50
sam. dim. \$1.75

verdi 5380 St-Laurent 277-3233

"Le bonhomme", c'est de l'impudeur, oui"

- Pierre Maheu

par Robert Lévesque

"J'avais présenté un projet sur octobre 70. Je voulais confronter les déclarations officielles de ce moment-là avec la vraie vie du vrai monde, pour montrer le "credibility gap". On m'a demandé de préciser. Transformer ces idées en images."

"La première chose qui me soit apparue, c'est que j'avais nulle envie de montrer les tristes images tournées en ce triste octobre. Et d'ailleurs, ce ne sont pas des images, mais des mots: enlevez la trame sonore et il ne reste rien. Si je pense à du vrai monde, justement, ce sont des images qui me viennent. Je voudrais opposer à la réalité des déclarations officielles une réalité autre. Quelqu'un de vrai, un héros qui défie les critères, les catégories, les morales, les idéologies, les définitions."

C'est Pierre Maheu, fondateur de la revue Parti-Pris en 63, puis pro-

ducteur à l'ONF depuis 69, qui s'exprimait ainsi en présentant le projet initial de son film "Le bonhomme" que l'on peut voir maintenant au cinéma Outremont à 16 heures 30 tous les jours. Son "héros", ce devait être Claude Lachapelle, 40 ans, 10 enfants, chauffeur d'autobus, rue Chatham à Saint-Henri.

Sous un parapluie

La rencontre de Maheu et Lachapelle a d'abord pris naissance sous un parapluie. C'était à l'Expo à l'été 69. Paul Chamberland, qui vivait dans une commune avec Maheu, assistait à un récital des "Mothers of Invention" quand a éclaté un orage. Un garçon vint se réfugier sous le parapluie de Chamberland. C'était un des fils de Claude Lachapelle. Peu à peu, les enfants Lachapelle sont devenus les amis de la commune. "Après, explique Maheu, j'ai connu Claude. On se voyait souvent, et après une série

de rencontres, on dormait les uns chez les autres et vice-versa, Claude, quittant sa femme, est venu s'intégrer à notre commune."

Ce chauffeur d'autobus, qui arrivait chez Maheu avec ses enfants et un sac plein de pipes, de pot et de haschish, l'a fasciné. En août 71, caméras en mains, lui et Martin Duckworth, avec le consentement de Claude, s'engageait dans l'aventure d'un film à partir du comportement quotidien de Claude. Ils l'ont suivi durant cinq mois, et se sont retrouvés avec 20 heures de pellicule. Maheu, avec la monteuse Claire Boyer, a ramené le tout en un film d'une heure.

L'interprétation philosophique

Cependant, ce qui a intéressé Maheu, ce n'est pas tellement le côté documentaire. "Ce n'était pas le cas particulier qui m'intéressait tant que l'interprétation philosophique que je pouvais en tirer au montage. Et la démar-

che de Claude se faisait en parallèle de ma démarche à moi." Disant qu'il n'est pas important pour lui que Claude soit tout à fait semblable dans le film comme dans la vie, Maheu affirme que "Le bonhomme" est "presqu'un film autobiographique".

"C'est de l'impudence, de l'impudeur, oui. Mais, cela, c'est une vertu selon moi. Dans l'intimité de chacun, il y a un petit secret, avec lequel on triche quand on se retrouve devant quelqu'un. C'est la source de toute aliénation. La vie publique est un vaste mensonge. Ce que j'ai voulu faire, c'est creuser vers le secret. Ça fait mal parce que l'on va vers ce qu'on n'a pas le goût de montrer."

Maheu affirme que cette aventure, dans la famille de Claude Lachapelle à Saint-Henri, l'a sorti du temps où il se croyait dans l'avant-garde du prolétariat. "Ils en ont pas besoin de l'avant-garde du prolétariat." "Le bonhomme", pour son auteur, est beaucoup plus le témoignage d'une rencontre, qui a autant influencé le filmant que le filmé.

Un film "politique"

En ce sens, Maheu classe son film comme "politique". "J'ai montré des gens qui font partie d'une classe qui ne s'exprime pas, qui souffre." En interprétant, en mettant beaucoup de lui-même, et en proposant dans le film une solution (le retour à la commune-le drop-out -le rejet des responsabilités sociales), Maheu estime mettre en pratique une phrase de Che Guevara: "La révolution, si elle ne change pas l'homme, ne vaut pas la peine d'être faite". "L'argument bourgeois souvent servi, c'est que "tu peux pas changer la nature humaine", moi je dis que la révolution véritable c'est dans le travail quotidien pour la changer cette nature humaine."

Réalisé dans les cadres de Société Nouvelle+Challenge for Change, à l'ONF, et avec, dans le générique, les labels du gouvernement canadien, il est plus qu'étrange d'entendre Maheu parler ainsi de son film. Il affirme qu'il a eu la chance que son film ne soit pas montré au "patron". Toutefois, il ne semble pas que l'ONF sévira, comme elle l'a fait dans le cas de films qui traitent directement de la condition de l'ouvrier ("On est au coton") ou qui s'élargissent à la collectivité ("Ving-quatre heures ou plus").

Parlant de l'individu et non de la collectivité, Maheu affirme qu'un "homme c'est tous les hommes",

qu'il "prend la vie par le bout de l'individu" et qu'il n'est pas assez sensible aux problèmes politiques concrets pour en parler. Ce qui l'intéresse, c'est la réflexion philosophique sur "c'est quoi la conscience, l'être, la liberté et la vérité." Il dit se situer dans une ligne dont les points sont Claude Gauvreau-Al-len Ginsberg-Antoin Ar-taud. Il veut réussir à faire un film "déliquant", puis-

que c'est là qu'il trouve l'essence de la révolution.

CINEMA
parallèle
1237 RUE SANGUINET
(près du Métro Berri-Dumontigny)
Samedi à 7,9, 11 p.m.
Dimanche à 8, 10 p.m.
Tél: 523-2816, 866-8126
Contribution: \$1.25

DOG STAR MAN

de Stan Brakhage

"Ce film respire et palpite: c'est un objet organique qui élève l'esprit; un mélange lyrique et colossal où l'image s'aventure et danse dans toutes les variations de la couleur." Art Forum

PASSIONNANT ET BOULEVERSANT...

Après "Z" et SACCO ET VANZETTI"

UN DRAME QUI POURRAIT SE RÉPÉTER ICI.

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT

DETENU

en
ATTENTE
de
JUGEMENT



un film de

NANNI LOY

AVEC

ALBERTO SORDI

MEILLEUR ACTEUR - BERLIN 72

ET

ELGA ANDERSEN



* "REMARQUABLE"

— *Time Magazine* E.U.

* "UNE EXPERIENCE

POIGNANTE"

— *S. Magazine* E.U.

* "LE DRAME D'UN HOMME

FACE AUX AUTORITES ET AU

SYSTEME PENAL QUI LE

DETRUISENT."

— *Der Abend* Berlin

* "UN FILM PUISSANT ET

CONVAINCANT, QUI

S'INTERROGE SUR LA VALEUR

DE LA JUSTICE DANS UN PAYS

LIBRE."

— *Variety* E.U.

Sam. et dim. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30 LUN VEND 7:30 et 9:30

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

UNE OEUVRE MARQUANTE DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE!

14 ANS

"UN FILM D'UNE GRANDE QUALITÉ ARTISTIQUE... CHAQUE IMAGE ÉCLATE D'UNE BEAUTÉ PARTICULIÈRE, TOUT CELA EST PLUS QUE FIDÈLE AUX PORTRAITS DU LIVRE, VIVEMENT SUGGÉRÉS AVEC UNE FORCE BOULEVERSANTE."

— *Marie-Claire Blais*



un film de
CLAUDE WEISZ
présenté
par les
FILMS MUTUELS
en
couleurs

UNE SAISON dans
la VIE D'EMMANUEL
de **marie-claire blais**

3e SEMAINE

RIVOLI
ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

REPRÉSENTATION A
12.45, 2.25, 4.15,
6.00, 7.50 & 9.35
P.M.

Un film révoltant

"Le bonhomme" de Pierre Maheu est un film pour lequel on est féroce-ment contre ou féroce-ment pour. C'est, au moins, un film qui ne peut laisser indifférent, et ce-la est plutôt rare dans le cinéma québécois.

La façon dont Maheu aborde son sujet - un chauffeur d'autobus de Saint-Henri qui décide d'abandonner sa femme et ses 10 enfants et qui gagne une commune avec celui même qui le filme - est nouvelle ici. Ce n'est ni du documentaire, ni vraiment du cinéma - vérité, encore moins de la fiction. C'est le cheminement d'une démarche personnelle de l'auteur à travers des personnages réels qui servent à illustrer une "façon de s'en sortir" qu'a adopté celui qui filme.

Indécent...

C'est profondément indécent, et Maheu ne s'en défend pas. Au départ, le personnage le plus intéressant du film, le plus riche et le plus fort, Yolande Lachapelle, celle qui reste pognée à la maison et qui n'a pas les moyens de s'en sortir, est laissée volontairement pour compte. Elle ne sert que d'illustration. Elle est utilisée. Comme Claude Lachapelle est aussi utilisé par Maheu pour prouver ce que Ma-

heu a à dire. "Le bonhomme", d'abord et avant tout, est une entreprise d'utilisation, que l'on a poussée jusqu'à inviter Yolande Lachapelle à la présentation du film pour qu'elle fasse son numéro devant tout le monde.

Et révoltant

Pour notre part, nous trouvons révoltant un tel film, que l'on essaie de faire passer pour "politique", et qui n'est qu'une façon de se regarder le nombril en faisant abstraction de la réalité. La

réalité c'est Yolande Lachapelle. Elle est désespérante de vérité. Et ce n'est pas en faisant l'amour avec les arbres, comme le propose Maheu, que nous arriverons à comprendre pourquoi il y a plein de Yolande Lachapelle au Québec. On ne peut accepter un tel film dans un pays où l'on fait taire les Gilles Groulx et les ouvriers du textile qui s'expriment dans un film de Denys Arcand. "Le bonhomme", nous sommes féroce-ment contre.

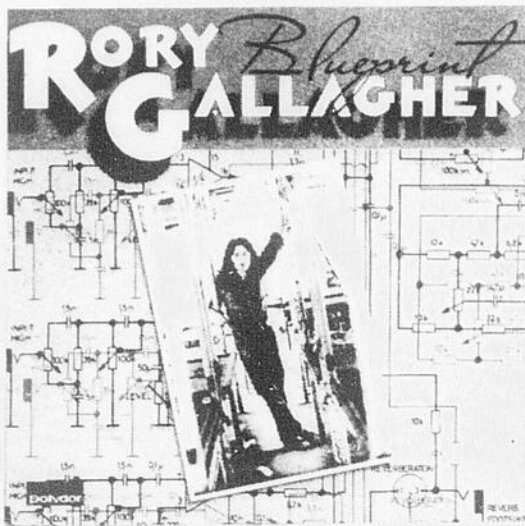
Robert Lévesque



YOLANDE LACHAPELLE dans "Le bonhomme" de Pierre Maheu. "Comprendre pourquoi il y a plein de Yolande Lachapelle au Québec."

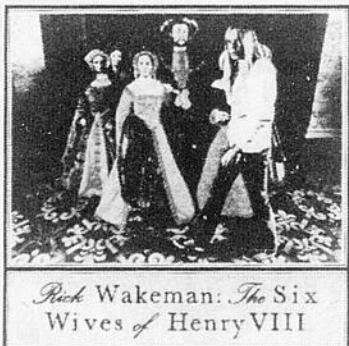
disques

par Denis Grondin



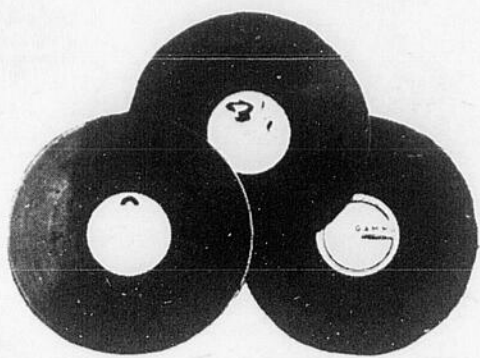
Rory Gallagher - Blueprint - Polydor 2383 189

Ce jeune et talentueux guitariste est né en Irlande et c'est là qu'il a fait ses premières armes en tant que musicien de groupe. Il avait neuf ans lorsqu'il eut sa première guitare et ses aptitudes montraient déjà, paraît-il, son grand talent. Ses influences viennent des Etats-Unis, surtout de chez les bluesmen de race noire comme Buddy Guy et John Lee Hooker; mais à la base, il aime toute musique qui a du cran, de la force de frappe. "Blueprint" est le quatrième album solo de Rory Gallagher et il semble que c'est celui qui va peut-être (enfin) porter son nom au registre des grands guitaristes du rock-blues européen. Gallagher fait désormais partie de la nouvelle relève qui va suivre et éventuellement remplacer les Clapton, Beck et Page, pour ne nommer que ceux-là. Autant sa musique est énergique et violente autant sa personnalité est douce et attachante: il n'est pas un "ego-tripper" mais plutôt un excellent musicien qui veut réveiller en vous ce qui est endormi...



Rick Wakeman - The Six Wives of Henry VIII - A&M 4361

Vous connaissez peut-être déjà Rick Wakeman, d'abord avec les Strawbs (voir le premier album des Strawbs "A collection of antiques..." sur A&M) puis avec "Yes", d'une façon plus élaborée dans le style qu'il développe. Wakeman rappelle un peu Keith Emerson en moins "flashy", mais avec presque autant de dextérité. Son premier disque solo est entièrement instrumental et comprend six pièces chacune inspirée d'une des femmes d'Henri VIII; six caractères différents, donc six compositions à textures différentes allant du classique proprement dit au rock déchaîné, multitude d'instrument à claviers, de bons et de mauvais moments... un disque à écouter tout de même.



Buddy Guy - Hold That Plane! - Vanguard VSD 79323

La compagnie Vanguard, une des compagnies américaines spécialisées les plus respectées (voir Québec-Press de la semaine dernière dans le supplément spécial sur les systèmes de son), en ce sens qu'elle est sérieuse et que ses enregistrements ne sont jamais de la merde, a enfin distribué ici cet album de Buddy Guy, "Hold That Plane!". Ce n'est peut-être pas le meilleur disque qu'ait jamais enregistré Buddy Guy, mais il possède indiscutablement ce très grand raffinement de style qui a fait de lui une des influences les plus marquées sur la plupart des guitaristes de blues du monde. Supérieur à B.B. King parce qu'il est moins répétitif et plus sûr, il est le premier choix des connaisseurs. Il est accompagné ici par son frère Philip, en plus de Junior Mance au piano (remplaçant Otis Spann) et Gary Bartz au sax-alto, pour nommer les plus importants. "Come See About Me" vaut à elle seule l'achat du disque.



Oscar Peterson - Jazz Spectrum vol. 3 - Verve VC 3505

Ce disque est une réédition de courtes compositions par Oscar Peterson, pianiste de jazz d'origine montréalaise, qui n'a, d'après moi, jamais été reconnu pleinement pour le talent qu'il possède. Du temps où Montréal avait une solide réputation pour ses petites boîtes présentant du jazz (avant que Drapeau et sa police décident de toutes les fermer), Oscar Peterson habitait et travaillait souvent dans sa ville natale. Ce disque comprend des enregistrements de trois sessions différentes: Paris mai 1959, Chicago juillet 1959 et enfin Los Angeles décembre 1962. Le trio comprend Ray Brown à la contrebasse, Ed Thigpen à la batterie en plus d'Oscar, bien sûr, au piano.



en coulisses

Mardi soir, le 27 mars, Raymond Lévesque présentera un récital de chansons et poèmes à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec. Ce sera, en somme, la reprise pour les Québécois de son spectacle "spécial" pour commémorer ses 25 ans de métier, spectacle qui a été retransmis en partie aux Beaux Dimanches de Radio-Canada. Un récital important, où on fera le voyage musical, poétique et politique de "Une petite Canadienne" à "Les militants" et "Bozo-les-culottes".

Depuis jeudi, les comédiens Marcel Sabourin et Jean-Louis Roux reprennent le classique dialogue du "Neveu de Rameau" de Denis Diderot, sur la scène du Théâtre du Nouveau-Monde. Dans une mise en scène du directeur de la compagnie, des décors et des costumes de Robert Prévost, "Le Neveu de Rameau" est surtout un texte à aller entendre. Goethe en disait: "Ce dialogue éclate comme une bombe au beau milieu de la littérature française et il faut une extrême attention pour être bien sûr de discerner au juste ce qu'atteignent les éclats, et comment ils portent."

Un seul soir, à Montréal, Véronique Samson. Cette nouvelle vedette française de la chanson, qui sous plusieurs aspects peut faire penser à notre Diane Dufresne nationale, est très attendue à Montréal. Les chanceux, ceux qui réservent vite, auront rendez-vous le vendredi 13 avril à la salle Wilfrid-Pelletier. Claude Dubois fera la première partie.

Au musée régional de Rimouski, on peut voir en ce moment une rétrospective des oeuvres de Jacques Hurtubise. Du 28 mars au 11 avril, l'Association des créateurs et artisans présentera "Territoire de la Mitis". Le 15 avril, la Société d'horticulture de Rimouski présentera "Les florales de Pâques".

A compter du 30 mars, soit vendredi prochain, l'ineffable wéziwézo Raoul Luor Yaugud Duguay s'installe sur l'étroite scène du Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, rue Papineau. Le seul et unique poète-homme-orchestre québécois offre une toute nouvelle pièce qu'il a in-



WEZIWEZO RAUL LUOR YAUGUD DUGUAY, au Théâtre d'Aujourd'hui à compter de vendredi prochain. Dans "Touseul ak Toulmonde".

titulé "Touseul ak Toulmonde". C'est une pièce en 33 zak et 99 personnnnnnes. Il la jouera lui-même, en compagnie de son double Luor Yaugud. A ne pas manquer.

On pourra voir, de mercredi à samedi prochains, un spectacle fort étonnant au Monument National. Les élèves de la section française de

l'Ecole Nationale de Théâtre joueront un Shakespeare à la québécoise. "La tempête" a été traduite, adaptée et mise en scène en "kébécois" par le poète Michel Garneau qui a transporté l'action dans une île mythique et disparue du golfe Saint-Laurent. Raoul Duguay a créé la bande sonore, Roger Blay a dirigé la mise en place du chœur, et Rosanne Moss a signé les décors et costumes. L'entrée est libre.

Jasmin part en guerre!

N'en déplaise à Claude Jasmin du Journal de Montréal, les artistes québécois participeront au spectacle que présentera le mouvement qui se voue à la défense des Indiens de la baie James. Claude Jasmin met les artistes québécois en garde afin qu'ils "ne se laissent pas aller trop vite dans un engagement de type très étatsunien en fin de compte, à la mode, et qui tentait souvent là-bas, de noyer la question brûlante du Vietnam". Yvon Deschamps, Pauline Julien, Marie-Claire et Richard Séguin, Louise Forestier, Gilles Vigneault ont accepté de participer à cette manifestation animée par Geneviève Bujold et qui aura lieu au centre Paul-Sauvé le 15 avril. Peter, Paul et Mary de même que Buffy Sainte-Marie seront également de la partie, ainsi que plusieurs artistes indiens et esquimaux. On a néanmoins lancé plusieurs noms en l'air, notamment ceux des Rolling Stones et de Mick Jagger; à l'heure actuelle, ces artistes n'ont pas encore accepté la proposition. Tous les billets sont en vente à \$5 au centre Paul-Sauvé. Les bénéfices de la soirée iront au fonds de défense des Indiens de la baie James.

Dimanche

LES BEAUX DIMANCHES, à 19h30 aux 2, 7, 9, 11 et 13. Un documentaire produit par la National Geographic Society sur "les derniers Vikings", ceux de Scandinavie qui pêchent la baleine. Fêtes et folklore.

LES BEAUX DIMANCHES, à 20h30 aux 2, 7, 9, 11 et 13. Une soirée de théâtre. Trois courtes pièces à l'affiche: "La navette" de Henri Becque avec **Andrée Lachapelle** et **François Tassé**; "Au petit bonheur" d'Anatole France, avec **Louis Marleau** et **Aubert Palasscio**; "Mais n'te promène donc pas toute nue" de Feydeau, avec **Lise Lasalle** et **Marc Favreau**. Multiplié par trois, le théâtre français à Radio-Canada.

RENCONTRES à 23h aux 2, 9 et 11. **Raymond Charrette** reçoit à son émission le principal leader des catholiques de l'Irlande du Nord, **Bernadette Devlin**. Une émission à ne pas manquer.

CINE-CLUB à 23h30 aux 2, 9 et 11. Avant de voir bientôt le déjà célèbre "Dernier tango à Paris", on pourra regarder l'avant-dernier film de ce cinéaste étonnant, **Bernardo Bertolucci**. Ciné-Club affiche "La stratégie de l'araignée", tourné en 70.

Lundi

DECIBELS à 19h45 aux 2, 9 et 11. L'émission pop de Radio-Canada. On y parlera de musique underground avec **Claude Dubois**. Les invités: un nouveau groupe qui vient de sortir un microsillon, les "Morse Code Transmission", formé de **Berny Tapin**, **Raymond Roy**, **Michel Vallée** et **Christian Simard**, des Québécois qui choisissent l'anglais pour s'exprimer.

TENNESSEE WILLIAMS' SOUTH à 20h30 aux 5 et 6. Une émission spéciale consacrée à l'auteur dramatique américain **Tennessee Williams**, auteur, entre autres œuvres importantes, de "La ménagerie de verre". Williams y parlera de sa vie et de son œuvre. Des comédiens joueront des extraits de ses pièces.

CINE-SIX à 12h18 au canal 6. Un film d'**Elia Kazan**, un excellent western: "Viva Zapata!", avec **Marlon Brando** et



BERNADETTE DEVLIN est l'invitée de **Rencontres**, ce soir, à 23 heures, à Radio-Canada.

Anthony Quinn. Tourné en 52 au Mexique par l'auteur de "The Arrangement".

Mardi

CINE-JOUR à 14h30 au canal 7. Un des meilleurs, sinon le meilleur, films de **René Clair**. En 1931, lorsque l'auteur de "A nous la liberté" tournait "Le million", il était en pleine possession de son style. "Le million" est joué par **René Lefebvre**, **Annabella** et **Paul Olivier**.

1973 ACADEMY AWARDS PRESENTATIONS, à 22 heures, aux 5 et 6. La remise annuelle des Oscars, les plus hautes récompenses de l'industrie du cinéma, celles qui font ou confirment des carrières. **Carol Burnett**, **Michael Caine**, **Rock Hudson** et **Charlton Heston** seront les animateurs.



HUBERT GAGNON ET **ANDRÉE LACHAPELLE** dans "La navette" d'Henri Becque aux Beaux Dimanches.



JEAN-PAUL DUGAS ET **LOUISE MARLEAU** dans "Au petit bonheur" d'Anatole France aux Beaux Dimanches.

Mercredi

ADIEU ALOUETTE à 22h30 aux 5 et 6. La série de **CBC** et de **l'ONF** sur le Québec. Destiné aux Canadiens anglais, se poursuit avec une émission sur la femme québécoise. On interviewera **Thérèse Casgrain**, **Réjane Colas**, une "bunny" du club Playboy, une religieuse et un sociologue.

CINEMA à minuit aux 2, 9 et 11. Le meilleur film de **Claude Lelouch**, celui d'avant "Un homme et une femme". Il faut regarder "Une fille et des fusils" pour se rendre compte que Lelouch avait du talent.

Jeudi

CONSOMMATEURS AVERTIS à 21h30, aux 2, 9 et 11. Une émission d'information sur l'entretien des maisons, en particulier les couvre-planchers et les tapis.

Vendredi

LE 60, à 21 heures aux 2, 7, 9, 11 et 13. **Raymond Grenier** parlera du Vietnam. On abordera la "révolution tranquille" en Australie et les administrations municipales nouvelle vague à Toronto. Animé par **Pierre Nadeau**.

MOTS CORSÉS

Le temps des sucres

par Albert

HORIZONTALEMENT

- 1- Le haut lieu des réjouissances printanières au Québec.
- 2- Souvent installé dans une vieille cabane à sucre! Une boisson populaire au Québec.
- 3- Attaché. - Faire épaisir le sirop d'érable par évaporation.
- 4- Préposition. - Insignifiance.
- 5- Jeu de mains. - Le premier du 4 horizontal au singulier. - Voiture allemande.
- 6- De même. - Avec tendresse, en musique.
- 7- Pour le feu de foyer. - Nomade du désert.
- 8- Rien du tout. - Le dégel ne l'a pas été cette année au Québec!
- 9- Peut se prendre dans une foule. - Sans elle, pas de temps des sucres...
- 10- D'un verbe pas propre. - Lui.
- 11- Très tendre. - Fait couler les érables.
- 12- Crochet. - Excellent dans

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

les fèves au lard, par exemple.

VERTICALEMENT

- 1- La "cabane à sucre" en est un.
- 2- La chanson la plus québécoise! - Doux au printemps.
- 3- Pour les locataires. - Indispensables pour avoir une érablière.
- 4- Avec le corps. - Entraîné.
- 5- Une précision. - Lu dans QUEBEC-PRESSE. - Collante à souhait!
- 6- Un pays gaélique. - Début d'alphabet - Négations.

- 7- Du vinaigre avec du miel. - Se suivent dans un sentier.
- 8- Qui a deux membres. - La reine Elizabeth.
- 9- Crierons comme des chouettes. - Génisse mythologique.
- 10- Empierré. - Un microsillon anglais.
- 11- Se fendre la pipe. - Note. - Méchant.
- 12- Après la saison des sucres. - Petit tonneau (pour l'eau d'érable, par exemple).

Solution page 30

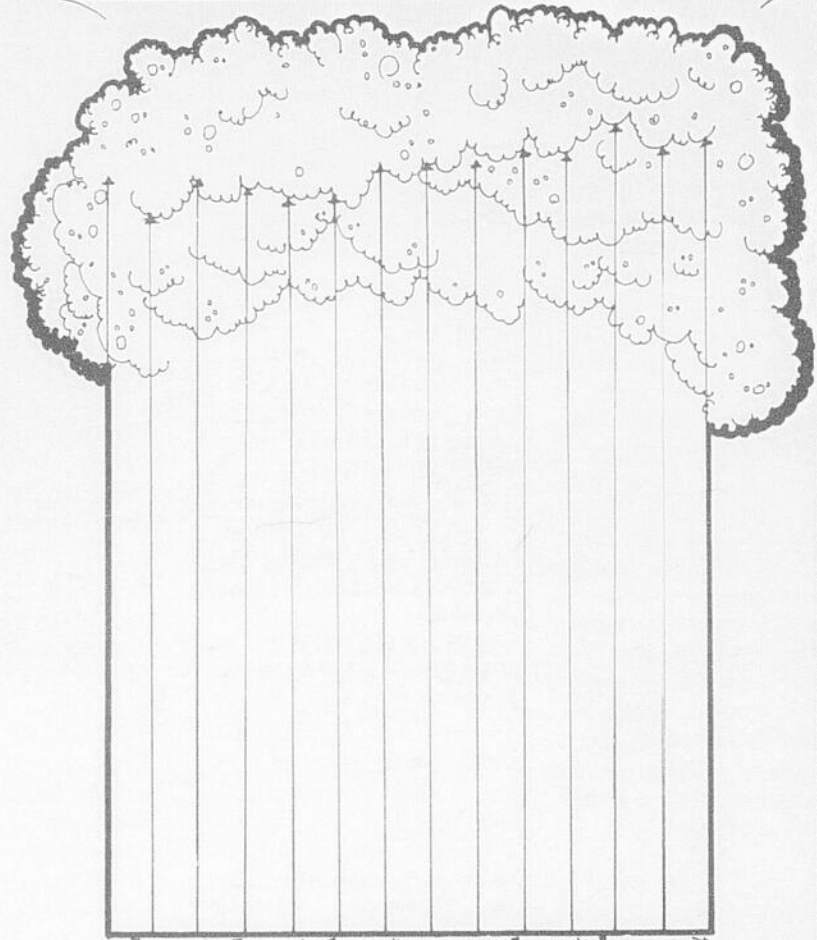
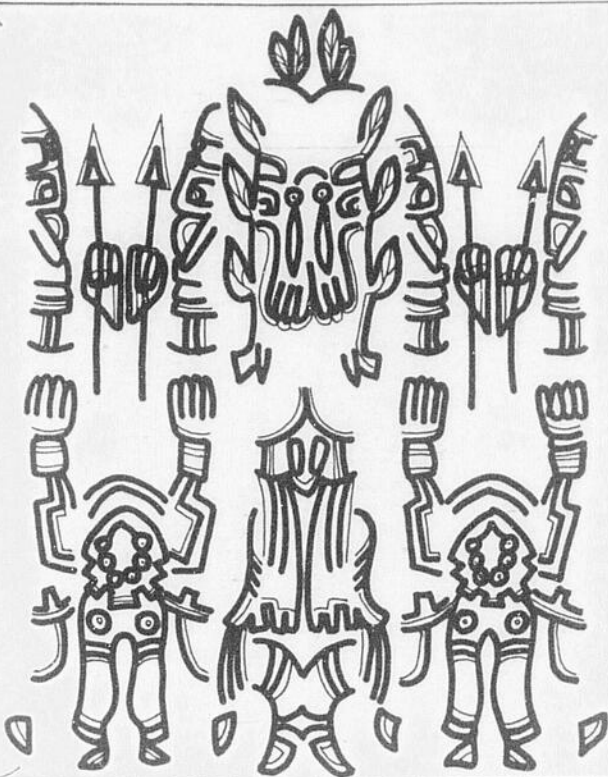
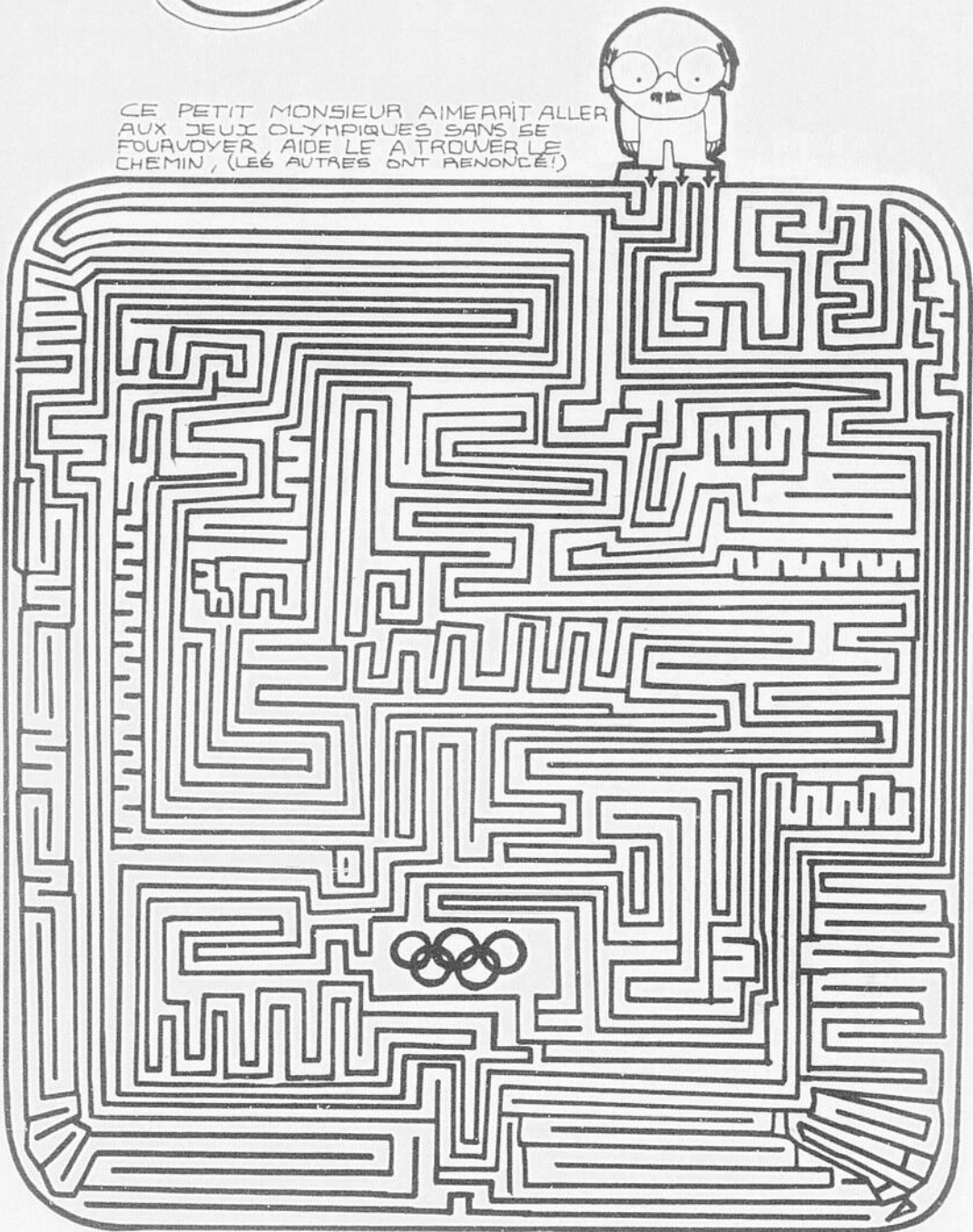
CINÉ-GUIDE

A ignorer: ●
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tardos (Le Devoir)	Christiane Berthiaume (Télé-Métropole)	Luc Perreault (La Presse)	Robert Lévesque (Québec-Presse)	Martin Malina (Montreal Star)
Le charme discret de la bourgeoisie (Bunuel) à l'Elysée	****	***	***	****	****
The Emigrants (Jan Troell) à la Place Ville-Marie	****	***	****	****	***
Amour (Karoly Makk) au Kino-Club	**	***	***	****	****
Heat (Morrissey-Warhol) au Festival	***	***	**	***	***
La mort d'un bûcheron (Gilles Carle) au Berri	**	***	**	***	***
L'orange mécanique (Stanley Kubrick) au Mercier	***	****	***	**	*
L'amour l'après-midi (Eric Rohmer) à l'Elysée	***	**	*	***	***
Marjoe (Smith et Kernochan) au Piccadilly	***		***	***	***
Sleuth (Joseph Mankiewicz) à l'Atwater 1	***	***	***		**
Taureau (Clément Perron) au St-Denis	**	**	**	**	***
César et Rosalie (Claude Sautet) au Crémazie		***	***	**	*
Ah! ça ira (Miklos Jancso) au Kino-Club	***		***		*
Sex Shop (Claude Berri) à l'Impérial		**	**		**
Françoise Durocher, waitress (André Brassard) à l'Outremont	**	*	*	*	*
Le bonhomme (Pierre Maheu) à l'Outremont			**	*	**
L'assassinat de Trotsky (Joseph Losey) à la Place Ville-Marie	**		*		**

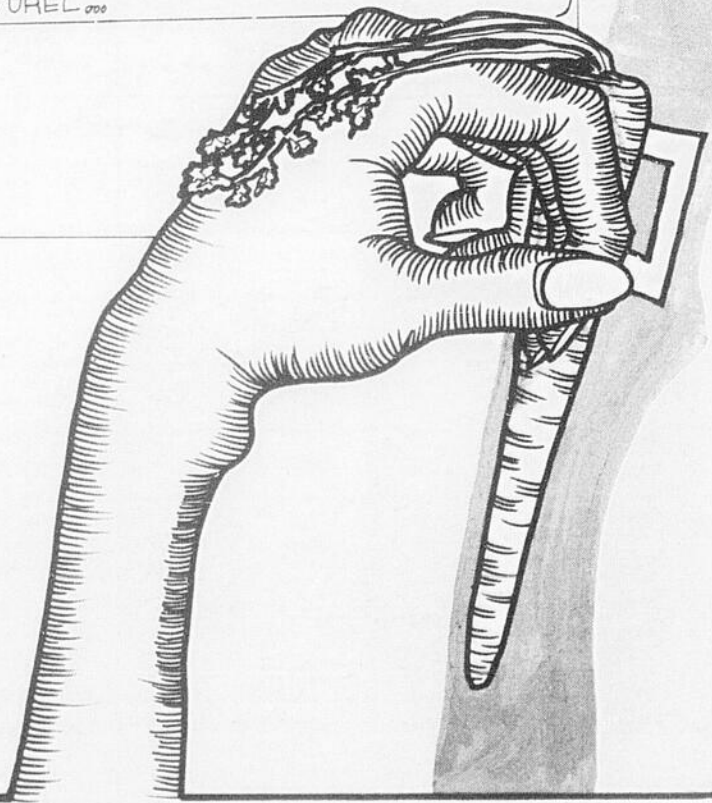
C'est un jeu d'enfant

CE PETIT MONSIEUR AIMERAIT ALLER AUX JEUX OLYMPIQUES SANS SE FOUVOYER. AIDE LE A TROUVER LE CHEMIN, (LES AUTRES ONT RENONCÉ!)

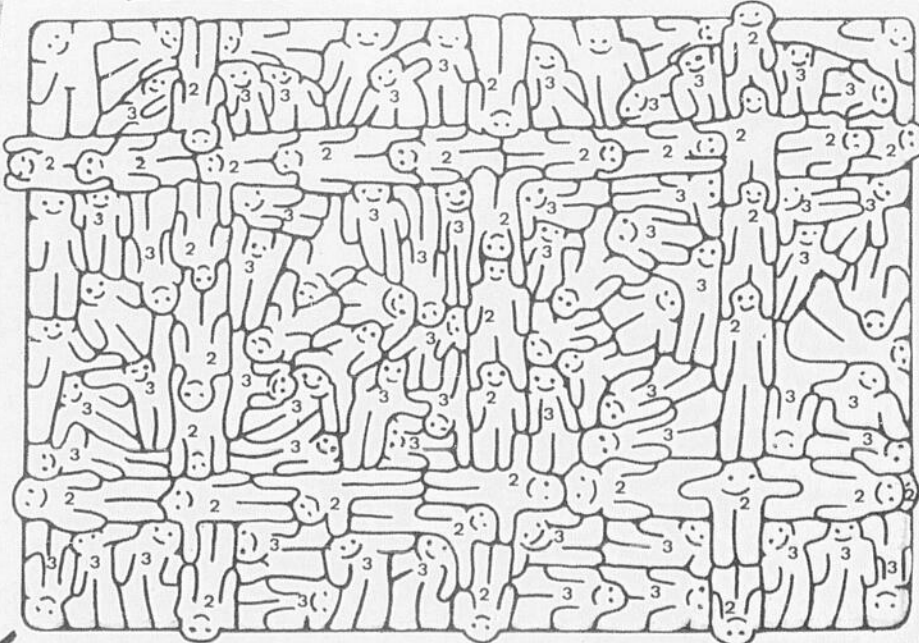


UN INDIEN ÉPIE DERRIÈRE LES ARBRES LES ENVAHISSEURS ÉVENTUELS. (DÉCOUPE LE Dessin DU HAUT DE PAGE, COUPE CHAQUE LIGNE VERTICALE CI-DESSUS, INSÈRE L'INDIEN ENTRE LES TRONCS ET TU LE FERRAS SAUTER D'ARBRE EN ARBRE PAR UN PETIT MOUVEMENT DE VA ET VIENT)

DANS LA GRANDE SÉRIE SOMBRE: Y'A UNE OMBRE AU TABLEAU. VOICI UNE PROPOSITION IL SUFFIT POUR LA RÉALISER D'UNE CAROTTE POUR LE NEZ ET D'UN PETIT CARTON TROUÉ POUR LE VERRE DE LUNETTES, TU PEUX FAIRE N'IMPORTE QUEL PERSONNAGE AUTRE, CELUI-CI EST L'OMBRE DE LUI-MÊME DÉJÀ OU NATUREL.



VOILÀ UNE FOULE DE BONSHOMMES. IL Y EN A TROIS QUI LES COUVRENT. POUR TROUVER OÙ ILS SONT, PASSE LES HOMMES N°3 EN ROUGE ET LES N°2 EN NOIR.



Anne Allaya

ÇA VA BIEN... MERCI



TOUT AUGMENTE...

QUI MONSIEUR, TOUT AUGMENTE. JE VIENS DE RECEVOIR MA FACTURE D'ELECTRICITE... UNE CHANCE QU'Y M'RESTAIT UNE VIEILLE CHANDELLE...

AU 5° C'EST PLUS CHER. BIEN SÛR, Y A LES ESCALIERS... MAIS VOUS AVEZ UNE BELLE VUE SUR LA VILLE.

... les loyers aussi ...

LE CHÔMAGE AUSSI AUGMENTE, ÇA C'EST PAS MAUVAIS... ON VA SE SENTIR MOINS SEULS.

PI V'LÀ QUE LES DÉPUTÉS VEULENT SE VOTER DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE...

AVEC NOTRE ARGENT!

LE PIRE, C'EST QUE C'EST LA NOURRITURE QUI AUGMENTE LE PLUS! LES PAUVRES AUSSI ONT LE DROIT DE MANGER!

MAIS LE PIRE DU PIRE, C'EST LE LAIT QUI AUGMENTE LE PLUS!

LES MAMELLES DE LA NATION SONT VIDES... ALORS?

VA MON PETIT... C'EST TOUT CE QUI RESTE À MAMAN.

Le prix des aliments: 2% de plus en un mois

OTTAWA (PC). Les Canadiens peuvent s'attendre à une plus grande croissance de la part du gouvernement fédéral de leur permettre de continuer à mesurer la hausse de certains produits alimentaires. Le ministre des Finances, M. John Turner, doit présenter le 19 février un budget de dépenses. Le Canada revêtait hier une certaine stabilité économique.

AVEZ-VOUS PENSÉ AUX PETITS ENFANTS PAUVRES... ILS N'ONT PLUS DE LAIT.

NOUS ON S'EN FICHE. ON VA BOIRE DU Coca-Cola

C'EST MOINS BON POUR LA SANTÉ, MAIS C'EST MOINS CHER.

MAIS ON MANGE PAS BEAUCOUP.

C'EST ÇA! PLAINEZ-VOUS LES PAUVRES! ET NOUS ALORS! ... CE QUI EST DU LUXE POUR VOUS... HE BIEN POUR NOUS, C'EST LE NÉCESSAIRE

Le lait coûtera de 2 à 3 cents de plus

par Renée Rowan

Des le 1er avril prochain, la pinte de lait coûtera de deux ou trois cents de plus suivant votre mode d'achat et le contenant que vous préférez. La Régie des marchés agricoles du Québec vient en effet de décréter hier une augmentation des prix du lait national au niveau des producteurs de 2 à 3 cents.

laites par les divers groupes de consommateurs, le Montreal Diet Dispensary et autres organismes. La Régie des marchés a décidé qu'à partir du 1er avril, le prix du lait aux producteurs sera porté de \$7,80 à \$7,86 le cent livres, ce qui représente une hausse d'environ 8%. Les consommateurs avaient demandé une augmentation de 10%.

LE PRIX DU GIN, DU VIN ET DU COGNAC VA AUSSI AUGMENTER.

QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE?

OOOPSS! J'AI UNE IDÉE! ON VA FORMER UN CARTEL, ON VA ACHETER TOUTE LA PRODUCTION DE LAIT, COMME ÇA, ON VA MAINTENIR LES PRIX À LA HAUSSE.

JE VOIS, JE VOIS! AVEC LES BÉNÉFICES, ON VA S'ACHETER DU GIN, DU VIN, DU COGNAC...

...ET VOILÀ!

Le prix du vin et du cognac augmentera, mais pas de 40%

par Renée Rowan

Le prix du vin et du cognac augmentera, c'est chose assurée, mais certainement pas de 40% comme on l'a mentionné, souligne le porte-parole de la Société des producteurs de vin et de cognac, M. Jacques LeBlond. Les vins et les cognacs les plus coûteux seront les premiers à augmenter.

J'ARRIVE PUS À PENSER COMMENT JE VAIS FAIRE POUR ARRIVER...

NOUS, TOUT CE QU'ON DEMANDAIT C'EST UN PETIT \$ 100.00 MINIMUM PAR SEMAINE. REGARDEZ OÙ ON EST RENDU!

les entretiens du loup repu

Formule inédite au Salon du camping

Le Salon du camping, après de modestes débuts au centre de l'Immaculée-Conception du père de la Sablonnière, s'était hissé jusqu'au plus haut niveau de tous les salons de ce type tenus à Montréal. Il avait fini par dépasser en ampleur, en superficie et en présences le Salon du sportsman, son aîné. En fait, il avait presque achevé de tuer ce dernier.

C'est ce que les responsables de la Fédération québécoise de la faune, co-commanditaire du Salon du sportsman, ont fini par comprendre, lors-

qu'ils ont décidé de cesser la présentation de ce dernier.

La chasse et la pêche

Cependant, le père de la Sablonnière, conscient de ce que la chasse et la pêche ont toujours été liées de très près, comme activité de plein air, au camping, ne pouvait s'empêcher d'offrir aux adeptes des sports halieutiques et cynergétiques, une possibilité de participation au Salon du camping.

C'est pourquoi cette année le Salon porte le nom!

"Salon camping Chasse et Pêche". Il est tenu, comme depuis plusieurs années, au hall d'exposition de la Place Bonaventure, du 23 mars au 1er avril 1973.

Option nature

Vous pourrez y admirer une mer de tentes, une multitude de kiosques couvrant toutes les activités de plein air, en plus des dernières nouveautés en fait de camping. Le thème choisi, "Option Nature", est représentatif de ce qu'on veut faire ressortir pendant ce salon.

Quant aux activités de chasse et de pêche, plusieurs kiosques sont réservés à ces fins. Vous pourrez même y rencontrer la plupart des chroniqueurs de la Vie au Grand Air, au kiosque qui leur est réservé.

Le Loup Repu sera présent et se fera un plaisir de répondre personnellement aux questions qui vous intéressent. Souvenez-vous que l'argent dépensé à ce Salon vient directement en aide au centre de l'Immaculée-Conception et à la Fédération québécoise de la faune.

Le bill 138 sur le contrôle des armes à feu

Faisons valoir tout le poids de la démocratie

Warren Allmand, député de la partie ouest de Montréal (où il y a peut-être une crainte latente et innée de l'utilisation des armes à feu par les Québécois francophones), est revenu à la charge en présentant le bill 138 sur le contrôle des armes à feu. Si Warren Allmand, en politicien-

leur averti, faisait des siennes à ce sujet comme député, son ascension à la fonction de solliciteur général lui a donné beaucoup plus de poids, sinon de jugement.

C'est pourquoi tous les chasseurs qui se respectent se doivent de protester forte-

ment contre ce type de contrôle. Pour ce faire, il n'y a rien de mieux que de laisser sentir à son député de quel côté on penche.

Le Loup Repu, si vous êtes opposé au contrôle des armes à feu, vous exhorte fortement, en tant qu'individu ou en tant que

membre d'un groupe, à écrire à votre député ainsi qu'au solliciteur général, pour leur montrer votre opposition au bill 138.

Ca ne vous coûtera que le papier, l'enveloppe et le temps, car le tout peut être envoyé au parlement, "au Service de Sa Majesté".

Marjolaine Lalonde: un espoir en gymnastique

Collaboration spéciale au Service de l'information de la CSQ.

C'est un petit bout de femme de 13 ans, avec des yeux bleu porcelaine et un entregent de vif argent, des mouvements gracieux de papillon dans le vent, la joie de vivre dans chacune de ses reparties: c'est un de nos plus brillants espoirs 76 en gymnastique, une toute petite et menue gymnaste qui répond au nom qui fleurit bon, Marjolaine Lalonde.

Marjolaine, qui réside dans le quartier de Montréal-Est, est actuellement aux études et développe ses talents d'écolière à l'école Saint-Gérald. Tout l'intéresse à l'école, mais elle avoue avoir un faible pour les cours de gram-

maire, ce que l'on n'entend pas souvent dire de nos jours par quelque élève que ce soit; il faut, hélas, l'admettre bon gré mal gré, mais surtout ne pas oublier de l'en féliciter chaudement.

Marjolaine a commencé à faire de la gymnastique "professionnellement" à l'âge de cinq ans.

Marjolaine ne vit pas cependant que de gymnastique. Elle fait de la natation le complément de son éducation physique et enrubanne le tout de cours de ballet qui lui confèrent la grâce et l'élégance dans la présentation de ses mouvements à la poutre, aux barres asymétriques, au cheval sautoir de même que lors des exercices au sol.

Et, veuillez croire qu'elle y réussit de façon merveilleuse. En 72, Marjolaine, en finale des jeux régionaux du Québec, a remporté cinq médailles d'or en se classant première aux barres asymétriques, à la poutre et aux exercices au sol, avec une médaille de bronze pour ses essais au cheval sautoir. Tout ça, un an seulement après avoir été choisie pour faire partie



de l'équipe des Espoirs 76 en vue des prochains Jeux olympiques de Montréal.

Aux compétitions de Caughnawaga, toujours en 72, elle a terminé une autre fois première, prenant les honneurs aux exercices du cheval sautoir, à la poutre, au sol, de même qu'une deuxième place aux barres asymétriques.

Au centre Immaculée-Conception, où Marjolaine fait son entraînement, il y a deux équipes de sept gymnastes chez les filles et une pour les garçons. Et Marjolaine demeure la fine fleur de ce groupe ambitieux de jeunes gymnastes.

Elle aura 16 ans à peine au jour J des Olympiques

de Montréal et elle en rêve déjà comme si c'était demain. Cette petite fille, dont la spécialité est la haute voltige, toute pleine de détermination, parle des olympiques comme la chose la plus naturelle du monde et ne voit aucun obstacle à y parvenir.

Quand Marjolaine Lalonde parle de gymnastique et des Jeux olympiques, les yeux lui brillent du désir de vaincre; et elle mentionne tout aussi naturellement le nom d'Olga Korbut (le jeune prodige Soviétique qui a envouté le monde aux derniers Jeux de Munich) qu'un amateur de hockey qui cite trois noms aussi connus que Maurice Richard, Gordie Howe ou Bobby Hull.



L'exubérance du carnaval d'Haïti.

Haiti la belle!

Vous vous demanderez bien ce que Haïti la belle vient faire dans "Les Entretiens du Loup Repu." Ceci pour vous dire que j'ai manqué récemment des réunions importantes et des conférences de presse parce que j'avais décidé d'étudier les différentes possibilités de chasse et de pêche en Haïti. Je me suis donc rendu à l'Auberge du Québec, tenue par Georges Dubois anciennement de Dubois Sport sur la rue La-jeunesse à Montréal, où je me suis laissé prendre plus par le climat exceptionnel et le tourbillon du carnaval que par la chasse et la pêche.

intéressants rencontrés à Port-au-Prince: maire en vadrouille, militaires canadiens péquistes, femme-enfant grosse et blonde qui critique tout, courtiers et marchands à succès, couples sympatiques, "philosophe" de Mont-Laurier, femmes entretenues qui s'occupent des affaires des autres; et les exceptionnelles Haïtiennes, j'ai quand même réussi à poursuivre la pintade pendant quelques heures. Tableau: 4 pintades, un pigeonramier et une tourterelle barbare.

J'espère que j'aurais le temps de mieux organiser ma chasse la prochaine fois.

Entre les Québécois

Le ministre Phaneuf a le vent dans la voile

Le nouveau ministre responsable de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, M. Paul Phaneuf, a décidé de prendre son rôle au sérieux. Il a convoqué mercredi prochain à Québec les quinze membres du Conseil québécois de la jeunesse, des loisirs, des sports et du plein air à une première réunion. On se rappelle que la création de ce Conseil avait été annoncée en juin 1972.

Vendredi, pour bien disposer les membres de ce Conseil, il a également fait parvenir à tous les organismes qui recevront des subventions cette année des lettres d'intention. Les moins chanceux devraient recevoir la même chose que l'an dernier et les plus chanceux pourront compter sur une augmentation allant jusqu'à 15%.

De plus, M. Claude Despatie prendra l'avion demain pour Paris. Sa mission: découvrir les liens qui existent entre les différentes fédérations fran-

çaises et le gouvernement français. Il s'agit en somme de comparer ce qui se fait là-bas et ce qui se fait ici. M. Despatie aime les voyages et son rapport devrait permettre à M. Phaneuf de bien paraître lors de l'étude de ses crédits budgétaires.

Nous savons maintenant que l'arrêté en conseil 518-73 accorde à M. Phaneuf les pouvoirs attribués en juin 1972 au ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, pour ce qui regarde le haut commissariat, le Conseil québécois et le comité interministériel.

Mais l'activité du nouveau ministre commence à lui créer de sérieuses inimitiés dans certains milieux de la fonction publique où l'on n'aime pas être bousculé. Mais, M. Phaneuf administre maintenant un budget de \$11 millions de dollars (dixit M. Garneau) et avec trois millions de plus, il peut arrondir quelques angles.

Solution des Mots corsés de page 27.

1	C	A	B	A	N	E	A	S	U	C	R	E
2	A	L	A	M	B	I	C	L	A	I	T	
3	N	O	U	E	R	E	D	U	I	R	E	
4	A	U	X	V	E	T	I	L	L	E		
5	D	E	A	U	O	P	E	L	E	T		
6	I	T	E	M	A	M	O	R	O	S	O	
7	A	T	R	E	B	E	D	O	U	I	N	
8	N	E	A	N	T	L	E	N	T			
9	I	B	A	I	N	S	E	V	E			
10	S	A	L	I	R	O	N	S	I	L		
11	M	I	E	E	N	T	A	I	L	L	E	
12	E	R	S	E	S	I	R	O	P			

Le Canadien n'aura occupé qu'une seule place: la première

par André Houle

Les Canadiens de Montréal ont remporté mercredi dernier le 21e championnat de leur histoire. Dès le début de la saison, les experts s'accordaient à dire que les hommes de Scotty Bowman seraient les plus sérieux aspirants pour détrôner les Bruins. Maintenant c'est fait, le pilote Bowman profitera de l'occasion pour faire reposer quelques-uns de ses vétérans qui ont abattu une besogne colossale tout au long de la saison.

Les Bruins ont démarré trop tard

L'opposition la plus sérieuse devait venir des Bruins, détenteurs du trophée Prince de Galles et de la coupe Stanley. Cependant, ces derniers ont connu un début de saison trop médiocre pour avoir des chances de rattraper le Canadien. L'absence de leur as défenseur Bobby Orr lors des premières parties, s'est lourdement

fait sentir. Carol Vadnais, qui aurait pu assurer une certaine relève, s'est retrouvé à cette époque, dans une longue et pénible léthargie. De plus, Phil Esposito, a tardé à prendre son élan. Sans doute épuisé à la suite des efforts presque surhumains qu'il avait fournis lors de la série contre les Russes, le grand Phil n'a pas démarré comme d'habitude. Enfin, la perte des réguliers Green, McKenzie, Westfall, Cheevers et Sanderson a été plus lourde à porter qu'on l'avait d'abord prévu.

Les Rangers dévoient

Après la lutte que firent les Rangers aux Bruins lors des dernières séries de la coupe Stanley, on pouvait s'attendre de les voir batailler ferme cette année, pour l'obtention de la première position. D'autant plus que leurs joueurs vedettes avaient tous signé de mirobolants

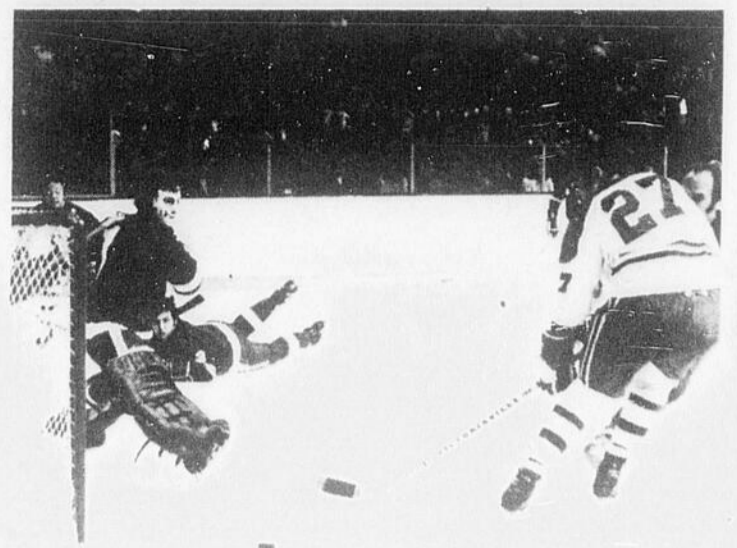
contrats au cours de l'été. A l'instar des Bruins, les Rangers commencèrent la saison sans grand enthousiasme et perdirent des matchs importants au début de la saison, en particulier contre le Canadien. Par la suite, des joueurs clés tels que Park, Hadfield, Seiling, Fairbairn et Carr durent s'absenter du jeu pour ces périodes assez prolongées et les Rangers connurent des difficultés. Actuellement, une blessure sérieuse à Seiling risque même de les faire glisser au troisième rang.

Le Canadien possède des réserves incroyables

Un des principaux facteurs des succès des Canadiens cette saison, est certainement l'excellence de leurs réservistes. Plusieurs des joueurs étoiles du Canadien furent tenus à l'écart du jeu à cause de blessures. Mentionnons entre autres les noms d'Y-

van Cournoyer, Pete Mahovich, Jacques Laperrière, Ken Dryden, Chuck Lefley, et nous constatons qu'aucune autre équipe que le Canadien aurait pu remporter un championnat avec une semblable liste de vedettes blessées. Chez le Canadien, on a vu des jeunes prendre la relève comme au temps des glorieuses années, et s'affirmer avec un aplomb de vétéran. C'est ainsi que Steve Shutt, Murray Wilson, Larry Robinson, Michel Plasse remplacèrent les absents et l'équipe continua à accumuler les victoires.

Après l'obtention du trophée Prince de Galles, les porte-couleurs du Canadien pensent maintenant à la coupe Stanley. Il est certain que l'opposition sera plus opiniâtre que durant la saison. Cependant, les



Ce n'est pas le 500e! Il s'agit simplement d'une des nombreuses chances de compter qu'a ratées le grand Frank avant de trouver le fond du filet sur un lancer manqué...

hommes de Bowman de même les Flyers devront vraiment tout balayer. C'est sûrement "leur année" et passer sous le rouleau compresseur...

Retranché de l'alignement des Expos

Le Québécois Denis McSween pas prêt pour les majeures

par Richard Comeau

Plusieurs joueurs invités au camp d'entraînement des Expos savaient que leurs chances de demeurer avec l'équipe pour la saison 1973 étaient inexistantes. Ils devaient donc tenter de profiter le plus possible de leur séjour avec Gene Mauch, Cal McLish, Dave Bristol, Larry Doby et Jerry Zimmerman.

Tel était le cas des lanceurs Bob Babcock, Denis McSween et Dan Warthen, des receveurs Gary Carter et Bobbie Goodman, de l'arrêt-court Larry Lintz et des voltigeurs Curtis Brown, Jesus Rivera et Tony Scott. Toutefois, l'expérience qu'ils auront réussi à acquérir rapportera des dividendes au cours des prochaines années, peut-être même dès l'an prochain!

McSween était déçu

Parmi les trois lanceurs renvoyés aux mineures, on en retrouvait un dont le nom figurait sur la formation d'hiver de l'équipe, soit Denis McSween. "Je suis quelque peu déçu, non pas de la décision de l'équipe, mais plutôt de mes performances. Toutefois, je ne suis pas découragé et je vais me remettre à l'ouvrage avec plus de détermination", de commenter le jeune Québécois.

Quant à Babcock et Warthen, deux des coéquipiers de McSween avec les Carnavals de Québec en 1972, ils manquent nettement d'expérience mais ils ont quand même assez impressionné pour qu'on continue à miser sur leurs talents.

McSween poursuivra son entraînement avec le con-

tingent des filiales des Expos et pourrait être éventuellement assigné aux Whips de la Péninsule ou aux Carnavals de Québec avec lesquels il a évolué l'an dernier.

McSween aura ainsi la chance de lancer régulièrement et d'acquiescer l'expérience qui lui manque. Il sera alors mieux préparé l'an prochain pour envisager de faire le saut dans les majeures.

A moins de malchance, McSween deviendra le premier Québécois à s'aligner pour les Expos depuis la retraite de Claude Raymond. Une question de temps!



corporation des enseignants du québec,

2336, chemin sainte-foy, québec 10

APPEL AUX MEMBRES

Les membres de la CEQ qui viendront des abonnements d'un an au nom de

QUÉBEC-PRESSE

recevront:

\$5. de la part de la CEQ
\$3. de la part de Québec-Pressé

Pour de plus amples informations, communiquez avec:

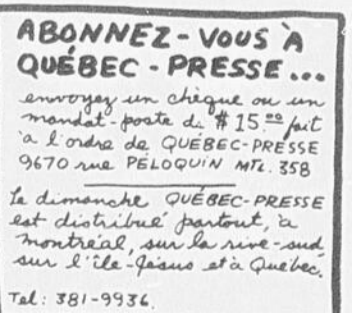
CEQ: (418) 683-2611

Québec-Pressé: (514) 381-9936

À QUÉBEC ET EN BANLIEUE

Téléphonez à Michel

à Québec au numéro 527-8585 ou écrivez au journal à 9670, rue Pelouquin, Montréal 358



A tous ceux qui s'abonnent pour un an à \$15, nous remettons gratuitement un billet pour assister à un spectacle à n'importe laquelle des trois boîtes "Le Patriote".

AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

En athlétisme

Malgré des conditions d'entraînement effroyables, les Québécois progressent

par Pierre Terroux

Quand on reçoit, on sort habituellement tout ce qu'on a de plus beau pour impressionner les invités. C'est ce qu'on a fait la semaine dernière à Montréal quand on a reçu la délégation d'athlètes soviétiques. Il fallait bien qu'on mette une salle à la disposition des Russes pour qu'ils s'entraînent en vue de la compétition qui a eu lieu vendredi soir au Forum. Or, des salles pour l'athlétisme, on n'en a pas à Montréal.

Nos athlètes, comme

le souligne l'un d'eux, Michel Charland, s'entraînent dans des "chiottes", comme ils peuvent, à 70 en même temps. Pour les Russes, on a fait un petit spécial. On a profité d'une panne de la machine à fabriquer la glace à l'aéna Clément-Jetté dans l'est de Montréal et on y a installé une piste en bois que l'on a fait venir du Nouveau-Brunswick. Coût du transport: \$6,000 C'est ce qu'il y avait de mieux.

Evidemment, les Soviétiques, en bons invités,

n'ont pas critiqué et ont travaillé comme ils ont l'habitude de le faire. Les plus surpris dans tout cela, ce furent nos athlètes. Surpris et heureux.

Surpris parce qu'ils se demandaient quel tour de magie avait bien pu être effectué pour qu'ils puissent eux aussi jouir des installations "extraordinaires" mises à la disposition des Russes. "Ne pourrait-on pas installer une telle piste temporaire, à Montréal, en attendant mieux", de dire l'un d'eux.

Heureux parce qu'enfin, ils pouvaient s'entraîner adéquatement. Michel Portmann, l'entraîneur de Claude Ferragne, la vedette de l'heure au saut en hauteur, disait: "C'est la première fois de l'hiver qu'on peut y aller à fond. Habituellement de travailler dans une salle où on y pratique à la fois l'escrime, le karaté, le golf et le ping-pong, se retrouver seuls en piste, c'est fantastique."

Claude Ferragne, lui, admettait en être à sa

première période d'entraînement valable de l'hiver. "L'hiver, il n'y a aucune facilité pour nous à Montréal. Il y a bien le PEPS à l'université Laval mais c'est un "bout de chemin". Cet hiver, j'ai pu m'entraîner 2 fois par semaine, de 2 à 3 heures, alors qu'il faudrait que j'en consacre 20".

Se réjouir tout de même

Et dire que, malgré toutes les difficultés qu'ils ont à traverser, les athlètes québécois réussissent à s'imposer et à progresser à un rythme qui réjouit leurs instructeurs. Un de ces instructeurs, Elois Voitcosky, nous confiait qu'il a prodigué de nombreux conseils à une de ses protégées, par téléphone, deux semaines avant une compétition à Edmonton et qu'elle a malgré tout brisé un record canadien et mérité une deuxième place dans la classe supérieure à la sienne.

Vendredi au Forum, par exemple, le Québec

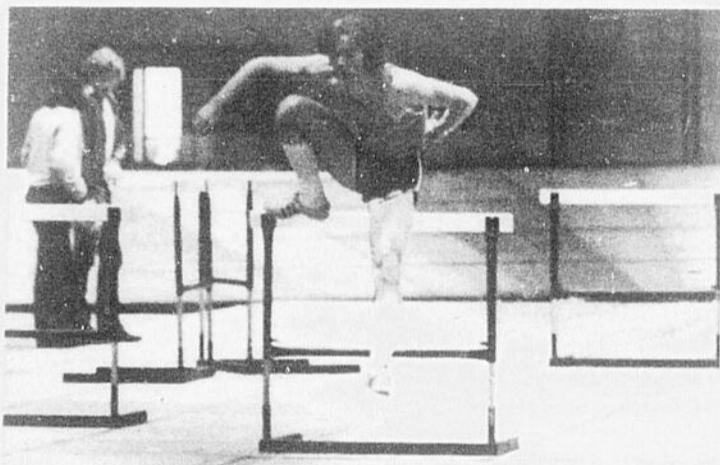
comptait neuf représentants au sein de l'équipe canadienne. Outre Ferragne, une sélection assurée, et Charland au saut en longueur, les Québécois qui affrontaient les Russes étaient: Serge Jeudy (400 mètres), Marcel Jobin (3,000 mètres marche), Tony Nelson (50 verges haies), Daniel Taillon (50 verges haies), Gene Mercer (800 mètres haies), Denis Blais (lancer du poids) et Claude Montminy (50 verges plat).

Une telle représentation québécoise est un fait remarquable, compte tenu des conditions d'entraînement.

Soulignons qu'il y a une lueur d'espoir de ce côté. Montréal projette de construire un immense complexe sportif semblable à celui de l'université Laval. Cet ensemble sportif comprendra, entre autres, une piste en tartan et une piscine de dimension olympique qui devrait être terminée au moins deux ans avant les Jeux de 1976.



On a installé une piste temporaire pour permettre aux Russes de s'entraîner. Claude Ferragne a fait la réflexion suivante: "C'est la première fois de l'hiver qu'on peut y aller à fond de train".



Compte tenu des conditions pénibles d'entraînement et de l'insuffisance des salles mises à leur disposition, les athlètes du Québec ont fait bonne figure. A noter que l'équipe canadienne comptait neuf représentants du Québec qui avaient été choisis lors des championnats canadiens qui ont eu lieu la fin de semaine dernière au PEPS de l'université Laval. photos Vital Barbeau

Lia Khitrila, la championne russe au 50 verges haies. La présence des Russes à Montréal a forcé les autorités à agir vite pour les doter d'une piste d'entraînement valable. Une diligence que nos athlètes ne leur connaissaient pas. photos Yvan Poupart